

Le Castelo Lillois



- **→** Histoire de nos communes
- **▲** La guerre de Trente Ans
- Richesses de la Pauvreté
- Criminels à Armentières
- Journal INEDIT du bailli de Moorsele

Témoignages

A la fenêtre du cabaret – Anonyme

Revue dématérialisée n° 13 – mars 2014 Internet – Dépouillements – Agenda Carembault – Ferrain – Mélantois – Pévèle – Weppes

TELECHARGEZ CE NUMERO ET D'AUTRES GRATUITEMENT SUR

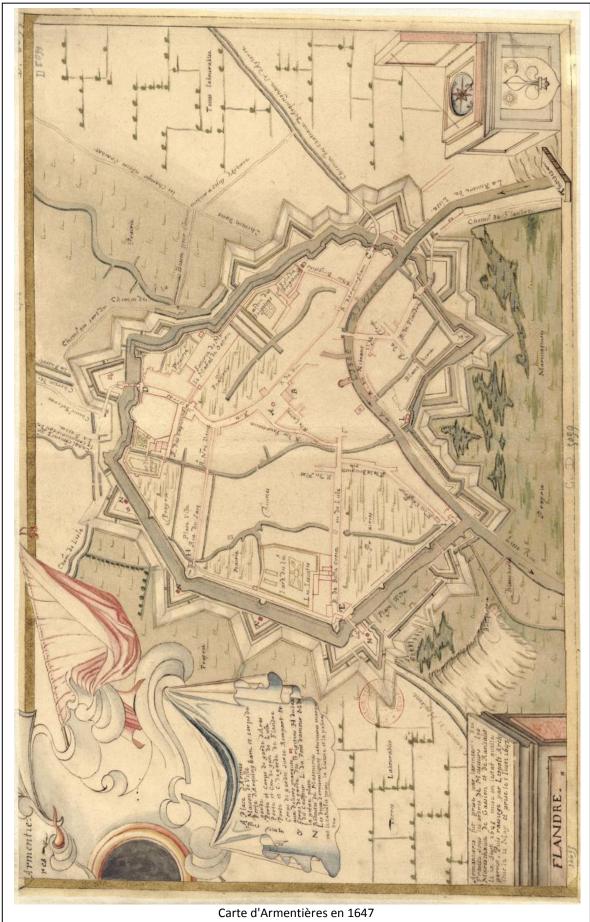
http://www.lillechatellenie.fr/Castelo/

Cliquez sur les liens pour accéder aux suppléments : sites, documents à télécharger...

SOMMAIRE

Castelo-Lillois n°13 mars 2014 SPECIAL TEMOIGNAGES

Edito	5
Appel à témoin	
Les grands événements	6
Journaux de guerre et livres de raison	
Exode guerrier	12
La guerre de Trente Ans dans la châtellenie	
Les témoins du temps	14
Dans les archives notariales lilloises du XVIIème siècle	
Livre de raison inédit	31
Du bailli de Moorsele	
Criminels à Armentières	38
D'après l'inventaire des archives communales	
Richesses de la "Pauvreté"	43
Exploiter des livres de compte à des fins généalogiques	
Rapport	51
Dénombrement dans la châtellenie au XVIIème siècle	
Invalides	71
Militaires de la châtellenie reçus à Paris	
Actes en vente	74
Quelques actes privés	
Internet	75
A aller voir	



Carte d'Armentières en 1647
Gallica – BnF
http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84440932



Appel à témoins

ous sommes entrés dans l'année du centenaire du début de la première guerre mondiale. Les institutions, les médias sont à la recherche de témoignages. Nous sommes également entrés dans l'année du huit centième anniversaire de la bataille de Bouvines mais les témoignages sont plus rares...

Vous allez découvrir dans ce numéro d'autres témoignages. Certains sont amusants, d'autres choquants, effrayants, ce sont également des témoignages de guerre, celle dite de Trente Ans qui se déroula et surtout s'éternisa dans notre secteur. Les récits qui en sont fait sont pour la plupart inédits, issus des archives notariales de la ville de Lille et environs. Un seul récit aurait pu être mis en doute mais ceux qui se répètent et s'expriment différemment à maintes reprises n'en permettent plus aucun.

Autre récit d'une vie ordinaire à la même époque, celui du bailli de Moorsele, notre voisin, que j'ai eu la chance de pouvoir lire dernièrement dans un petit livre de famille revenu d'un voyage au loin. Vous allez découvrir la foi d'un homme instruit. Foi en Dieu et foi en la capacité de l'homme de vaincre les périls. Livre de raison mêlant généalogie, comptabilité, histoire du moment et petits déboires familiaux.

Nous en profiterons pour aller consulter les publications relatant les grandes pages de l'histoire de notre région mais aussi, plus ou moins connues, de nos villages car nos ancêtres étaient d'un village comme aujourd'hui on est d'un pays. Et c'est d'ailleurs au village que nous irons chercher des renseignements généalogiques dans les registres de compte de l'ancêtre de notre assistance publique.

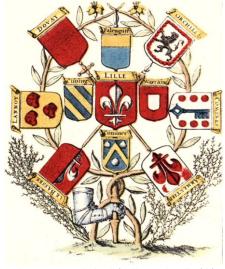
Vous voici prêts à embarquer dans un autre monde qui est aussi le vôtre.

Bonne lecture,

Christophe YERNAUX



N'oubliez pas d'utiliser le moteur de recherche de votre lecteur de fichiers PDF pour retrouver un nom ou un lieu dans cette revue



Blaue - Carte de la châtellenie de Lille (détail)

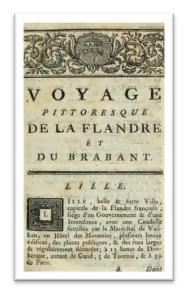
Les grands événements

Les principales sources d'informations pour les historiens régionaux, ce sont toutes ces narrations de guerres et les journaux de personnages importants.

Que ce soit des récits de voyages dans lesquels on s'attarde surtout sur les grandes villes, des récits de guerres ou des journaux de personnages importants du secteur, chacune de ces sources nous permet de mieux connaître notre région lilloise sous l'Ancien Régime.

Les journaux de voyages présentent souvent une image les contrastes et les différences que remarque le voyageur. Il retiendra les coutumes, les costumes, le parlé et les habitudes locales qu'il n'a pas l'habitude de constater chez lui. Ce sont donc également des instantanés de communes, de paysages et non des récits de choses qui s'y passent. Certains récits peuvent nous paraître naïfs d'autres plus instructifs comme celui du "Pèlerinage d'un paysan Picard à saint Jacques de Compostelle au commencement du XVIIIème siècle" qui nous permet de suivre les pas de Guillaume MANIER originaire de Carlepont (Noyon) ou le "Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant" de Jean Baptiste DESCAMPS en 1769.

Sans être un journal de voyage les **rapports envoyés par les Intendants de Flandre au roi** sont aussi très instructifs et surprenants. Ils dressent à la fois un état des lieux de l'administration et des établissements sur leur juridiction mais aussi de ses habitants.



Extraits du Mémoire sur la Flandre wallonne par l'intendant DUGUE DE BAGNOLS en 1698²:

On peut dire qu'il n'y a gueres de païs au monde où les habitants soient plus laborieux que dans la Chastellenie de l'Isle.

Les lins raportent tant de profit que quand ils viennent bien ils valent quasi le prix du fonds de la terre sur la quelle on les a depoüillés. Il y faut beaucoup de soin et de depense, mais l'avantage que l'on y trouve fait que l'on risque quelque chose pour en tirer huit ou dix fois autant.

Le genie des habitans n'est pas vif, leur humeur est particuliere et reservés, ils ne s'appliquent pas beaucoup aux sciences, encore moins aux belles lettres. Leur premier attachement est au commerce auquel ils se donnent entierement et reussissent fort bien. Ils agissent fidelement dans les affaires et ne se communiquent pas aux etrangers, au contraire ils s'en défient. Le petit peuple y est grossier. Les uns et les autres ne veulent pas etre traités rudement, et par la douceur on en fait tout ce qu'on veut. Enfin ce sont de bonnes gens en qui on se peut fier et qui ne demandent pas mieux que de faire plaisir; ils sont bien ayse d'y trouver leur compte.

Les femmes y sont belles, elles ont de l'esprit et aiment le luxe, et comme elles sont bonnes menageres, elles tachent d'epargner dans leur maison ce qui leur est necessaire pour paroitre avec eclat dans le public.

Les Ecclesiastiques Seculiers ne s'attachent gueres plus aux sciences que les gens du monde, et on en voit rarement prescher. Les Reguliers y supleent. Le peuple se contente de leurs sermons.

¹ Guillaume MANIER le pèlerin, la Vague Verte, 2002

² L'intégralité du document est téléchargeable sur lillechatellenie.fr

Les autres Nobles qui sont dans le service n'y sont pas encore avancés. Et pour les honneurs de la Cour ils ne parroissent pas y estre assés sensibles pour les rechercher.

On a deja dit que les droits d'entrées et de sorties se paient dans ce pais suivant le tarif de 1671 et les arrests rendus en consequence, et on doit ajouter que quelques uns de ces droits sont si hauts que cela fait beaucoup de tort au commerce, et que les marchands risque tout pour ne les point paier.

Les commercants ne font pas meme difficulté de dire que ceux qui sont commis pour empecher leurs fraudes, sont les premiers à les favoriser par le profit qu'ils y trouvent, ensorte que le Roy est privé de ces droits dont Sa Majesté tireroit à ce qu'on pretend beaucoup davantage si elle avoit la bonté de les diminuer, puis qu'en ce cas les Marchands les paieroient bien plus regulierement qu'ils ne font.

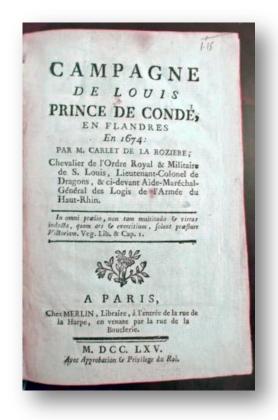
Les marchands et voituriers sont obligés de metre souvent la main a la bourse, chose peu agreable aux flamans, et qui leur fait souhaiter de voir diminuer le nombre de ceux qui leur demandent ces differens droits.

Les journaux de guerre sont plus nombreux qui parlent des invasions successives et fréquentes qui eurent lieu chez nous. Il y a déjà les journaux au sens moderne du terme puisque les gazettes existent depuis bien longtemps. La bataille de Fontenoy est déjà relatée en 1745. Il y a ensuite les récits de guerre reçus comme tels par des militaires ou reconstitués d'après leurs lettres. On notera par exemple "Lettres et mémoires du maréchal DE SAXE relatifs aux événements auxquels il a eu part, ou qui se sont passés depuis 1733 jusqu'en 1750, notamment aux campagnes de Flandre de 1744 à 1748", "Mémoires de M. DE LA COLONIE, maréchal de camp des armées de l'Electeur de Bavière, contenant les événements de la guerre depuis le siège de Namur en 1692 jusqu'à la bataille de Bellegrade en 1717, la description circonstanciée des batailles & sièges en Allemagne, en Flandre, en Espagne, &c. avec les avantures et les combats particuliers de l'auteur", "Campagne de Louis, prince DE CONDE en Flandres en 1674", "Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV" par le lieutenant général DE VAULT, le Cardinal



Le maréchal de Croÿ – Château de Dülmen

BENTIVOGLIO écrit "*Histoire* des guerres de Flandre". Mais aussi le célèbre récit



"Histoire de la Guerre de Flandre escrite en latin par Famianus STRADA, de la Compagnie de Jésus", DE BEAURAIN & BOISGELIN DE CUCE (L. B.)

"Histoire militaire du duc de Luxembourg, contenant le détail des marches, campemens, batailles, sièges & mouvemens des armées du Roi & de celles des alliés en Flandre accompagnée des cartes générales du Pays" 1758, Denis Joseph Thomas DE RUYANT DE CAMBRONNE, "Un capitaine au régiment du roi, étude d'une famille de Flandre française", les mémoire du duc de MARLBOROUGH ou le livre de raison du maréchal Emmanuel DE CROY, duc de Croÿ, prince de Mœurs et de Solre, marquis de Quesnoy sur Deûle, baron de Condé sur Escaut qui évoque non seulement ses batailles mais aussi sa vie de famille, ses loisirs, ses problèmes de santé, ses retours nostalgiques dans le Nord sur les lieux où il a passé son enfance...

Deux récits de sièges par des témoins du lieu :

- "Journal du siège de la ville d'Armentières". De tout ce qui s'est passé de plus remarquable depuis le 11 de mai 1647 jusques au 30 dudit mois, et comme elle fut rendue le même jour de l'Ascension du Sauveur, par les armes du roi sous le commandement de son Altesse Impériale le sérénissime archiduc Léopold ensemble la reprise du bourg et château de Comines¹.
- "Mon aïeul" Jean GODEFROY. Relation du siège de Lille en 1708².

Récits d'une époque parfois écrits par des civils comme "La vie de mon père" par Rétif DE LA BRETONNE en Bourgogne, 1778, "Les papiers d'un laboureur" en Vendômois, 1781, "Mémoires" de Valentin JAMERAY-DUVAL, fils de paysan de l'Yonne puis bibliothécaire du duc de Lorraine

Plus proches de nous : "Chronique de Flandres anciennement composée par auteur incertain, et nouvellement mise en lumière. Les mémoires de Messire Olivier DE LA MARCHE, premier Maistre d'hôtel de l'Archiduc Philippe d'Autriche, Comte de Flandres, choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France, avec notices biographiques" par J.A.C. BUCHON, importantes chroniques du XV^{ème} siècle de l'histoire des Pays-Bas Bourguignons par le Chevalier George CASTELAIN de Valenciennes.

- "Livre de Messire Jacques DE LALAING" XVème siècles³.
- "*Le journal d'un bourgeois de Tournai : Pasquier DE LE BARRE*" pour la période 1500-1565, suspecté d'hérésie⁴.

Un livre de raison (du latin *liber rationis* ou *liber rationum*, c'est-à-dire "livre de comptes") est un registre de comptabilité domestique comportant également des notations à caractère familial ou local. Tenu par le père de famille, il constituait un aide-mémoire pour l'auteur, mais il était principalement destiné à renseigner ses héritiers. Fréquemment, un même livre de raison se transmettait de génération en génération, chaque chef de famille le tenant à son tour. Il est donc différent d'un simple livre de comptes comme celui que tient Philippe CATTEAU, censier à Roncq de 1689 à 1719⁵.



- "Journal d'un curé de campagne au XVIIIème siècle" par l'abbé DUBOIS de Rumegies

Vrai journal, tenu par un vrai curé de campagne, ce document nous vient d'un village situé sur la frontière belge, dans l'ancien Tournaisis, Rumegies (Nord, arrondissement de Valenciennes, commune de Saint-Amand-les-Eaux). Là vécut, au tournant des XVIIIème et XVIIIème siècles, le curé Alexandre DUBOIS, qui dirigea sa paroisse pendant 53 ans (1686-1739), partageant en tout les joies et les épreuves de son troupeau, dans une région où des guerres atroces achevaient de fixer les limites de la France. Dans le Journal qu'il tint pendant environ 25 ans, on voit revivre avec une extrême précision un de ces petits groupes humains qui échappent généralement aux prises de la science et qui pourtant constituent la substance même du passé. On lie connaissance avec un prêtre droit, rigide même et pourtant plein de passions et de préjugés. On découvre dans un cadre restreint les contrecoups parfois tragiques des malheurs et des controverses de ce temps. Le lecteur ne pourra plus oublier certains cris de douleur devant des excès de misère : « On était las d'être au monde » (1694) ou « Le Jugement dernier sera-t-il plus effroyable ? » (1709). Aux historiens d'utiliser cette riche matière⁶.

¹ Reimpr. de Vitez-Gérard, Lille, 1876 http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8402142

² A.D.59 Manuscrits 198 et 249.

³ 213 feuillets. Bibliothèque Municipale de Valenciennes n°665 (524).

⁴ http://books.google.fr/books?id=_GYSAAAAYAAJ&hl=fr&pg=PP1#v=onepage&q&f=false

⁵ A.D.59 Cumulus 13068

⁶ www.septentrion.com 194 p. 20,90 € en savoir plus : http://clio-cr.clionautes.org/journal-d-un-cure-de-campagne-au-xviie-siecle.html

- "Livre de raison de Nicolas VAN PRADELLES" 1564-1637 d'Hazebrouck¹.
- "*Livre de raison de Toussaint MUYSSART*" 1566-1572 avec les événements politiques dans les Pays-Bas. Bourgeois et mayeur de Lille².
- "Livre de raison de Jean Baptiste DE HAYNIN" 1602-1681³.
- "Le charme discret de Jean SCHUERMANS, curé flamand du XVIIème siècle"

Qui n'est pas un livre de raison mais le résultat d'une enquête dans les archives. Le charme indiscret est une histoire éternelle, remplie de sentiments universels - amitié, amour, joie, gravité, désespoir, méfiance - ... et de sexe. Le récit commence le jour même de la proclamation du Traité de Westphalie (1648), qui met un terme à la Guerre de Quatre-vingts Ans entre le Roi d'Espagne et les États de Hollande. Dans l'euphorie des festivités, Jan SCHUERMANS, intelligent et sémillant curé d'Ename, paisible village de Flandre, faisant fi de la pruderie de son époque, se laisse aller à coucher avec une jeune femme. Les circonstances sont floues. S'agit-il de séduction ou de viol ? Quoi qu'il en soit, un enfant naît presque huit mois plus tard et meurt quelques jours après. Ce décès n'empêche pas la machine judiciaire ecclésiastique de s'acharner à l'enquête. Poursuivi, Jan SCHUERMANS se réfugie à L'Écluse (Sluis), ville devenue hollandaise en vertu du Traité. Or, voici qu'on découvre d'autres scandales impliquant une moniale et des femmes du village. Condamné et chassé de son village, notre curé se retrouve en fâcheuse posture à Dunkerque, juste au moment de la Bataille des Dunes,



repart sur les routes de l'exil et finit ses jours dans les parages de Furnes. Toute sa vie n'est qu'une longue succession d'ambitions frustrées, d'humiliations profondes et de poursuites acharnées. L'auteur excelle à brosser cette tragique « petite histoire » personnelle sur fond d'Histoire avec un grand H. Il évoque d'une part le curé et sa clique d'amis et amies, de l'autre les grands événements de ce dix-septième siècle, dont le dépeçage de la Flandre, disputée entre l'Espagne, la France et les Provinces-Unies. L'auteur exploite un éventail de documents étonnamment riche et varié pour retracer les faits certes mais avant tout pour pénétrer la psychologie des personnages. Il dénonce en même temps la mesquinerie de la Contre-Réforme avec son cortège de haines et de suspicions. Lancinantes, ces paroles de Jan SCHUERMANS : « Je ne voulais pas de quelque chose de vivant »⁴.

- Parmi l'élite roturière du Tiers État, les OVIGNEUR sont inscrits au registre des Bourgeois de Lille depuis la fin du XVIIe siècle. Un livre de raison contenant l'état civil (naissances et décès) a été tenu avec soin pendant quatre siècles, passant successivement des mains de la famille POUILLE à la famille BOCQUET puis échu à la famille OVIGNEUR -par l'alliance de Marie Joseph BOCQUET (1704-1787) à Joseph OVIGNEUR (1697-1765). Il servait à régler filiations et successions. Celui qui commence ce livre de raison, Jacques POUILLE, mort en 1597, y consigne pour, "le 30 jour de novembre 1568", les premières lignes, après, chrétien, avoir tracé une croix : "Mémoire que moy, Jacques POUILLE et Antoinette DAUSSY, avons esté ensemble par mariage". Les POUILLE appartenant aussi à la bourgeoisie de Lille œuvraient dans le commerce des draps. Lieu de détention inconnu.
- "Livre des choses plus mémorables arrivées depuis l'an 1650 jusque à l'an présent (1716)", de par André GOSSIAUX à Lille, in Société d'études de Cambrai, p. 76-79, 1920, publié par Leclair.
- "Notes généalogiques de la famille COUROUBLE". Sur une couverture de Bible. Commencées par un fils d'Adrien (DU)COUROUBLE (+1694), censier des Obeaux à Bondues, époux de Péronne LEPERS. Etait en possession du colonel Jean DALLE il y a plusieurs années. Lieu actuel de détention inconnu.

A télécharger : http://genescan.free.fr/famille/vanpradelles/livreraison/index.html

² 4 feuillets A.D.59 Flandre wallonne 336/3138.

³ 55 feuillets, microfilm aux A.D.59. J 124.

www.septentrion.com 192 pages 16,15 €



- "Chronique mémorial des choses mémorables par moy Pierre Ignace CHAVATTE" écrite par un ouvrier sayetteur du quartier saint Sauveur à Lille sous Louis XIV.

L'auteur nous entretient de son métier, de ses difficultés d'existence, de l'influence du catholicisme dans la cité, des divertissements et loisirs populaires, du climat. Mais il témoigne aussi de la grande histoire, des conflits armés, du passage d'anciennes provinces des Pays-Bas espagnols sous la souveraineté française. Il n'aime guère Louis XIV et ses troupes qui "mettent à la besace" les paysans flamands et hennuyers plutôt que de secourir Vienne assiégée par les Turcs. Il est attentif aux faits et gestes du prince d'Orange en lequel il place secrètement ses espoirs¹.

- "La finance d'un bourgeois de Lille au XVIIème siècle : livre de raison de François-Daniel LE COMTE, escuyer, conseiller, secrétaire du roi, maison et couronne de France" (1664-1717), 1889, 136 p., publié par A. HOUZE DE L'AULNOIT.

- "*Livre de famille de Pierre HOUZE*" 1685-1742, 48 feuillets. Note sur cette famille, évènements remarquables à Lille, le siège de 1708².
- "Livres de raison de Pitronelle DE VRIERE et de la famille LORIDAN (branche dite de Dranoute) 1709-1799"³.
- "Un livre de raison d'origine lilloise (Dominique-Joseph LAUGIER, 1716-1796)"4.
- "Député-Paysan et fermière en Flandre en 1789, la correspondance des LEPOUTRE" à Linselles⁵.

En mars 1789, Pierre-François LEPOUTRE, fermier à Linselles, est élu député de la gouvernance de Lille aux États généraux ; son élection constitue en elle-même un épisode révélateur de la dynamique politique dans laquelle la France est engagée. Notre paysan croyait sans doute rester quelques semaines à Versailles ; en fait, membre de l'Assemblée devenue nationale constituante, il séjourne au cœur de la France en révolution et reste deux ans et demi loin de la ferme des Wattines que dirige son épouse, Angélique LEPOUTRE-DELPUTTE. Ainsi séparé, le couple échange près de 500 lettres.

Ce volume restitue fidèlement la majeure partie de cette correspondance exceptionnelle. Elle constitue une évocation très concrète de l'histoire générale de la Révolution tout en fourmillant de notations sur les préoccupations quotidiennes des députés. Mais cette correspondance à double sens permet aussi d'appréhender l'indéniable mise en mouvement des provinces par l'événement révolutionnaire. On perçoit bien la complexité des adhésions et des refus à l'égard du changement en cours, l'enchevêtrement des espoirs et des inquiétudes dans les campagnes flamandes qui ne sont pas aussi immédiatement antirévolutionnaire qu'on le prétend parfois.



¹ Alain LOTTIN, Commission royale d'histoire, 508 pages 48 € http://www.kcgeschiedenis.be/fr/publications/catalogue/resume/c18.html (on peut le trouver au Furet du Nord et des exemplaires de la première publication de 1979 peuvent se trouver chez des bouquinistes).

² Bibliothèque Municipale de Lille n°701.

³ Nord généalogie. Bulletin du Groupement Généalogique de la Région du Nord. Flandres, Hainaut, Artois, 1996, n° 142, p. 476-85, pub. par Régis DESWARTE.

⁴ Bulletin de la Commission historique du département du Nord, 33 (1930), p. 133-136 ; publié par RAOUST-LELEU.

⁵ Université Lille III, 30 € http://commandes.recherche.univ-lille3.fr/publications/irhis/303-depute-paysan-et-fermiere-de-flandre-en-1789-la-correspondance-des-lepoutre.html

À côté des grands engagements et de la grave question religieuse, c'est une multitude de préoccupations qui s'enchevêtrent : des problèmes de subsistance à la contrebande, de la révolution brabançonne aux rumeurs de guerre, des contributions patriotiques aux problèmes des assignats. Par ailleurs, les lettres nous font pénétrer à la fois dans une exploitation agricole et dans la vie d'une famille de notables villageois. L'intensification de l'agriculture et la diversification des activités, l'importance des fêtes familiales et l'étendue du réseau de relations, où figurent bien des noms connus, le souci du député de sauvegarder son approvisionnement en beurre flamand et l'impatience de l'épouse, sur qui pèse lourdement cette longue séparation, constituent quelques fils conducteurs passionnants d'un document où chacun trouvera bien d'autres centres d'intérêt particuliers.

Pour faciliter la lecture, une introduction d'une quarantaine de pages, présente les principaux éléments du contexte national et régional ; des notes, un glossaire, un index des noms de personnes, une carte et des tableaux guident aussi la découverte.

De Linselles, le 1^{er} janvier 1790

Monsieur et Cher Mary,

J'ay reçu votre lettre en date du 27 avec toute la satisfaction possible et que vous me dites que vous êtes très satisfait : des habitants de Bousbecque, de leur façon d'agir pour faire des juges. J'avais toujours oublié de vous dire que Linselles l'avait fait huit jours avant Bousbecque, mais tout différent. Peut-être est-il bon également ; le magistrat a nommé six juges. Cela n'a pas été fait au plus de voix, comme à Bousbecque. Les juges nommés sont : Jean-Baptiste LEDUC, DEREUX, marchand de lin, le cousin VENANT, le cousin SIX, un certain DELOBEL et l'autre, on dit mon oncle ROUZE, voilà les six que le magistrat a nommés. On dit que c'était Mme DERVAUX. J'avais oublié de vous dire dans ma dernière que MARESCAUX m'avait fait des compliments de celuy de Wambrechies, j'ai oublié son nom, que vous luy avez écrit une lettre, que vous luy avez fait un sensible plaisir, qu'il vous en sera très reconnaissant à votre retour.

Mon frère ODON nous a rendu visite hier, cela m'a fait beaucoup de plaisir et surtout pour l'article des moutons. Je l'ai prié d'aller les voir ; il m'a dit toutes bonnes choses ; il en avait entendu parler avant à Tourcoing où j'ai été dans le cas d'en vendre deux cette semaine ; l'un était un « étique » et l'autre, il y avait une dizaine de jours qu'il ne mangeait pas pour engraisser. Je les ai vendu tous les deux, craignant le pire, pour 21 écus et demi et celui malade, il était très bon. J'ai dit entre nous deux ; mon frère ODON m'a déclaré sa grande misère touchant ses moutons ; il y a eu aux environs de deux mois, qu'ils ont eu le malheur d'avoir un chien enragé, il n'a pas manqué de donner la rage à tous les moutons ; ils ont été 51 jours sans rien voir ; le jour de Noël, il en a fait enfouir un et, à présent, on commence à en voir deux ou trois, qui font des mines extraordinaires, ils ne mordent pas, mais ils tombent sur leur tête et ils ne mangent pas grand chose. J'ai fait ma déclaration à Jean-Baptiste LEDUC ce matin. Je n'en ai pas parlé au garçon ; je sens bien que cela coûterait beaucoup à la mère de laisser aller son garçon à Paris, mais le père doit venir cet après-midi, pour nous s'expliquer.

Des compliments de mon frère ODON, de mon frère de Rekkem et encore de plusieurs autres qui vous font les mêmes souhaits.

Il faut que je finisse, vous savez l'ordinaire du jour de l'an. Tous les domestiques et les ouvriers vous souhaitent une année heureuse et les enfants vous demandent la bénédiction et je vous embrasse de cœur et je vous souhaite une santé parfaite ; j'ai embrassé vos enfants pour vous.

Monsieur, mon cher Amy, votre très attachée femme Angélique Delputte

J'ai acquitté, à l'égard de vos enfants de ce que vous m'aviez dit. Ils m'ont fait beaucoup de promesses et ils vous remercient.

Moins connues sont les **chroniques d'établissements religieux** qui racontent l'histoire du lieu mais aussi celle de la contrée. On y retrouve bien sûr des récits de guerre, en particulier lorsqu'elles ont porté atteinte aux biens de l'abbaye, mais aussi des notices concernant des religieux, leurs voyages... Le plus complet est certainement celui qui est écrit par Jean DE LA BARRE, abbé de Loos sous le titre de "*L'Héraclée flamand*" qui couvre la période de la guerre de Trente Ans¹. Alain LOTTIN devrait publier prochainement une étude de ce document. On trouve aussi la chronique d'un autre religieux de l'abbaye de Loos à la même époque : Jean GOUSELAIRE² et celle de l'abbaye de Marquette.

La plupart de ces ouvrages sont téléchargeables gratuitement sur Gallica ou Google Books.

1

B.M.Lille Ms 319-320

² B.R.Bruxelles manuscrit 19372

Exode guerrier

L'histoire se répète bien souvent en particulier lorsqu'il s'agit des différentes invasions que la châtellenie de Lille eut à subir au cours des siècles. La voici à nouveau victime d'une guerre qui va s'éterniser.

En consultant les premiers registres de mariage de la paroisse La Madeleine à Lille on est surpris de voir que de nombreux mariages de non-Lillois y sont célébrés de 1641 à 1642 :

29/09/1641 Jean CUVELIER de Corroy en Artois avec Martine BOTRY de Beve en Hainaut

01/02/1642 François WARET de Bours en Artois avec Françoise DEMURE de Penin en Artois

17/02/1642 Charles MORTAIGNE avec Marie MASCLEF tous deux de Pont à Vendin

07/04/1642 Michel POUILLE avec Jeanne ALEXANDRE de Bauvin-Provin

21/04/1642 Pierre BILLAUD avec Anne POISSONNIER tous deux de Marquillies

26/04/1642 François BAUDRELOT avec Françoise LECOMTE de Saint Pol en Artois

27/04/1642 Jacques CHOCQUE de Mondicourt avec Jeanne DUTAILLY de Sains près de St Pol en Artois

14/05/1642 Guillaume DESCHAMPS avec Isabeau DECARNIN tous deux de Phalempin

21/05/1642 Jean DOUCHET avec Catherine CARPENTIER de Provin-Bauvin

08/06/1642 Alexandre LEFEBVRE de Santes avec Catherine DENOLETZ de Provin-Bauvin

22/06/1642 Jacques DRUON avec Anne FONTAINE mariés par le pasteur de (Pont à) Vendin

Que c'est-il dont passé pour qu'à cette époque autant d'Artésiens, d'habitants du Carembault et des Weppes viennent se marier à Lille ?

En fait depuis mais 1635 la France a déclaré la guerre à l'Espagne, c'est le début de la guerre de trente ans. Mazarin souhaite l'acquisition des Pays-Bas espagnols qui fournirait à la ville de Paris un boulevard inexpugnable et en ferait vraiment le cœur de la France. La région de Lille subira les flux et reflux des armées française et espagnole pendant des années.

En 1636 déjà, première apparition de la peste, les rues de Lille sont parsemées de mourants "une infinité de monde qui est mort par fiebvres chaides, dissentries et aultrement, le tout causé par la guerre, vray pépinière de tous maulx". La production textile chute, la région perd ses ouvriers mourants.

Les Espagnols prennent le dessus et descendent vers
Paris. Mais les choses changent, notamment à cause de
problèmes logistiques et dans les années 1638-1642 plusieurs
villes sont menacées par les Français : Saint-Omer (1638) d'autres
prises : Landrecies, Le Catteau, Cassel, Hesdin (1639) dont le beffroi
est abattu, La Bassée, Arras (9 août 1640) dont on dit de ses habitants
"qu'ils sont tous ennemis jurés des Français et plus Espagnols que les

Castillans" et dont certains préfèreront s'exiler. On voit affluer 3000 réfugiés à Lille dont 1200 enfants cette année là venant d'Artois et du Hainaut, augmentant l'insalubrité, la mendicité et la difficulté à trouver de quoi nourrir la population. Le Magistrat conclu de cette situation "fut résolue d'avoir patience, parce ce que l'on ne pouvoit bonnement les congédier" mais cherche à renvoyer les familles des villages les plus proches lorsque ceuxci n'ont pas été détruits.

¹ Abbé Jean DELEBARRE "L'Héraclée flamand" B.M.Lille manuscrit 319 cité par A. LOTTIN dans "Lille, citadelle de la Contre-réforme?".

On redoute les soldats Lorrains particulièrement sanguinaires menés par le duc de Lorraine surnommé "le duc de ruine" (duc de Guignes en fait). A Vraucourt des soldats brûlent l'église avec plus de soixante personnes de tous âges à l'intérieur. L'armée continue d'avancer et c'est le tour de Bapaume et d'Aire sur la Lys, La Bassée (30 août 1641). Même la banlieue de Lille (31 août 1641) est menacée par l'armée française. Toutefois Lille n'aura pas à subir de siège mais ses faubourgs sont incendiés : ceux les Malades et de Notre-Dame. 35 moulins sont détruits ainsi que les abbayes de Loos et Cysoing. Mais aussi Haubourdin, Lomme, Esquermes, Emmerin, Seclin, Wavrin et Pont à Vendin.

De nouveaux réfugiés affluent dans Lille avec leurs animaux. Une nouvelle épidémie survient en 1641 entraînant des milliers de morts. Don Francisco DE MELO, gouverneur général des Pays-Bas organise la défense puis la contre-attaque en Flandre. Seules Arras, Hesdin, Bapaume et Landrecies resteront aux mains des Français. Le 19 mai 1643 les Espagnols qui poursuivent les Français vers Paris sont défaits à Rocroi.

A nouveau les Français montent vers la Flandre maritime et la vallée de la Lys. La banlieue de Lille est à nouveau incendiée en 1644 et septembre 1645, les faubourgs saint Pierre et de la Barre sont détruits (12 sept.) mais les bourgeois chassent les ennemis Français. Hem, Toufflers, Croix, Roubaix et Tourcoing ne sont pas épargnées. Le comte DE ROEULX, gouverneur, constate "depuis ung an, il y at eu une telle mortalité qu'aucun (certains) villages en sont presques déserts, oultre que tous les villages de ce gouvernement qui sont entre Douay et Vallenciennes sont entièrement ruinés et abandonnés". Les soldats des deux camps rançonnent et pillent tout comme leurs déserteurs et des bandes de brigands lancées sur les routes par opportunisme ou par leur pauvreté. Les impôts et baux ne sont plus payés, chacun conserve chez lui ce qu'il peut sauvegarder en nature ou en argent.

Armentières est prise le 10 septembre 1645 puis, après un siège, reprise par les Espagnols le 30 mai 1647, les blessés arrivent à Lille. Forcés de loger les soldats ou de payer des droits de passage, les communes et les corps de métiers payent une sauvegarde qui est rarement respectée. Les Espagnols perdent Gravelines, Mardyck, Bourbourg, Bergues (1646) et Furnes (1647). En 1646 les Espagnols inondent les terres de Flandre jusqu'aux Moëres pour défendre Dunkerque en vain, la ville est prise de 10 octobre. Puis ils font des incursions dans la région lilloise à Hem, Toufflers, Croix, Roubaix et Tourcoing. Lens (1648), Lillers, Hesdin, le pays de l'Alleu font parties des villes prises par les Français.

Une paix précaire est signée en 1648 à Münster en Westphalie où l'Espagne ferme l'Escaut et reconnait l'existence de la République des Provinces Unies mais refuse de laisser les Pays-Bas méridionaux aux mains des Français. Reste donc toujours les Espagnols à combattre. La guerre se poursuivra encore quelques années.



Banquet de la garde civique d'Amsterdam à l'occasion de la paix de Münster par Bartholomé VAN DER HELST, peint en 1648

Les prix des céréales augmentent dramatiquement provoquant une émeute à Lille en 1650. Il faudra attendre le traité des Pyrénées en 1659 pour que Louis XIV garde l'Artois et plusieurs places en Flandre maritime (Dunkerque devient française en 1662) et en Hainaut. La Bassée redevient espagnole comme toute la châtellenie de Lille jusqu'en 1668.

Les témoins du temps

Les livres de raison ne sont pas les seuls lieux où l'on trouve des témoignages de vie. En période de crise les notaires prennent également des dépositions très intéressantes.

Les archives notariales de la châtellenie de Lille sont très riches en informations sur la manière dont vivaient nos prédécesseurs. Les conflits, qu'ils soient militaires ou civils, s'ils ne se terminent pas tous devant la justice, sont le plus souvent enregistrés par un notaire. Nous avons déjà vu à plusieurs reprises les "pépites" ou "tranches de vie" extraites de ces documents. Encore faut-il que ces archives aient été conservées puisque la réglementation contraignant les notaires à déposer un exemplaire de leurs contrats ne fut mise en place qu'en 1671 dans notre secteur.

Cette fois ci je m'arrêterai particulièrement sur les témoignages rendus à l'occasion de la guerre de Trente Ans dont il vient d'être question. Ces enregistrements se font bien sûr pour des raisons financières et non pour laisser une trace pour la postérité. Ils sont donc orientés, parfois répétitifs mais toujours très instructifs. Ce type de document a, par ailleurs, la particularité de préciser l'âge des témoins ce qui est une information rare à cette époque et que nous ne trouvons pas dans les registres paroissiaux.

Dates et lieux

Différentes mentions nous permettent d'avoir une idée de la chronologie des mouvements des armées française et espagnole qui, loin de toujours se déplacer en un seul bloc, procèdent à ce que l'on appelle des "courses" c'est-à-dire des intrusions ponctuelles dans les villages et dans les faubourgs de Lille.

Août 1641 Lompret - En août 1641 et depuis et jusqu'au siège et reprise de La Bassée des soldats Français et autres conversaient et hantaient Lompret y brûlant censes et maisons, pillant et emportant tout ce qu'ils pouvaient trouver et ravir tant bestiaux, blé qu'autres sortes de grains.

Novembre 1641 Fromelles - La maison de ladite Marie DEGRUISON à Fromelles aurait brûlée en 1641 vers la Toussaint, l'ayant auparavant avec ses enfants quittée et abandonnée à raison des guerres, où ses grains y auraient brûlés.

Août 1644 Environs de Don - En août ou septembre 1644 les troupes des gens de guerre de son excellence de duc de LORRAINE sont venues loger en grand nombre es villages de Don, Annœullin, Carvin Espinoy, Allennes et autres es environs.

1644-1645 Radinghem - En l'année 1645 lorsque les armées de France auraient mis le siège proche d'Armentières, et davantage en l'an 1644 lorsque les troupes d'Allemands étant à Radinghem conduits par le Prince de LIGNE, ayant été 8 jours et encore davantage.

1645 Lille - Lorsque l'armée de GASSION et RANSAU auraient pris poste du quartier de Lille.

Novembre 1645 Nord du Ferrain - Les prises des villes d'Armentières, bourgs de Quesnoy sur Deûle, Warneton, Comines et ville de Menin et autres places ayant accès à la rivière de la Lys par nos ennemis Français il y a six à sept semaines.

Septembre 1646 Menin, Courtrai, Lannoy - Depuis que l'armée de nos ennemis est proche de Lille soit depuis août ou commencement de septembre 1646 et les prises qu'ils ont peu de temps après faites des villes de Menin, Courtrai, château de Lannoy et autres places.

1645 à 1647 Pont à Marcq - L'an 1645-1646 lors que l'armée française est venue loger à Pont à Marcq et encore l'année 1647 le duc de LORRAINE est venu loger à Pont à Marcq avec toute son armée, pillant, ravageant et ruinant ledit village en battant toutes les graines des granges et l'année 1648 ladite armée est venue loger audit village de Marcq en faisant grands dégâts et principalement alors qu'ils étaient logés vers Lille.

Mai 1646 Lambersart - A cause des guerres et des cours et conversation que font journellement nos ennemis Français à Lambersart et environs, voire jusqu'aux faubourgs de Lille.

Juin 1646 Pont à Marcq - L'armée française venue loger à Pont à Marcq le 10 juin 1646 conduite par le Sieur duc d'ENGHIEN.

Avril 1647 Fives - Durant presque toute cette année ils ont du abandonner leurs maisons à raison des passages et repassages des armées de sa majesté à Fives particulièrement les mois d'avril, mai, juin et commencement de juillet alors que chaque armée est venue.

Mai 1647 Fromelles - En mai 1647, le régiment de SAVARY serait entre 10 ou 12 heures de la nuit venu loger à Fromelles.

Août 1647 Fromelles - L'août 1647, ledit MOREL aurait perdu la plus saine partie de ses avestures et abblais, n'en ayant pu profiter fors que peu de choses que gens de guerre auraient laissé sur les héritages par lui occupés, affirmant de plus qu'ils auraient vu ce jour une escouade de cavalerie de la garnison de Lille passant au travers dudit Fromelles et retournait vers ledit Lille et menait avec elle deux chevaux, lesquels appartiennent audit MOREL, dans laquelle escouade il y aurait un certain Pierre François DE BELLE VALLEZ.

Mai 1648 Bondues - Le 17 mai 1648 lors que son Altesse avec les princes et notre armée ont été reprendre la ville de Courtrai, sa plus grande partie de l'armée a fait halte à Bondues et ont tenu **conseil de guerre** au "Jardin du Belarbre" proche du château de Bondues durant lequel temps lesdits soldats ont passé et repassé au travers des avestures.

Juillet 1648 Péronne - Edouard BERTIN courrier de la ville de Paris à Lille affirme que lors de son dernier voyage le 29 juillet, parvenu à la ville de Péronne, à une lieue 1/2 de Cambrai il a rencontré quelques soldats qui, bien qu'il leur ait donné six à sept pièces d'or, lui ont pris sa malle contenant 600 francs d'écus d'or à porter à la maison du monnoyée de Tournai et 30 livres de mercerie.

Août 1648 Lille - A la fin du mois d'août ou commencement de septembre dernier sur ce que les ennemis français se sont retrouvés aux environs de cette ville de Lille.

Août 1648 Environs de Lannoy - Par la prise du château et ville de Lannoy la garnison y a logé et en août 1648 l'armée du roi d'Espagne a été loger aux environs de Lannoy particulièrement à Wattrelos, Leers, Néchin, Lys et environs.



Lannoy vers 1603 – Albums de Croÿ Tome XII – J-M. Duvosquel, Crédit Communal de Belgique 1985

Septembre 1648 Nord du Ferrain - L'armée d'Espagne est venue loger aux environs de Lille à Bondues, Linselles, Roncq, Halluin, Bousbecque et autres villages en grand nombre pendant 17 à 18 jours.

1648-1649 Croix - Pour les contributions et logement des soldats à Croix en juin 1648 et avril 1649.

1648- Pour la partie d'une assiette pour logement de soldats à Wasquehal en 1648.

Avril 1649 Environs de Croix - En avril 1649 lorsque la plupart de l'armée Lorraine a logée à Croix, Wasquehal et villages voisins.

Avril 1649 Marcq en B. - En avril 1649 il a du, deux fois, loger à Marcq en Baroeul, en l'espace de six jours, des gens de guerre de l'armée du duc de Lorraine.

1649 Bondues, Wasquehal – Les Lorrains sont retournés venant des villages de Bondues et Linselles loger à Wasquehal et Croix l'espace de cinq jours.

Octobre 1649 Sainghin en M., Ascq - Des soldats Lorrains en grand nombre sont venus alors qu'ils logeaient à Sainghin en Mélantois le 11 octobre 1649 à Ascq.

1649 à 1650 Environs de Tourmignies — Jean DORCHIES bailli de Tourmignies a subit des pertes par les gens de guerre venus à Tourmignies, Mérignies et villages circonvoisins les années 1649 et 1650 dont les armées passant et repassant, pillant et ravageant les avestures.

1649 à 1651 Radinghem - Martin a labouré et ensemencé pour les années 1649 à 1651, mais en raison des armées d'Espagne et de France passant et rapassant, étant icelle armée du quartier d'Armentières, Lille, Haubourdin et autres lieux, et celle de France étant par plusieurs fois proche de La Bassée, Lens, Illies et Pont d'Estaires, les soldats ravageant Radinghem et prenant tout ce qu'ils pouvaient, meubles, bestiaux, avestures, ledit Martin LECOURT a eu de grands frais de sauvegarde et n'a pu récolter qu'une petite partie.

Mai 1651 Bousbecque - Depuis le commencement de mai 1651 dans une maison à Bousbecque appartenant à la veuve de Josse DESRUYELLES a servi de logement aux soldats de l'armée d'Espagne de 14 régiments et environs pendant 14 jours et qu'en juillet 1651.

1651 à 1653 Radinghem, La Gorgue, Emmerin, Haubourdin - L'an 1651, les manants dudit Radinghem ont été obligé de racheter le logement du Colonel MICHEL, la même année 1651, lesdits manants auraient été obligés de se retirer es villes et forts à cause que l'armée du Maréchal VILTIERS était logé à La Gorgue, y ayant été bon espace de temps pillant et ravageant où bon leur semblait n'ayant pu faire aucun travail ni labeur leur causant un grand intérêt et que lors l'armée était aussi au environ de Lille, en l'an 1652 ils auraient aussi été logé au environ de Notre Dame de la Chandeleuse de deux régiments d'infanterie. Sur la fin du mois d'avril 1652 ils auraient été logés l'armée du Duc de WITTENBERGUE par dessus lequel logement ils auraient été obligés de donner audit de WITTENBERGUE notable somme de deniers, audit an 1652 ils auraient aussi été logés de cinq régiments d'infanterie et deux de cavalerie conduits par les comtes de MEGUE, le prince de ROBECQUES, le comte de BROYE, le comte de LA MOTTERIE par trois fois et par dessus la nourriture qu'il leur a convenu livrer et leur donner de l'argent pour tâcher de conserver les maisons, si auraient aussi été logés par ordre de son Excellence le comte de ROEUX gouverneur de LILLE par trois fois, en l'an 1653 ils ont seulement été obligés de se retirer diverses fois et par plusieurs jours lorsque l'armée était logée à Emmerin, étant obligé de nourrir la grande garde qui était à Haubourdin.

Mai 1654 - Dommages et dégâts fait par les gens de guerre des troupes lors conduits par Mr le Comte DE NEUVILLE durant le temps qu'ils on été logés à Fleurbaix.

1657 à 1659 Sailly sur la Lys - L'an 1657, ledit BAZELLE Pierre aurait été grossièrement logé et fourragement des gens de guerre de certaine partie d'armée conduite par Mr DRUIOT, tant par passages que logement par eux fait audit Sailly sur la rue du Lys, par lesquels logements et passages ledit BAZELLE aurait perdu la plus grande partie des blés et gerbes, fourrage, foin et plusieurs autres meubles tant bagues par ménage comme autrement, item en l'an 1658 de certaine partie d'armée conduite par Mr BASSECOURT où il aurait encore perdu les mêmes choses ainsi que l'herbe des prés mangée par les chevaux desdits gens de guerre que plusieurs bestiaux étant réfugiés à cause des guerres et finalement en cette année 1659 où il aurait encore été logé et fourragé par les gens de guerre de certaine partie d'armée conduite par Mr MARSAIN, ayant été logé à Sailly l'espace de 6 à 7 jours par lequel ledit BAZELLE aurait encore perdu grand nombre de fourrage, foin avoine, vinneaux sur les prés etc.

Vols

Une grande partie des déclarations faites chez les notaires concernent des vols. Non pas qu'il s'agisse de se faire rembourser, les assurances sont rares à l'époque, mais il s'agit de produire des témoignages qui sont autant d'informations pour nous sur les agissements des armées vis-à-vis des civils. Ce premier acte présente les exactions habituelles des soldats : on vole tout ce qu'on peut emporter : blé, poules, bois, jusqu'au bétail et bien sûr les chevaux. On doit nourrir les soldats et leurs chevaux, qui piétinent les champs. Ce sont des comptes de ce que l'on a perdu mais aussi de ce que l'on n'a pas gagné, autrement dit de ce que les diverses impositions ne pourront pas récupérer.

Octobre 1641 - Il a souffert perte et intérêts tant à cause de flambée de ses meubles, bois, grains, étrains et autres. Ont été dérobés ses meubles, bois, grains, étrains, deux chariots montés, kerne, herche et autres... au second passage les gens de guerre ont laissé leurs chevaux sur la place des avestures d'avoine, plattes et petites fèves et lainières pour y pâturer. Puis autre passage ont battu l'avoine, ayant perdu les 3/4 des bêtes à cornes, a été dépouillé de ses vêtements et battu et s'est sauvé avec ses bestiaux non sans grands frais et pertes.

Avril 1644 - Jacques et Claude LEZY, père et fils, ledit Jacques fils de feu Hubert, laboureurs, âgés à savoir ledit Jacques de 62 ans ou environ, et ledit Claude de 33 ans ou environ, demeurant à Verlinghem, déclarèrent que, à la réquisition de Pierre LEURIDAN fils de feu Josse, laboureur, et Françoise SAINCTIVE, sa femme, demeurant en la cense "Des Tombes" audit Verlinghem, ils avaient fait priserie et estimation des plus nobles pertes que les dits Pierre LEURIDAN et sa femme ont supportées tant à cause des guerres que pour avoir été ladite cense entièrement brûlée en suivant l'août 1641; item pour n'avoir pas ledit LEURIDAN pu avoir de blanches bêtes depuis lors jusques à présent, faute de n'avoir d'édifices pour les renclore et mettre à couvert; item pour, à faute que dessus n'avoir pu tenir tant de bêtes à connes; item pour à faute de porcherie, n'avoir pu tenir ni engraisser de porcs; item pour à faute de fiens et estrains, lesquels ayant été brûlés en la cour de ladite cense, et faute de n'avoir pu faire les labours nécessaires ni tant remis qu'il devait; item, pour à faute de n'avoir une grange et autres bâtiments pour renclore les ablais et avestures procédant des terres de ladite cense qu'il fut contraint mettre en moyes; item pour les édifices qu'ils ont fait bâtir pour eux retirer avec leur famille, bestiaux; item faute d'enclôture, ils ne peuvent avoir poulets en tel nombre qu'auparavant, ni tant de coulombs qu'ils étaient accoutumés, sans comprendre les fumiers qu'ils faisaient et pour ne pouvoir faire leur profit de ce que vient de leurs vaches, faute de dépense pour faire fourmages.

1645 à 1646 — L'armée française ayant ravagé et pillé Pont à Marcq et fait paître ses chevaux au milieu de ses avestures et prairies.

Parfois des procès sont engagés entre l'armée espagnole et les bourgeois de Lille comme l'indiquent ces deux documents concernant un vol supposé. On remarquera au passage l'absence de coordination dans l'armée espagnole dont certains éléments étaient des sortes "d'électrons libres". Il est d'ailleurs assez difficile pour la population de savoir si elle a à faire à des pillards ou à des soldats, les uniformes n'étant pas encore de règle à l'époque.

Février 1646 - Le jeudi 23 février dernier le chartier d'Ypres passait avec ses chevaux et chariot chargé de marchandises à l'entrée de Lille, ils virent sept ou huit soldats cavaliers de la garnison de Lille alors à pieds, bottes et éperons s'approcher du chariot pour le contraindre à leur donner une valise qu'ils ont entendu être celle du messager d'Ypres demeurant à Lille. Ils l'emportèrent chez Jean PREVOST boulanger aux dits faubourgs pour l'ouvrir en sortant tous les petits paquets les uns après les autres pendant que grand nombre de personnes survinrent dans la dite maison dont des soldats Espagnols ce qui les a empêché de voir si tous les paquets avaient été remis dans la valise avant qu'elle ne soit reprise par les soldats disant que la marchandise étant dedans icelle estait ballotaige et par ainsi qu'elle était de bonne prise. Ils ne savent ce qu'est devenue la valise.

Février 1646 - Jean BACQUE fils de feu Albert, âgé de 36 ans, Pedro DE CASTRERE fils de feu Pedro, âgé de 30 ans, Jean FERNAND fils de feu Jean, âgé de 28 ans et Jean DODRICQUE fils de feu Jean, âgé de 26 ans tous soldats de la compagnie de Sieur capitaine don Jean DAVILLE en garnison à Lille affirment qu'il y a 15 jours ils étaient de garde à la porte Saint Pierre lorsque sept à huit soldats cavaliers sont arrivés suivis de plusieurs personnes qui criaient qu'ils avaient pris d'un chariot sortant de Lille vers Ypres une valise appartenant à des bourgeois de Lille, leur demander de la reprendre entre les mains du garçon à qui ils avaient demandé de la porter ce qu'ils firent, la portant sur la table du corps de garde, envoyant l'un des soldats de la garde avertir le sergent major et gouverneur de Lille, demandant aux cavaliers d'attendre. Mais ceux-ci voulaient entrer en ville. Ils ont alors ouvert la valise qui contenait des petits paquets, marchandises de soie et filets puis refermèrent sans avoir rien sorti de sorte que si quelque chose y a été dérobé ce ne put être à ce moment là. Elle fut ensuite portée chez le gouverneur accompagné de l'un des cavaliers et de l'un des soldats de corps de garde.

Les récits suivants sont plus classiques dans les méfaits qu'ils décrivent si ce n'est la mention de pillage d'églises ou plus exactement de ce que les habitant y avaient entassés, espérant que l'armée n'oserait pas y pénétrer. Et si parfois les soldats ne détruisent pas la récolte c'est pour mieux la vendre eux-mêmes sur les marchés. L'armée du duc de LORRAINE est particulièrement crainte dans la région nous dit on.

1639. N'ayant depuis la prise de la dite ville par les dits ennemis et à cause des courses et pillages qu'ils font journellement pu demeurer au dit Acheville et autres villages autour. Affirment aussi qu'en 1639 le dit village, plus que ses voisins, a du loger des gens de guerre plus jours et plusieurs fois en pillant et dérobant tout ce qui était possible, les contraignant à donner plusieurs patacons et le plus souvent être fort bien battus, entrant dans les granges, battant et emportant les grains, (en)fonçant l'église du dit lieu où les habitants s'étaient mis en sûreté au bruit de leur arrivée avec partie de leurs avestures et meubles que les dits soldats ont emporté ne pouvant ensemencer et lorsqu'ils le purent les soldats venaient couper ce qui était encore croissant.



Pillage d'un village par Roland SAVERY (Broelmuseum Courtrai)

Juin 1646 - L'armée française venue loger à Pont à Marcq le 10 juin 1646 conduite par le Sieur duc d'ENGHIEN ayant mis les chevaux, chars et charrettes au milieu des avestures et baraque au milieu ayant tout gâté et frappé au pied des chevaux, de même avec l'armée du duc de LORRAINE, FOUDRACQ et autres ayant aussi logé audit Marcq et fait pareillement des dégâts sur les avestures et granges ayant plusieurs fois pillé l'église et pris ce qu'il y avait mis tellement que le pauvre village a tout perdu en particulier ledit FAVIER lequel est venu en décadence et ses moyens ne pouvaient satisfaire à ses créditeurs.

Janvier 1648 - A raison des guerres survenues et tant aux sièges d'Armentières, La Bassée, que aux environs de l'abbaye de Loos et Haubourdin, et durant lequel temps tous les soldats tant d'Espagne que français, courant et ravageant toutes les avestures à Radinghem tant varde que sec et à domicile, et voire même tout couper les herbes et rompre les maisons, prendre vache et meuble et pillant et ravageant les censiers tellement de reste que lesdits soldats ont laissé desdites avestures tapées par terre par les pieds des cheval et autrement.

1648 - L'armée d'Espagne est venue loger aux environs de Lille dérobant et séparant des gerbes et grains des censiers tant renclos qu'aux champs qu'ils ont battus et **exposés en vente publique** aux faubourgs de Lille ayant été achetés par plusieurs bourgeois sans en avoir payé le droit aux fermiers qui ont souffert des pertes.

1648 - Le duc de LORRAINE (armée d'Espagne) est venu loger à Pont à Marcq avec toute son armée l'année 1648 en faisant grands dégâts et principalement alors qu'ils étaient logés vers Lille sont venu battre tout le blé étant droit par les champs tellement que ledit LEMESRE n'en a rien retiré ayant ceux-ci toute sa maison et charpentage de sa cense tiré et abattu de sorte qu'il ne lui reste rien de ses avestures.

Août 1648 - Gilles FREMAULT laboureur à Roubaix affirme que la garnison de Lannoy a fait des extorsions au dit FREMAULT et ses voisins, coupant les haies et rejets et halots et qu'en août 1648 le dit FREMAULT a perdu ses avestures d'avoine et autres battues en sa grange par les soldats, prenant 300 fromages de 8 patards chacun que les soldats ont dérobés.

1649 - En 1649 l'armée du Marquis FOUDRACQUE est venue loger audit Marcq ayant abattu une partie de ses blés et marchandises étant dans les granges, il perdit donc tous ses chevaux, ses meubles tant en sa maison qu'en l'église.

Avril 1649 - L'armée du duc de LORRAINE en si grand nombre à Marcq en Baroeul qu'ils ont tout pillé et ravagé sa maison tant habits que linges, lit et autres le contraignant à la quitter. Vers la St Rémy trois autres grands logements en foule de diverses nations ayant lors perdu tous ses meubles qu'ils ont brûlé, ses fourrages dérobés au point qu'il a du en acheter pour nourrir ses trois vaches.

1652 - Ayant iceux de Radinghem perdus la plus saine partie de leur avestures prises par les soldats pour donner à leurs chevaux.

Mars 1653 - Marie DEGRUISON de Fromelles au logement des soldats a perdu tous ses meubles ensemble la plus saine partie des fruits de son dit jardin pris tant par les soldats qu'autres.

Rançons

Autre moyen de récupérer de l'argent plus facilement qu'en menaçant la population : les rançons. Elles sont assez courantes et ciblées sur les fermiers.

Août 1641 – Les Français prenant et emmenant prisonnières les personnes de Lompret et environs comme le dit CUVELIER prisonnier des Français nos ennemis

Mars 1642 - Jean LONGUESPEE laboureur à Seclin affirme qu'en septembre dernier il lui a été demandé par Pierre CRESPIN de vouloir au nom de la veuve Charles CARPENTIER de Templemars, aller livrer à un certain tambourin espagnol du régiment du comte DE FONSALDINNE 40 patacons pour payer la rançon de Charles CARPENTIER son fils qui avait été fait prisonnier peu de jours avant par nos ennemis Français. Le dit les a remis sur indication de l'hôte du "Chevalier Rouge" au secrétaire du dit comte qui les remit au dit tambourin qui les porta à Haubourdin chez un certain capitaine du régiment de la Frete Saint Tertre d'une compagnie du baron DESQUINCOURT en l'armée de la Milleraie qui était alors là bas.

1645 - Durant lesdites années 1645 fait appréhender et constituer prisonnier Philippe DUFLOCQ de Verlinghem par ledit ennemi et le contraint à payer sur le rendage de ladite année 600 florins alors qu'il n'en avait presque rien retiré.

Août 1646 - Paul LEMESRE fils de feu Paul, censier et laboureur à La Madeleine affirme que nos ennemis Français étaient journellement de jour et de nuit à La Madeleine prenant et faisant prisonniers plusieurs personnes alors qu'elles faisaient leurs labeurs entre autres Simon et Hugues DUTHOIT laboureurs à La Madeleine alors qu'ils travaillaient à côté des dix 22 cens proches du moulin.

Sauvegarde

Afin d'éviter ces désagréments des vols, destructions et logements de soldats, les communes, corps de métiers ou particulier achètent des sauvegardes auprès des armées. Soit elles sont délivrée sous forme papier, soit elles sont garanties par le logement d'un soldat qu'il faudra entretenir et qui témoignera qu'elle a bien été accordée. Ceci dit les exemples sont nombreux de sauvegardes non respectées, mais c'est le propre d'une réclamation enregistrée chez un notaire... Parfois le voleur revend son bien au volé...



Décembre 1641 - Jacques DELARUE soldat de la compagnie de Monsieur de MONTRISART du régiment de Monseigneur le prince DE LIGNE ayant été sauvegarde en la "Cense de Lassus" à Lompret déclare avoir reçu de Marguerite LEVESQUE veuve de Pierre GRANDEL, censière de la dite cense 144 livres parisis pour avoir servi six semaines de sauvegarde.

Février 1646 - En février 1646 que lors les manants de la dite paroisse de La Madeleine payaient contribution aux gouverneurs de Menin et Armentières aux mains de nos ennemis Français comme ils le font encore à présent pour sauvegarde.

Mai 1646 - Ils ont du prendre sauvegarde pour leurs bateaux en 1646 ce qui n'a pas empêché d'être empêchés de naviguer et pillés par les dits soldats volontaires que voleurs de quoi ils se sont plaints à Monseigneur le comte DU REUX, gouverneur de Lille, Douai et Orchies qui leur a délivré une sauvegarde continuant à payer les droits de passage.

1647 - Noël DE LINSELLES priseur âgé de 65 ans et Pierre GRANDEL fils de Guillaume, âgé de 48 ans laboureurs à Flers affirment que pour les contributions d'exemption d'être pillé et brûlé par les Français le 25 décembre 1647 au village de Flers a été faite une assiette à l'avenant de 8 livres parisis du bonnier.

1647 — Philippe LEFLOCQ de Verlinghem déclare que les soldats auraient pris tous les meubles, bêtes chevalines, bêtes à cornes, blanches bêtes et partie de ses grains, nonobstant les sauvegardes qu'il avait prises à grands frais pour se garantir contre les voleurs, desquelles bêtes il en a racheté aucunes qu'il avait pu reconnaître au péril de sa vie.

Avril 1649 - Catherine LEMESRE, veuve de Gaspard GRULLOIS censière de la "Cense du breucq" à Flers et Jacques FLORIN hôte à Quatre Homeaux à Flers âgé de 53 ans affirment qu'en avril 1649 la dite Catherine a été contrainte de prendre deux sauvegardes (hommes) en sa maison ayant coûté compris un cheval emmené pour leur payement, deux pistoles données comme contrainte et deux jacobus à un adjudant pour conserver la dite maison et cense et pour leur monture avec leurs chevaux compris un agneau et des pièces de lard à 470 livres et a été contrainte de prendre une autre sauvegarde lorsque les Lorrains sont retournés venant des villages de Bondues et Linselles loger à Wasquehal et Croix l'espace de cinq jours et pour éviter de brûler la dite cense elle a donné à un colonel 10 pistoles, à son maître d'hôtel une. Pour deux autres sauvegardes a fourni 19 pistoles 1/2 et au page du dit colonel un patagon total de 707 livres 18 sols parisis et pour leurs dépenses durant les dits 5 jours compris la nourriture de 6 chevaux, deux agneaux et un veau qui a été convenu de livrer au dit colonel 100 livres et pour une charrée de foin et 9 tronses pris par eux 50 livres parisis.

Octobre 1649 - Des soldats Lorrains en grand nombre sont venus à Ascq ayant battu 1100 gerbes de blé provenant de deux bonniers et emportant le grain bien qu'il ait donné en sauvegarde une pistole et pourtant ont du quitter sa maison et grange. A nouveau le lendemain les soldats sont venus en grand nombre piller et ramasser les fourrages, n'ayant pu faner ni battre les grains à cause de ce que les soldats les ont foulés.

Juillet 1652 - Morand DE SIN soldat du comte d'Annappes qui a été sauvegarde au village de Fournes un mois ayant convenu de prendre en salaire aux manants, argent ou grain ou soucrion, et comme les paysans ne pouvaient aller en ville chercher de l'argent, ledit Morand a pris le risque d'y aller.

1651 à 1653 - Avoir prêté à Jean DUHEM laboureur au dit Radinghem bonnes sommes de deniers pour donner aux soldats afin qu'ils eussent à conserver la maison et ses avestures.

De "Nos ennemis Français" à "pas l'un pour racheter l'autre".

Si lors de l'arrivée de l'armée française dans la châtellenie en août 1641 celle-ci est toujours qualifiée de "nos ennemis Français" car nous étions Espagnols, de plus en plus les Castelo-Lillois subissent, la guerre s'installant, les vexations, confiscations et vols de la part des deux armées. Ainsi l'armée espagnole, en particulier à partir de la seconde invasion française de 1645, sera tout autant redoutée par les habitants.

Août 1641 — Ceux de Verlinghem ont perdu grand nombre de leurs meubles, grains et farine, étant tant en leur maison et domicile que audit moulin, qui ont été pris, dérobé et emportés tant par les Français à leur venue de La Bassée vers la ville de Lille, que par après par les gens de guerre de Notre Roy, lesquels ont tenu et fait tenir place d'armes proche dudit Verlinghem et es villages voisins, cause pourquoi ils ont pris, battu et emporté la plupart des blés qui devaient être dépouillés par les dits fermiers en l'août 1641.

Juillet 1646 - A cause des pilleries et voleries que font aussi bien les soldats et gens de guerre de sa majesté que nos ennemis Français.



Soldat à sa fenêtre fumant sa pipe Frans VAN MIERIS

Décembre 1647 - Chaque armée est venue respectivement boire des rondelles de bière qu'ils avaient dans leurs maisons à Fives sans en recevoir aucune chose, au contraire les avoir battus et outragés et plusieurs de leurs biens meubles dérobés, n'ayant pu donner que peu de choses au fermier des impôts.

Décembre 1647 - A raison des vols et pilleries de nos ennemis Français et gens de guerre de sa majesté le roi d'Espagne et autres malveillants, dérobant chevaux et marchandises des chartiers sur les chemins de Tournai.

Janvier 1648 - Pierre DELIGNY laboureur couturier demeurant à Radinghem est entré en cense en 1640, mais à raison des passages, rapassages des armées tant d'Espagne que de France, n'aurait fait les dépouilles comme il devait faire auparavant les guerres.

Février 1649 - Durant le siège d'Armentières, tant par l'armée du Roy que des Lorrains en l'an 1648, que passage d'armées de France, courage (courses), pillage, voleries faits durant ledit an, et pertes des bêtes et meubles qui ont empêché les dépouilles et ont pris les avestures sur lesdites terres dudit Noël WALLENDUCQ à Radinghem, si bien qu'il n'a pu payer les contributions.

Ecluses, navigation

A défaut d'autoroutes ou de routes bien pavées les marchandises circulent principalement sur les rivières en particulier pour arriver et partir de Lille par la Deûle et rejoindre la Lys. Les soldats tentent tour à tour de s'emparer des places fortes le long des cours d'eau et taxent à leur seul profit les passages aux écluses lorsque les bateaux sont encore dans les walles¹ au grand préjudice des fermiers officiels des impôts. On voit même des soldats qui partent à l'abordage des bateaux, ce qui est assez facile puisqu'ils sont le plus souvent tirés par des chevaux ou bœufs qui marchent le long de la berge.

¹ Rétentions d'eau avant les écluses.

Les premiers à souffrir sont ceux qui exercent leur métier de batelier (ou *navieur*) dans le secteur d'où viennent les armées françaises, à savoir l'Artois du côté de Lens, Courrières, Pont à Vendin, La Bassée, ceux d'Haubourdin ensuite et finalement ceux du rivage du Waulx au faubourg de la Barre à Lille, principal quai d'embarquement et de débarquement. Les soldats qui gèrent alors les écluses n'ont aucune compétence en la matière ce qui a pour conséquence la rupture de celles de Pont à Vendin ou d'Haubourdin.

- Octobre 1643 Philippe TAILLIEZ fils de feu Pierre, âgé de 32 ans et Arnould BAILLEZ fils de feu Charles, âgé de 28 ans navieurs avec bateau sur la Haute Deûle descendant de Lens au faubourg de la Barre à Lille affirment que samedi dernier étant proches des walles à Pont à Vendin vers midi, le capitaine avec ses soldats à refusé l'ouverture des écluses à la femme de Frédéric DEMAILLY commis pour l'ouverture des dits walles. Ils se sont adressés au dit capitaine à 7 heures du soir pour lui demander d'ouvrir et il envoya un caporal pour ce faire mais les portes fermées ont avec une cheville de fer rompu et fait sauté le gros crampon de fer avec lequel était attaché la quinne qui ferme la dite porte par le moyen d'une serrure à nocquet puis a laissé les portes ouvertes tellement que pour n'avoir été fermées ils ont entendu dire que les dites walles et basson sont rompues de sorte qu'on ne peut plus y passer avec bateau.
- Août 1644 DELEGRANGE étant présent lors de l'arrivée des gens de guerre du duc de LORRAINE avec deux bateaux chargés de parpoints, mollons sur le walle de Don pour aller au Pont à Sau il fut arrêté par quelques soldats qui lui ont (dé)robé 21 florins d'argent ce qui l'a obligé à demeurer à Pont à Vendin plusieurs jours jusqu'à ce que les gens de guerre se soient retirés. CHANPAINE affirme qu'étant avec 5 ou 6 bateaux chargés de diverses marchandises à la PLancque au Fourquet proche de Billy Berclau où il avait été conduit par sauvegarde des dites troupes jusqu'aux walles de Don, les dites walles furent fermées par des soldats, empêchant le passage s'il ne payait 200 patacons ce qu'ils attendirent et les laissèrent passé pour 17 florins par bateau. TAILLYS et DELERUIELLE étaient au rivage du Wau avec leurs bateaux et grand nombre d'autres d'où ils n'osèrent bouger tant que les gens de guerre ne se soient retirés sauf Jean DELERUIELLE qui est parti jusqu'au bois d'Allennes où un soldat entièrement décoûtré (déshabillé) et dépouillé même jusqu'à sa chemine lui a pris ce qu'il avait sur son bateau.

On fortifie les abords, on crée des ponts de terres là où on veut traverser, obstruant les canaux qui ne sont pas aussi larges que ceux qui existent de nos jours et surtout on répare les dégâts volontaires ou non. Outre les dangers liés à la profession, les ouvriers travaillent sous la menace de l'armée ennemie.

- Novembre 1644 Antoine VERSE fils de feu Antoine, âgé de 50 ans manouvrier à Lille et Antoine CLICQUENOY fils de feu Antoine, âgé de 25 ans, batelier à La Bassée affirment que Louis LECOCQ hôte et fermier des impôts qui se lèvent sur les marchandises qui arrivent par bateau du rivage du Hau (sic) au faubourgs de la Barre à Lille après la reprise de La Bassée sur nos ennemis Français par l'armée de sa majesté catholique il y a deux ans a sollicité Flouris LIBERT de La Bassée et un grand nombre de manouvrier pour travailler à épuiser et raparfondir la rivière de La Bassée au grand péril d'être pris plusieurs fois par nos ennemis Français pendant les 5 à 6 mois de travaux. Le dit LECOCQ allant chaque semaine solliciter le dit LIBERT pour faire achever au plus tôt les travaux, n'ayant aucun problème d'argent pour payer les salaires. Mais eux visitant avec le dit LECOCQ les dits ouvrages une troupe française les a poursuivie et ils se sont enfuis vers La Bassée étant poursuivis jusqu'aux palissades de la ville.
- Décembre 1644 Depuis septembre 1644 les a employés à la réfection des walles à Courrières étant en fort mauvais ordre et fort profond en péril d'être entièrement rompues et gâtées comme étant alentour sans bonne fondation, en sorte qu'il a convenu de remplir de bonne terre de marais les grands trous à côté des dits walles, se servant de plusieurs bateaux sous la menace constante de nos ennemis Français qui emmenaient captifs des manants de Courrières et restitués contre rançon.
- Janvier 1645 Adrien BOURE fils de feu Vaast, laboureur à Pont à Vendin a eut par succession de son père une maison avec grange sur 3 cens à Pont à Vendin à côté du pont et walle, la dite maison a été détruite et le terrain repris part l'ingénieur maître Julien DESTREZ pour y mettre des fortifications d'un nouveau fort par ordre de Messieurs de Lille.
- Octobre 1646 Antoine FURE fils de feu Noël, âgé de 40 ans, commis de la part de Messieurs du Magistrat de Lille pour faire l'ouverture des portes et walles des retenues d'eau sur la Haute Deûle à Haubourdin affirme qu'au début septembre dernier il a commencé à travailler avec grand nombre de manouvriers à étancer et épuiser les eaux de la dite rivière à l'endroit des dites portes et walles pour les faire réfectionner parce qu'elles ont été rompues et arrachées par nos ennemis Français et autres malveillants. Louis LECOCQ fermier des impôts qui se lèvent sur les marchandises arrivant au rivage du Wau lez la ville de Lille s'est accordé avec Philippe MOREL charpentier à Haubourdin (pour éviter les périls notoires d'être pris prisonnier y allant les charpentiers de cette ville) il a envoyé deux nouveau feuillets de portes tout ouvrés avec les ferrailles, cordes, engin, bateaux et autres ustensiles convenables pour servir aux dites réfections mais le dit MOREL n'a su achever les travaux. Le dit LECOCQ s'est rendu à Haubourdin pour le constater et a du prendre les charpentiers de Lille pendant trois semaines pour faire le travail au péril de leurs personnes d'être prisonniers de nos ennemis Français qui souvente fois et encore présentement se trouvent à Haubourdin au point que le dit LECOCQ qui surveillait l'ouvrage allait reposer presque chaque nuit en diverses places et maisons.



http://home.nordnet.fr/~jdujardin/haubourdin/histoire.htm

Complément du 29 juin 1648 : Affirme ensuite que depuis 1646 et en 1647 et la présente 1648 les dites walles ont diverses fois été rompues en plusieurs endroits et que le dit LECOCQ les a à chaque fois réparées à grands frais et aussi fait rembrayer et rapprofondir la dite rivière depuis Haubourdin jusqu'au rivage du Wau parce qu'elle fut, tant par les gens de guerre de l'armée de sa majesté catholique que celle de France, en plusieurs places remplie de terre pour avoir leur passage et repassage au grand ratargement de la navigation. Actuellement la plus grande partie des walles et espondis sont rompus et ruinés et la dite rivière remplis de terre et matériaux depuis certains jours par les gens de guerre de sorte qu'on ne puisse sans grande incommodité et peine bonnement naviguer avec les bateaux et les marchandises, ne pouvant apporter que du bois à brûler et des hots sans que sameine et remaine (s'amène et ramène?) aucun grains et encore n'y a que peu de navieurs depuis 1646 qui voiturent sur la dite rivière à cause des vols et pilleries qui leurs sont faites sur leurs bateaux et grands frais et dépenses qu'il leur convient payer pour passer les dites walles aux soldats de sa majesté et de nos ennemis Français.

Trafic bloqué, écluses ouvertes pour inonder le pays et empêcher l'ennemi d'avancer ou au contraire écluses fermées pour bloquer le passage, empêcher le ravitaillement de l'ennemis et obliger les populations affamées à ouvrir les portes de leurs villes. On brûle des bateaux, on frappe les marins et des pirates d'eau douce profitent de la situation. Quoi qu'il en soit les premiers à subir cette guerre qui dure et devient économique ce sont les navigants qui ne peuvent exercer non seulement parce qu'ils ne peuvent circuler mais aussi parce que leurs marchandises étant volées, les marchands ne leur en confient plus. La pauvreté s'installe.

Novembre 1645 - Quelques jours avant la prise du Sas de Gand par les Hollandais ils ont été coincés 2 à 3 jours entre Menin et Courtrai à cause de l'ouverture de nuit des trous et walles de Harelbeke de sorte que toutes les eaux depuis Menin jusqu'au dit Harelbeke se sont écoulées les laissant sans eau suffisante, par ordre du baron BECKE pour inonder les environs du dit Sas. De plus vers août le dit Sas a été pris qui est la saison où "ils voicturent plus qu'ils ne font en mille saison de l'année" d'autant que la navigation avait été empêchée depuis la prise de Gravelines occupée par nos ennemis Français et depuis les marchands n'osent plus faire voyager leurs marchandises alors qu'avant la prise ils passaient deux à trois fois par jour par Harelbeke.

Mai 1646 - Après que nos ennemis Français aient pris la ville de Béthune en août 1645 ils sont empêchés d'utiliser les bateaux sur la Haute Deûle vers le rivage du Wau ou dans le sens inverse à cause des pillages et ravages que font les soldats de sa majesté, les volontaires et voleurs, les contrefaisants qui accostent leurs bateaux, prenant et (dé)robant leurs marchandises. N'osant plus naviguer voire d'avantage depuis septembre dernier où les dits ennemis sont proches de Lille et la navigation a cessée depuis 5 mois et particulièrement lors de la batacque (bataille?) que firent les ennemis Français ont fait, brûlant et ruinant 35 à 36 bateaux qui reposaient au rivage du Wau et environs sans moyen de pouvoir en acheter d'autres. Ils sont souvent retardés deux ou trois jours par crainte des pilleurs signalés notamment le dit RICHART en plaine walle de Don lorsque 7 soldats volontaires sont entrés dans la huche de son bateau lui prenant sa bourse de 10 livres de gros sous la menace de mort au point qu'il ne les a pas poursuivis. Même attestation par Antoine DUPONT Fils de feu Antoine, âgé de 50 ans navieur à Don ajoutant que samedi dernier il était avec son bateau au walle d'Haubourdin duquel des soldats ont emporté 5 rasières d'avoine, l'un d'eux le menaçant avec son fusil le frappa à la face et le fit tomber lui donnant plusieurs coups.

Ruine du commerce, des impôts, montée des prix

Les villes sont étranglées par la présence des deux armées dont aucune n'a vraiment le dessus sur l'autre. Elles subissent les sièges, les prises et reprises, les courses constantes. Les marchandises n'entrent plus ni ne sortent, les ponts sont rompus comme celui de Canteleu, la production est arrêtée. Les prix augmentent. Certains envisagent de s'expatrier dans les contrées plus accueillantes.

- Octobre 1645 Jean DUCAMPS fils de feu Nicolas, facteur de marchands à Lille âgé de 50 ans affirme qu'il exerce depuis 18 ans, acheminant les marchandises par eau et terre et qu'en raisons des guerres présentes, particulièrement depuis la perte de Gravelines occupée par les Français, celle du Sas de Gand par les Hollandais jointes à l'invasion récente des deux armées en la Flandre et châtellenie de Lille dont s'en sont suivies les pertes de Fort Mardyck, Linck, Bourbourg, Saint Venant, Béthune, Merville, tout le Pays de l'Alleu, Armentières, Comines, Menin et autres places ayant accès à la rivière de la Lys, les passages ayant été clos et le trafic de marchandises rendu presque désert à Lille. Les marchands tenant leurs boutiques ferrées (closes) sans oser risquer d'en faire venir pour la conduite de leurs affaires de crainte de tout perdre comme l'ont subit certains marchands de Lille tant des mains de l'ennemi que de celles de la gens d'armerie de sa majesté dont une grande partie s'entremet à piller ce qu'ils peuvent rencontrer. Si les calamités présentes continuent les marchands menacent d'aller s'installer ailleurs pour exercer avec plus d'assurance.
- Décembre 1645 André COUSIN fils de feu Charles, marchand à Lille affirme qu'il y a six à sept semaines la marchandise de sel de brouage a tellement renchérie que le prix est augmenté de 5 à 6 livres du fay. Ayant acheté avant l'événement un fay 9 livres qu'on lui a offert d'acheter aujourd'hui 15 livres ce qu'il a refusé devant le risque de le faire envoyer.
- Juillet 1646 Le nombre de marchandises entrant par eau dans la ville de Lille et par chariots a considérablement diminué particulièrement depuis que nos ennemis Français ont pris les villes de Gand... Il est présentement presque impossible aux marchants de faire venir leurs marchandises à Lille ni de les envoyer craniste (craignant) de tout perdre à cause des pilleries et voleries que font aussi bien les soldats et gens de guerre de sa majesté que nos ennemis Français. Affirmant que si les présentes guerres continuent le trafic cessera comme il cesse à présent presque entièrement à la ruine totale apparente de cette ville si Dieu n'y met son remède. Eux, leurs femmes et enfants ne se savent sustenter en sorte qu'ils sont présentement vivant en grande nécessité.
- Septembre 1646 Depuis septembre 1646 il y a peu de voitures qui passent en particulier depuis les prises de La Bassée, Armentières, Estaires et autres places par nos ennemis Français, pillages et vols des deux armées et même pour la rompure du pont de Canteleu.

Même les plus riches ne perçoivent plus leurs rentes, leurs loyers, les impôts qu'ils ont pris en bail. Même la carrière de pierres de Lezennes est à l'arrêt faute de pouvoir transporter les matériaux.

- Décembre 1646 Ils se sont retrouvés souvent dans les tavernes du faubourg des Malades à Lille où plusieurs fois ils ont vu, en particulier depuis la dernière arrivée et attaque de nos ennemis Français plusieurs soldats qui contraignaient les hôtes à leur payer 10 patards chaque rondelle de kelte qu'ils avaient chez eux et que c'était à eux qu'il fallait payer l'impôt et non aux dits fermiers, empêchant les dits sergents de visiter les caves et les menaçant de les battre s'ils ne partaient pas. Depuis la St Rémy 1645 plusieurs régiments et compagnies de soldats de cavalerie, piétons de diverses nations sont venus loger plusieurs fois sans ordre dans les hôtelleries sans rien leur payer de ce qu'ils buvaient et mangeaient, emportant même des bien meubles, battant et maltraitant les dits hôtes, leurs femmes et familles dont plusieurs furent contraints d'abandonner leur maison pour se retirer en la ville de Lille.
- Décembre 1647 Wallerand MOREL fils de feu maître Jean, âgé de 64 ans de Lille, clerc de l'église de Wazemmes, affirme qu'à Wazemmes, faubourgs des Malades, Notre-Dame et de la Barre les hôtes vendant de la bière n'ont fait que peu de rapport de taxe en 1647 parce que la plupart a été bue et consommée par les soldats et gens de guerre de sa majesté qui ont plusieurs fois, de nuit et de jour, à la roulle et sans ordre venu loger chez eux pillant et dérobant les rondelles, voire même les ont battus, outragés et contraints de donner or et argent. De crainte d'être d'avantage outragés ils ont, pour la plupart, abandonné leurs maisons et n'ont, par conséquent, que payé peu de choses au fermier des impôts.
- Décembre 1647 Charles DESBUISSONS, fermier du droit de passage par chariots et chevaux chargés au faubourg des Malades, depuis le premier jour de septembre 1646 jusqu'à présent, n'a pu presque rien recevoir des marchands caufouriers et autres qui n'ont rien charrié de marchandise de mollon sauf le dit Antoine pour 1/2 année de mollon à raison des vols et pilleries que depuis lors, voire auparavant, les soldats et nos ennemis Français.
- Décembre 1647 Depuis août ou commencement de septembre 1646 et les prises qu'ils ont peu de temps après faites des villes de Menin, Courtrai, château de Lannoy et autres places, jointes les courses continuelles qu'ils font sur les chemins du côté de Lezennes, il n'est que peu voituré de mollons et blancs cailloux qui se tirent des **carrières de Lezennes** et qu'on amène à Lille.

Et pourtant le commerce d'armes et de chevaux est florissant pour certains.



Mai 1642 - Monsieur Antoine BOCOURT capitaine de cuirassiers pour le service de Sa Majesté Catholique actuellement à Lille a acheté il y a 9 à 10 jours à Jacques CAULLIER, jeune homme à Lille un cheval de poil gris moucheté pour 100 patacons sous condition qu'il ne soit entaché de la morve poussive ni farsin durant le terme ordinaire qui se donne lors de la vente de chevaux. Or le dit cheval a été visité depuis par deux maréchaux de camps qui le disent entaché de la dite morve et demande son remboursement.

Mai 1643 - Gilles DESTAILLEUR fils de feu Simon, âgé de 28 ans, chartier ordinaire de Lille à Dunkerque affirme qu'il y a un an alors qu'il était serviteur de Pierre DESTAILLEUR son frère charretier à Lille, Jean MACAIRE, marchand armoieur à Dunkerque étant à Lille lui a demandé de charger son chariot de bon nombre de mousquets achetés à Pierre VANSTIENBERGHE marchand à Lille pour les emporter à Dunkerque chez Charles DUBON marchand avec attestation de notaire à son arrivée concernant le nombre de mousquets ce qu'il a fait.

Août 1644 - Ernest PONSELARRE maître arquebusier à Lille vend au Sr Pierre MORET capitaine lieutenant de son excellence Monsieur le comte DE BUCQUOY étant à Lille 18 fusils et 12 couples de pistolets, les fusils à 10 florins carolus chaque et les pistolets 14 florins carolus dont la livraison est à faire samedi prochain sur 8 à 9 heures du matin à Berghe Saint Winnoc à l'hôtellerie "du Cerf" au dit MORET le retrouvera. Chaque fusil de 4 pieds de long à grosse balles et chacun des pistolets aussi à fusil de six quarts 1/2 de pied qui est semblable à un fusil et coup de pistolet et dans le cas contraire le vendeur s'engage à en livre d'autres, ayant reçu ce jour 102 florins carolus du dit MORET et le reste à la livraison.

Novembre 1651 - Jean DESENS soldat de la compagnie du baron de BEAURAIN actuellement en garnison à Lille d'une part, Jean POISSONNIER fils de feu Bauduin de Frelinghien d'autre part. Le premier ayant livré au second un cheval grison hongre de 12 à 13 palmes âgé de 5 ans qui était sa monture sans vices. Le second a livré au premier un cheval bayart hongre de 16 à 17 palmes de hauteur ayant servi à son labeur.

Modération

N'ayant plus les moyens de payer leurs loyers, les locataires font établir des témoignages qui, ils l'espèrent, permettront d'obtenir du propriétaire une modération. Certains deviennent insolvables.

Septembre 1642 - Leur semblant en conscience que les dits fermiers peuvent et doivent mériter quittance et modération de la demi-année de rendage dudit moulin de Verlinghem, échue au jour de mi-mars dernier passé de cet an 1642.

1645 - Hugues MOREL laboureur au Maisnil que depuis 9 à 10 ans il aurait supporté de très notables pertes et ruines tant en bestiaux, grains, meubles qu'autrement par les passages et repassages et logement de gens de guerre tant de par que d'autre pris et emportés et que la plus fine partie desdits 9 à 10 ans ledit MOREL n'aurait pu faire aucun profit des abblais procédant des terres par lui occupées et au plus pour satisfaire à ce qui touche à Mrs des états de Lille, Armentières et autres demandes faites par les gouverneurs circonvoisins et outre ce et en l'an 1645 icelui MOREL aurait lors entièrement perdu tous lesdits abblais, meubles et autres, de sorte qu'il aurait supporté et tenu très notables sommes de deniers de façon que parmi icelle ledit MOREL se trouve présentement intéressé et que parmi ce moyen il ne peut satisfaire présentement ses créditeurs.

Décembre 1645 - Les successeurs de la veuve Gilles MANNIER de Lille d'une part, Philippe CAULLIER fils de feu Jean, laboureur à Mons en Pévèle d'autre part. Accord pour la modération de 4 années du loyer du bien que le second occupe à la Boulière à Tourmignies appartenant aux premiers en raison des pertes qu'il a supportées pendant les présentes guerres tant des gens de sa majesté que lors de l'arrivée de nos ennemis Français à Mons en Pévèle.

Mars 1646 - Charles DESBUISSONS bourgeois et fermier à Lille ayant pris en ferme de Messieurs les quatre chanoines de l'église cathédrale Notre-Dame en Tournai la dîme d'Avelin ne pouvant satisfaire le rendage à raison des grandes pertes qu'il a supporté des vols, pilleries et ravages des dites dîmes tant par les troupes des soldats de sa majesté que par nos ennemis Français qui sont encore journellement pillant et ravageant au quartier d'Avelin et environs tellement qu'il n'y a apparence de ne pouvoir librement cueillir ni percevoir les dites dîmes durant l'août prochain 1646.

- Janvier 1648 Comme les paysans de la Châtellenie de Lille ne peuvent payer les mauvais dépenses qui surviennent à cause des héritages, ils sont contraints d'emprunter argent et faire plusieurs bons amis pour survenir auxdits mauvais dépenses durant lesdites deux années 1646-1647.
- Septembre 1648 Depuis 4 à 5 ans échu, ils savent que les marglisseurs et pauvrisseurs d'icelle Baronnie de Fromelles auraient quitté et modéré aux censiers occupeurs tenant aucun héritage appartenant aux pauvres et église dudit Fromelles de la ½ de leurs occupations à raison des pertes par eux supportées depuis lors.
- Juin 1649 Les fermiers des terres des pauvres de Beaucamps ont durant lesdites années fait labourer, cultiver pour en faire les dépouilles aux mois d'août 1645, 1648 et 1647, mais à raison des guerres, passages et rapassages pilleries faits tant d'Espagne que France, n'ont pu faire les dépouilles et il a été ordonné aux pauvrisseurs de ne prélever que la moitié des contributions.
- Février 1650 Feu Jean MONTAIGNE et depuis Péronne ROUZEE sa veuve ont occupé 4 cens à Marcq en Baroeul pendant 12 ans qui n'ont pu être dépouillés en août dernier ni précédent par l'empêchement des gens de guerre et obtenu modération pour la moitié. Mais elle n'en a pas bénéficié bien que depuis 8 à 9 ans que les guerres durent, elle devrait avoir eu modération.
- Juin 1650 Pasquier DEROUBAIX laboureur à Tourcoing occupant une maison sur 43 cens à Tourcoing, souhaitant en prendre un autre, remet celui-ci à son propriétaire demandant modération comme les censiers voisins à cause des pertes souffertes pendant les guerres.

Remise de bail

Lorsqu'ils n'obtiennent pas modération, lorsqu'ils ne peuvent jouir des biens qui lui sont confiés ou lorsque ce qu'ils peuvent espérer retirer de leur bail est insuffisant pour couvrir les frais, voire pour vivre, il ne reste plus aux locataires que de remettre ce bail entre les mains des propriétaires qui ne sont pas toujours tenus de l'accepter.

- Décembre 1641 A raison du présent temps de guerre des logements de soldats cours d'iceux alenviron du dit Lille et ailleurs et qu'il est impossible de, avec ses chevaux, aller labourer les dites terres à Wazemmes si ce n'est à péril de perdre ses chevaux comme ce fut le cas pour ses voisins laboureurs qui ont aussi été battus, il renonce à son bail.
- Septembre 1646 Guillaume THEVELIN laboureur à Wervicq a pris en cense depuis 4 à 5 ans de Damoiselle Françoise LEBLANCQ veuve d'Antoine DUBOSQUEL vivant écuyer, Sr du Coustre de Lille, la moitié d'une ferme sur 36 bonniers à Wervicq. Ayant ensemencé les terres et fait sa troisième dépouille en août 1646 et comme les prises d'Armentières, Menin, du château de Comines, du bourg du dit Wervicq par nos ennemis Français, par les cours continuels, pillages et ravages qu'ils ont fait et font encore journellement à Wervicq et autres villages des environs, il lui est impossible d'occuper la dite cense, y tenir bestiaux voire même de labourer et ensemencer à péril de perdre ses chevaux et autres ses bestiaux d'être (dé)robés et pillés ainsi que depuis 6 à 7 semaines il a eu un de ses chevaux pris par les Français et presque entièrement toutes ses avestures prises et emportées tant par les Français qu'autres gens de guerre en plus des grands frais et contribution qu'il a supporté de sorte qu'au lieu de tirer profit de son bail, il lui faut exposer son bien propre. Pour quoi il remet le bail entre les mains de sa propriétaire. Suivi du refus de la propriétaire de reprendre le bien.
- 1647 Jean LHERNOULD et Jeanne BUISINE sa femme de tout un lieu manoir au hameau de Bas Willy proche de Illies. Et comme depuis un an, lesdits LHERNOULD et sa femme auraient remis ledit bail au Sr bailleur pour lui en disposer comme il trouvera convenir, attendu qu'ils auraient été contraint de quitter iceux à raison des guerres régnantes que de la perte et prise de La Bassée en 1647, comme étant voisins à icelle et que d'avantage icelui Sr bailleur aurait diverses fois requis amiablement lesdits preneurs de vouloir demeurer et continuer dedans ladite maison le parfait de leur bail, et la vouloir maintenir à cette fin qu'elle ne fusse démolie ou autrement mise en ruine, ce que lesdits preneurs n'auraient pu faire à raison des pertes et ruines totales par eux supportées depuis les guerres régnantes et particulièrement en 1647 où ils auraient totalement perdus leurs avestures meubles bestiaux et autres.
- Janvier 1648 Jeanne COCQUEL veuve de Jan DUFLOCQ, demeurant à Fromelles, déclara qu'en raison des guerres et autrement, elle ne peut entretenir son bail et remet la maison et les terres ce jour à condition que seure et amendises trouvés sur le lieu soient déduits de son rendage.
- Juin 1648 Pierre DELERUE laboureur à Wasquehal occupe un moulin à moudre blé à Lezennes et comme à cause des guerres il ne peut jouir paisiblement du dit moulin d'autant plus que "la distance de son domicile est éloigné et qu'il commendroit y exposer pour les mieulleurs des grands fraits et dépenses". Se décharge du bail.

- Janvier 1648 Cornille DUQUESNE fils de Jean, laboureur à Wattrelos occupe en avant-bail de son père une ferme sur 10 bonniers à Wattrelos. Comme par la calamité des guerres il ne peut en jouir, il remet le bail.
- Avril 1655 Jean PLOYART censier demeurant Fromelles déclare que par insolvence et impuissance de pouvoir maintenir et subsister sa cense et labour pour les grands frais et mauvaises dépenses qu'il a encouru souffert et supporté par ces misères des guerres tant des armées de sa majesté que celles des ennemis, ayant été à cette cause ledit comparant remis et par cette remet sa dite cense et labour par insolvence et pauvreté ainsi que veut la coutume.

Contraints de vendre

Ceux qui possèdent encore quelques biens peuvent se permettre de les vendre pour peu qu'ils trouvent acheteur à des tarifs certainement moindres que lorsque le marché n'est pas plombé par la guerre. On prend aussi ses précautions au cas où le bien vendu serait confisqué.

Janvier 1649 - Antoine COUVREUR laboureur à Marcq en Baroeul reconnaît devoir à Péronne ROUZEE veuve de Jean MONTAIGNE sa belle-sœur de Bondues 100 florins carolus contre quoi il lui donne trois vaches ou l'équivalent si les gens de guerre d'Espagne les lui prennent.

Décembre 1651 - Lui seraient dévolues succédées et échues diverses parties d'héritage gisant en plusieurs lieux de la châtellenie de Lille si comme Bousbecque, Fretin, Lesquin et Salomé lesquels villages par la rigueur de cette présente, guerres et descente des ennemis par ladite châtellenie dans l'an 1645, seraient été envahie et les terres demeurées par la plus part sans culture et occupation de telle sorte que ledit suppliant n'aurait reçu que fort peu de rendage des censiers et occupants qui serait été cause qu'il se serait chargé de diverses dettes pour son entretien de la femme et famille puis que par même rigueur il se serait retrouvé la plus part du temps sans ouvrage n'ayant moyen de satisfaire au paiement des dites dettes ni de s'entretenir et subvenir avec sa dite famille, si autrement il ne vient à vendre partie desdits biens ou les charger de quelques sommes de deniers qu'il pourrait lever en cours de rente. Toutefois il en est empêché par la disposition testamentaire de ladite Delle BERNIS terminée en l'an 1633. Comme cette disposition a été faite 12 à 13 ans avant que les guerres violentes fussent en ladite châtellenie, nous autorisons la vente des biens.



MURILLO - L'enfant mendiant

Août 1663 - Avons reçu l'humble supplication de Marguerite PROUVOST veuve d'Hubert MIROUL de Lille contenant que par le trépas d'Hubert MIROUL son beau père serait dévolu succédé et échu à ses enfants plusieurs héritages situés en divers lieux et juridictions et desquels elle aurait joui avec iceux jusqu'à présent sans aucun contredit mais comme les occupeurs ne voulaient payer entièrement leur rendage sous prétexte de quelque perte qu'ils disaient avoir souffert pendant les guerres dernières et que d'ailleurs la suppliante n'avait moyen de les y obliger par voie de justice, pour n'avoir deniers à la main pour payer ce qu'il conviendrait à cet effet autre que les revenus d'iceux biens et de ceux qu'elle possédait n'étaient pas assez suffisant pour survenir à la nourriture et entretien d'elle et desdits enfants ensemble pour payer et débourser ce qu'il conviendrait pour faire la poursuite et contraindre lesdits occupeurs au paiement de leurs rendages, elle serait bien désireuse pour conserver le droit desdits enfants mais se trouve contrainte de les vendre.

Autres situations guère réjouissantes qui contraignent à prendre d'autres dispositions.

- Mai 1656 Marguerite MULLIER veuve de François CUVELIER présentement à Lille déclare que le 21 novembre 1648 elle aurait fait son testament qui dit que son corps serait enterré en l'église de Phalempin, comme aussi autres conditions reprises en son dit testament et pour diverses causes et raisons à elle connues et particulièrement le temps calomnieux des présentes guerres, elle a révoqué son dit testament avec les autres donations reprises car ainsi est son intention.
- Mars 1662 Isabeau BONAVENTURE veuve de Michel BOUTRY vivant marchand drapier au faubourg de Saint-Pierre lez Lille, âgée de 87 ans, déclare que se trouvant en grande nécessité avec trois de ses filles de petite entreprise desquelles l'une est devenue aveugle et se voyant icelle comparante privée de certain héritage hors de la porte dudit Saint-Pierre par la rigueur des guerres en partie en chaussée proche des contrescarpes pour aller au rivage sans espoir d'être secourue, elle aurait requis Isabeau BOUTRY aussi sa fille de tenir son ménage avec ses sœurs.

Refuge

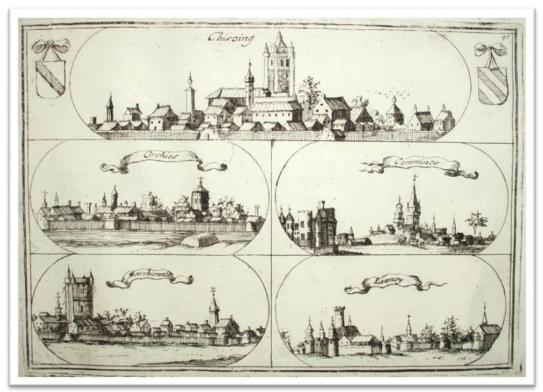
Ne pouvant, le plus souvent, rester chez eux les habitants rejoignent les châteaux ou villes fortifiées où ils s'entassent, augmentant la misère, les risques de maladie et de famine. On emporte tout ce que l'on peut : récoltes et même animaux qui hanteront alors les rue des villes. Certains exilés sont contraints de devenir euxmêmes des pilleurs, allant chercher dans les champs alentour de Lille de quoi manger.

- Décembre 1635 Antoine COCQUEL fils de feu Vincent demeurant à Fief, pays d'Artois, vend à COCQUEL Noël son frère hoste demeurant au Maisnil en Weppes le nombre de 40 verges et au cas que ledit vendeur fut contraint par fortune de guerre quitter et abandonner ledit pays d'Artois en dedans 6 ans date de cette ledit acheteur sera tenu à lui faire avoir une demeure audit Maisnil pour lui sa femme et sa famille pour l'espace de 3 ans le tout à ses dépenses et sans diminution du principal ci-dessus.
- 1640 Aussitôt après que nos ennemis Français sont venus assiéger la ville d'Arras les habitants d'Acheville et villages circonvoisins ont abandonné leurs maisons et leurs biens pour mettre leurs personnes en sûreté sans pouvoir sauver leurs meubles sauf petite quantité, les Français étant venu emporter les fourrages encore verts au dit lieu et environs empêchant les habitant de profiter des choses des labeurs, fers et semences.
- Août 1641 La veuve habitant Lompret avec ses chevaux, vaches et autres bestiaux est partie demeurer à Lille où elle a emporté autant de gerbes de blé et autres espèces d'avestures qu'elle a pu faire pour nourrir ses bestiaux et autrement.
- Août 1641 La plupart des gens dudit Verlinghem étaient transportés es villes circonvoisines, n'étant les dits fermiers aller chercher avec leurs chevaux les grains pour moudre pour le péril évident qu'il y avait lors d'être leurs dits chevaux avec aux pris et dérobés.
- Janvier 1642 Pierre HERMAN de Carvin et François BUCQUET laboureur à Acheville tous deux alors réfugiés à Lille. Le dit HERMAN devait 20 livres de gros au dit BUCQUET pour avoir voituré avec son chariot et ses chevaux depuis Carvin jusqu'à Lille les grains du dit HERMAN... François BUCQUET laboureur à Acheville et à cette époque réfugié à Phalempin a pris avec son chariot et trois chevaux les dites avestures pour les mettre en grange puis les mener à Lille.
- Février 1642 Louis WILLEMON fils de feu Pierre, âgé de 65 ans, naguère laboureur à Fâches et présentement réfugié à Lille. En raison de l'arrivée et cours faits par les gens de guerre de nos ennemis Français aux environs de Lille fin août 1641 les manants et habitants de Templemars, Vendeville et Billau et autres villages circonvoisins ont été contraints de se réfugier à Lille et ailleurs en abandonnant leurs meubles et avestures qui ont été en grand nombre brûlés par les gens de guerre et leurs meubles et avestures pillés et dérobés pour quoi plusieurs des dits manants sont par pauvreté et disette venu à mourir et certains fait prisonniers au point qu'il n'y a actuellement que peu de gens demeurant aux dits lieux qui sont bien souvent contraints de se retirer en sûreté pour les courses des dits soldats Français et autres gens de guerre.
- Janvier 1645 Guillaume WAGON fils de feu Pasquier âgé de 45 ans, manouvrier à Willerval pays d'Artois réfugié maintenant à Lille à cause des guerres.
- Mars 1645 Martin GOUBE laboureur à Acheville réfugié à Lille et actuellement à Harnes.
- 1645 A l'arrivée de l'ennemi aux environs de la ville d'Armentières, en l'an 1645, Philippe DUFLOCQ fils de feu Rémy, censier de la cense "de le Court" à Verlinghem, aurait avec les autres manants du dit lieu, abandonné sa demeure, meubles et avestures qu'il a trouvés à son retour pris, emportés et gâtés pour la plus saine partie, comme aussi les labours arriérés.
- Septembre 1645 Jean TEIZE, laboureur, demeurant à Bondues, déclare qu'il a été contraint par la venue de l'armée française aux environs de Lille au mois de septembre 1645 d'abandonner les lieu manoir jardin et terre à labour qu'il occupe et ses meubles et provision de vivre ayant été contraint de partir avec sa femme, famille et bestiaux qu'il avait pu sauver à Lille et ailleurs. Idem pour Jacques HOSTE, laboureur, demeurant à Lompret.
- Mai 1646 Jean LIENNART naguère hôte à "La Rouge Gueulle" à Lambersart, actuellement réfugié à Lille. Jean MENU fils de feu Jean, âgé de 38 ans réfugié à Lille.
- Décembre 1647 Les hôtes des faubourgs de Notre-Dame et de la Barre en été dernier sont venus se réfugier dans la ville, abandonnant leurs maisons.

Août 1648 - Les ennemis français se sont retrouvés aux environs de cette ville de Lille et pourquoi s'en est suivie une grande émotion et alarme qui a causé que le comparant ainsi que la plupart des dits faubourgs de Lille se sont sauvés et fuit hors de leurs maisons et demeure, que lors il a abandonné la plupart de ses meubles qui ont été perdus et dérobés entre lesquels a été aussi perdue une arquebuse à fusicque que Melchior DELADERRIERE, fourrier de feu le capitaine CAUDERE lui avait laissée en garde.

Août 1646 - Paul LEMESRE fils de feu Paul, censier et laboureur à La Madeleine affirme qu'en août il a vu des soldats et hommes et femmes du pays d'Artois réfugiés es faubourgs de Lille qui coupaient et emportaient par sac les épis des dites avestures encore croissantes et non à meurison pendant trois jours. Autour des dix 22 cens il y avait de beaux et gros halots de sauches (saules?) au nombre d'environ un cent apportant à l'occupeur 6 livres de gros par an qui ont été coupés et emportés par des soldats ou autres pilleurs et ravageurs de sorte qu'il n'en reste que 5 ou 6 néanmoins foudroyés et à moitié coupés et gâtés.

Juillet 1657 – Ils déclarent avoir été contraints depuis avant juillet 1667 jusque la Toussaint, de se réfugier avec leurs bestiaux dans le château de Bois Grenier à cause de gens de guerre qui passaient journellement.



Les villes fortifiées de la région sont "prises d'assaut" par les populations de la campagne

Mariages

Certains soldats étrangers fonderont une famille dans la région, par exemple à Wervicq.

22/12/1641 mariage de Jérôme FERRANDA (FERRANT), soldat italien avec Adrienne DEMAY (LEMAY) 07/06/1643 mariage de Thomas ROMAIN (ROMAEN), Italien avec Jeanne DELTOUR

Même les reliques prennent le chemin de l'exode :

Mai 1660 - Monsieur maître Gaspard RUFFIN prêtre pasteur de Mercque Saint Liévin pays d'Artois, Jean CADEL (signe GADEL) bailli, Marc HOURABLE (signe HURABLE) marguillier, Pierre MESQUINON et Antoine BILQUE hommes de fief de Mercque suite à l'accord fait entre leur prédécesseurs pasteur et gens de loi du dit lieu d'une part, et les marguilliers de l'église paroissiale de Monsieur Saint Etienne à Lille d'autre part lorsque les reliques de Monsieur Saint Liévin ont été rapportées à St Etienne pour y être déposées et gardées durant la guerre selon les conditions portées au contrat le 30/01/1641 ils font les comptes avec les dits gens de St Etienne des dépenses et troncs restant 52 florins 18 patards 1/2 qu'ils confessent avoir reçu des Lillois, présent Pierre MACHON bailli de la dite église St Etienne.

Maladie

Si la maladie est rarement le sujet d'un document notarié, elle est parfois indiquée dans le courant d'un acte. Les années 1647-1648 ont été particulièrement marquées par une forte mortalité due à "la peste" comme le fut l'année 1641. Les soldats créant un mouvement étranger, la précarité augmentant le manque d'hygiène et de nourriture saine, la maladie se propage rapidement.

Septembre 1646 - Guillaume GORRE bouteur à Lille et Marie CARLIER sa femme auparavant veuve de Gilles DETERREWANNE pour n'avoir bonnement la commodité de vaquer à la poursuite de l'appréhension et succession de l'hoirie à eux échue par les trépas de Philippe DERTERREWANNE et deux de ses enfants qu'il eut de feue Jeanne DELEFORTRIE terminés de la maladie contagieuse depuis peu de temps, nomment procureur spécial François DETERREWANNE fils du dit feu Gilles et de la dite CARLIER de Lille.

1647 - Se souvient que ladite année 1647, elle aurait été commise garde en la maison d'icelle Marie DEGRUISON de Fromelles où elle y aurait été dix semaines entières et durant le même temps seraient terminés deux enfants de ladite Marie de la maladie contagieuse.



La Peste d'Asdod – Nicolas POUSSIN, 1631 – "La peste est liée à la mauvaise conduite"

Décembre 1647 - Isabeau DELEBARRE fille de Jacques, âgée de 18 ans de Wambrechies affirme qu'elle a gardé en octobre dernier Louise DESPLANCQUE fille de feu Jean, malade de la contagion, qui fut administrée des sacrements le 21 du dit mois vers midi et le soir Philippe DELETOMBE, notaire, a passé une donation au profit de Jean DELEFORTRIE son oncle allié et ses enfants et d'Antoine SINGIER fils de feu Marc, son cousin. Etant alors la dite fort malade et n'ayant vu si elle était en état de jugement : elle avait perdu le jugement, on n'entendait plus ce qu'elle voulait dire et ses propos n'avaient plus de suite (sic).

Février 1653 - Au mois de septembre 1648, il aurait été requis par à présent défunt Jean LEFEBVRE, laboureur demeurant alors au Maisnil en Weppes, pour être commis garde en sa maison à raison que l'un de ses enfants était mort de la maladie contagieuse, moyennant quoi ledit LEFEBVRE lui aurait donné 12 patars par jour, et peu de temps après ledit Jean LEFEBVRE aurait été atteint de ladite maladie contagieuse et serait décédé au bout de 40 jours.

Mais encore...

Quelques actes divers liés à la guerre où l'on voit notre attachement au roi d'Espagne, l'inventivité en cas de crise et un certain optimisme.

Désignation d'un soldat...

Avril 1639 - Jean COSTENOBLE fils de feu Augustin, et Jean MOREL fils de feu Jean, tous deux échevins demeurant à La Boutillerie paroisse de Fleurbaix, ont désigné comme soldat pour satisfaire à l'ordonnance du Gouverneur de Lille, Jehan DESCAMP fils de feu François, demeurant à Erquinghem sur la Lys pour le salaire de 12 livres parisis à payer au 14 avril 1639 ainsi que ses armes.

Insulte envers des Lillois sujets du roi d'Espagne...

Août 1642 - Pierre VANDENBUSCOMME fils de feu Artus bourgeois de Lille âgé de 42 ans, maître maréchal affirme que le jour de la dédicace de la paroisse Ste Catherine en 1640 Pierre DURANT serviteur de sellier de nation française se seroit avec aucun jeune homme retrouvé en la maison du dit affirmant environ le soir ou ayant bu aucun trait de bière fut par le dit déposant dit au dit DURANT en ces termes "Cha Pierre DURAN je bois à vous à la santé de notre roi d'Espagne" à quoi le dit DURAN répartit aussi en ces termes "Je ne veuille point boire à la santé du roi d'Espagne, je beuvrai à la santé de mon roi de France". Ce qu'ayant entendu, le dit comparant lui répartit "Tu es un mal appris, il faut que tu sortes de ma maison" et de fait le dit déposant étant monté en chalet(?), lui jeta un beckre d'argent avec la bière qui étoit dedans après la tête qui occasionna que le dit DURANT sortit de la dite maison. De quoi laquelle attestation les maîtres du corps de style des selliers et carrossiers ont requis d'avoir acte.

Arnaque à la pension...

Novembre 1644 - Pierre DUTHOIT laboureur à Wambrechies d'une part, Pierre LEDRUZ époux de Marie SIX auparavant veuve de Michel DELOZ laboureur à Lambersart d'autre part. Etant en procès à la Gouvernance de Lille concernant un veau de poil roux entre les mains du dit DUTHOIT que le dit DELOZ maintenait lui appartenir alors que le premier affirme qu'il lui a été remis par une personne le temps qu'elle revienne de Tournai alors que nos ennemis Français étaient en l'an 1641 aux environs de Lille. Le dit LEDRUZ reçoit 22 livres de nourriture du dit veau et le lui donne à condition qu'il réponde de celui-ci si on vient à le réclamer.

Malin...

Février 1646 - Jean GHESQUIERE fils de feu Jacques, laboureur à Laventie, pays de l'Alleu à Pierre DIDDIER fils et héritier de feu Pierre pour lui et au nom d'Agnès DIDDIER sa sœur de Lille a reçu quittance du rendage de 24 cens à Laventie et du cours d'une lettre de rente mais n'a pas payé, la dite quittance n'ayant été faite que pour éviter la confiscation par nos ennemis Français.

Münster, première paix, première restitution...

Janvier 1649 - Noble personne Philibert DE MARTIGNY seigneur d'Hellemmes demeurant au pays de Liège, actuellement à Lille neveu en ligne collatérale de feu Messire Philibert DE MARTIGNY vivant chevalier, seigneur de Herinsart son parent le plus proche et héritier de l'action ci-après touchée naissante du traité de paix entre sa Majesté Catholique et les Etats généraux des Provinces Unies à Münster le 16 mai 1648 et en ces pays le 5 juin 1648 portant que ledit feu Philibert est propriétaire de la terre et seigneurie de Pitgam en la châtellenie de Bergues Saint Winocq qui a été confisquée vers 1584 durant les troubles par les fiscaux de sa dite Majesté à cause que ledit Sieur de Herinsart avait tenu partie desdits Etats et depuis vendue judiciairement ce que les héritiers, suivant ledit traité, peuvent racheter ce que ledit comparant souhaite faire mais il ne peut se déplacer et nomme donc (blanc) procureur postulant à Bergues Saint Winocq pour le représenter.

Pari sur la paix... ou non...

Juillet 1651 - Martin POUTRAIN laboureur à Chauchompret paroisse de Templeuve d'une part, Jean LEMESRE bailli de Pont à Marcq d'autre part. Pari pour savoir si les rois d'Espagne et de France arriveront à s'entendre en 1652 ou après.

Cachotier...

Février 1653 - Antoinette LEBLEU femme audit LEFEBVRE du Maisnil en Weppes aurait requis ledit déposant à effet qu'il eut à aller en certaine étable où ledit LEFEBVRE serait terminé pour défouir quelque argent que ledit feu Jean son mari avait enfoui, ce qu'il fit. Le défunt ne voulait y toucher à raison qu'elles étaient cachées et qu'il désirait les laisser où elles étaient, et que s'il les eut levé, il était hasard de les perdre par les gens de guerre. Il aurait trouvé au milieu de ladite étable 40 pièces d'argent et 100 autres pièces d'argent tant de 6 patars, 12 qu'autres espèces d'argent. Lesquelles il les aurait mises dans son chapeau et données à ladite Antoinette LEBLEU qui lui aurait donné 2 patacons afin qu'il n'en parle à personne.

Achat de charge non effectif à cause des guerres...

Août 1660 - Josse DEPARMENTIER écuyer, Sr du Grand Bus déclare que les archiducs Albert et Isabelle en considération des services rendus par feu Josse DEPARMENTIER en 1601 ils ont donné à Jean DEPARMENTIER son fils l'état de greffier de la Gouvernance de Lille pour 9 ans rendant 600 du prix de 40 gros de Flandres avec clause expresse qu'à sa mort, son fils, premier comparant, sera subrogé. Mais à cause des guerres on n'a pu trouver moyens suffisants pour fournir à l'entretient et subsistance de l'état de leurs dites altesses et on a par ordre et mandement cédé le dit état de greffier par forme gagère au dit Jean pour 8000 livres précisant que leurs altesses pourraient racheter le même prix quand il leur plairait pour être réuni à leur domaine et le dit greffier pouvoir jouir alors de son état pour le reste des neuf ans commencés en 1602. En 1628 on averti la Gouvernance qui si elle rachetait l'office ce droit s'exercerait. La dite gagère a été vendue à François WARESQUIEL licencier es droits et avocat qui prétend en prendre état sans attendre la fin du bail de 9 ans. Le comparant lui fait savoir qu'il ne se départira pas de son office.

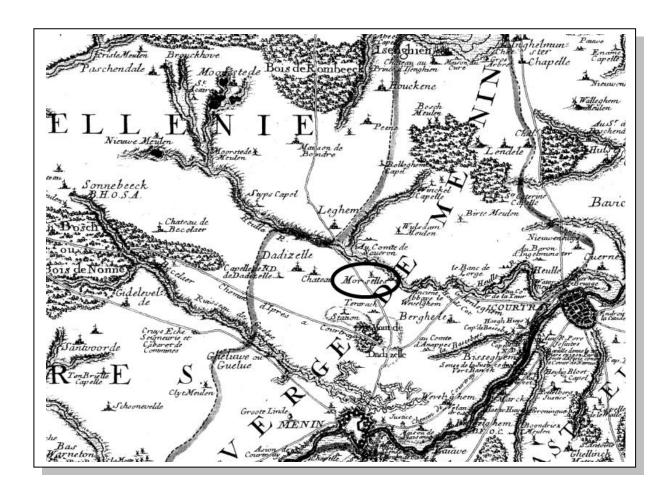
Des extraits plus complets de tous ces actes avec leurs références à retrouver sur le site section "Castelo +"

Livre de raison inédit

du bailli de Moorsele

On trouve de tout sur Internet. Il y a quelques mois je m'arrête sur un vieux document en flamand qu'un libraire mettait en vente. L'écriture, l'ancienneté et la langue l'empêchaient de savoir de quoi il s'agissait exactement. Il ne me fallu que quelques efforts pour comprendre que c'était le livre de raison d'un bailli de Moorsele.

Moorsele (à ne pas confondre avec Moorslede plus au Nord-Ouest) est une petite commune des environs de Wevelgem et Courtrai. C'est d'ailleurs à Courtrai que nait et est baptisé le rédacteur de cet ouvrage en 1600, il est prénommé Guillaume. Son père est Antoine BOTTENS, sa mère Jeanne TANGHE.



Le document

Il s'agit bien ici d'un livre de raison, du latin *liber rationis* ou *liber rationum*, c'est-à-dire "livre de comptes" puisque c'est un registre de comptabilité domestique comportant également des notations à caractère familial ou local. Tenu par le père de famille, il constituait un aide-mémoire pour l'auteur, mais il était principalement destiné à renseigner ses héritiers. Fréquemment un même livre de raison se transmettait de génération en génération ce qui sera le cas ici, chaque chef de famille le tenant à son tour.

Guillaume BOTTENS commence son livre de raison à la pentecôte 1628.

Livre de notes manuscrites par moi Guillaume BOTTENS concernant diverses affaires de mon commerce, ainsi que des dons de mariages, baptêmes d'enfants commençant le jour que je tiens, savoir pentecôte 1628 ainsi ici complété par l'âge de mes enfants.

Il le tiendra jusqu'en 1649 et meurt en 1652. Il semblerait que Josse MULLEM qui a épousé Robertine BOTTENS, née en 1642 du dit Guillaume, en hérite après le père du dit Josse qui avait épousé la sœur de Guillaume. C'est donc bien un livre de famille... En 1682 c'est Josse MULLEM, fils, qui alignera quelques lignes jusqu'en 1683 à la suite de son père qui n'avait, lui aussi, qu'ajouté quelques notes.

1683 : Le (blanc) janvier moi, J. VAN MULLEM, fus parrain de l'enfant de Maxy VAN ACKER à Gullegem et ai donné le nom de Roberte.

L'ouvrage est un livret de 54 folios dont 38 sont écrits. Format 15x21 cm muni d'une couverture de peau et quatre lacets, il est entièrement écrit en flamand. C'est grâce à l'aimable concours de Luc PETILLION et à la relecture de Johan BEUN que les francophones peuvent à présent profiter de ce texte très intéressant à bien des égards. Toutefois certaines formulations ou certains termes n'ont pu être traduits, le flamand et ses variantes locales ayant bien plus évolués entre 1628 et aujourd'hui que le français.

Les informations généalogiques qu'il contient complètent celles contenues dans les registres paroissiaux, en particulier pour les mariages et décès qui commencent plus tard dans le secteur. Les communes dont il est question sont celles de Moorsele bien sûr, Courtrai, Wevelgem, Ledegem, Ingelmunster, Gullegem, Heulle, Gheluwe, Schorre, Oekene, Dixmude, Moorslede, Reckem, Audenarde et Bruges.

Mariages à charge de revanche

Comme l'indique l'introduction de l'ouvrage par l'auteur, il s'agit d'un livre généalogique puisqu'il concerne sa famille. Il commence donc par son propre mariage même si quelques notes antérieures ont été ajoutées dans un ordre qui n'est donc pas toujours chronologique. Il donne la liste de ses invités et ce qu'ils ont donné car il est d'usage, le jour du mariage, de mettre *in het beken*, dans un plateau, une certaine somme, le plus souvent six livres. Cette précision sur les dons servira ensuite lorsque lui-même sera invité à des mariages car tout ceci se fait "à charge de revanche".

Le 2 août 1633 fut la fête de mariage de Madeleine PAREYTS fille de Jean qui a épousée Pierre GEYSEN de Heulle. Je fus invité de Jean PAREYT et ai donné... 6 livres parisis.

(En marge : PAREYT a bon de l'argent de ce mariage parce qu'il est venu à mon mariage – Mémoire).

Ouvrage généalogique, livre de compte et "règlements de comptes" car il indique également que Josse FOCQUE (FOLKIN?), son beau-frère, n'est pas venu à son mariage et lors du second mariage de Josse VANDENBERGHE, frère de son épouse, Guillaume écrit :

Le 18 juillet 1634 s'est marié Josse VANDEN BERGHE mon beau-frère avec Antoinette CLARBAUT mais parce qu'il a tenu la fête de mariage sans m'inviter, mais bien les autres sœurs et frères, donné en catel pour la somme de (rien).

A celui de sa sœur Barbe, âgée de 42 ans, il précise qu'il n'a rien donné.

Les dons en argents sont parfois augmentés de dons en nature comme lors du mariage de sa servante en 1636 à qui il donne dix livres, ce qui est déjà d'avantage que d'habitude, mais aussi dans un panier : du beurre, des œufs et un jambon. Ce n'est d'ailleurs pas la seule servante au mariage de laquelle il se rend. En 1633 Jean VANSTEENKISTE, fermier, épouse sa propre servante, en 1635 c'est un Josse VANSTEENKISTE qui fait de même. On ne compte pas moins de soixante quinze mariages auxquels il se rend avec ou sans son épouse et parfois auxquels il délègue quelqu'un en son nom à cause de l'éloignement, d'une visite inopinée ou du mauvais temps. Et encore, pour la période 1642-1645, ne donne-t-il aucune autre précision que "j'ai été beaucoup invité". Autant de dates pour lesquelles il ne subsiste pas toujours de registre paroissial.

Des baptêmes traditionnels

Le même principe du plateau est utilisé pour les baptêmes avec parfois une conversion de l'argent... en objets d'argent : gobelet, coupe, salière, plateau, cuillère, bénitier. Là aussi il lui arrive de mandater un parrain en son nom. Son épouse et lui sont parrain-marraine de dix-sept enfants. Selon la coutume c'est le parrain ou la marraine qui donne le prénom de l'enfant (souvent le sien). Toujours selon la coutume le premier enfant de Guillaume a pour parrain Antoine BOTTENS son grand-père paternel et pour marraine Marie CEYS sa grand-mère maternelle. Le second aura pour parrain son oncle maternel (le grand-père maternel doit déjà être décédé) et pour marraine sa grand-mère paternelle.

Un prêtre ou religieux à chaque génération

Il participe également aux vêtures de deux religieux. Celle de Charles son frère âgé de 18 ans en décembre 1635 "*Pour la gloire du Seigneur*", précise t'il. Puis en 1647 celle de Guillaume son plus vieux fils qui devient, comme son oncle et au même âge, Récollet. C'est d'ailleurs l'occasion de préciser les frais de service chez les Récollets de Courtrai, frais de cire et d'habits. En 1639 c'est la première messe du frère du curé de Moorsele, en 1630 la prise d'habit comme Béguine de la nièce de ce même curé.

Des beuveries

Terme le plus approprié pour traduire le mot flamand *drynckardie* qui est en fait l'ancêtre de nos galas de bienfaisance où chacun apporte son obole sous prétexte de prendre un verre pour aider ceux qui sont dans le besoin. C'est ainsi que Guillaume BOTTENS participe à quatre d'entre elles. La première pour payer les frais d'enregistrement d'un jugement, la deuxième pour reconstruire une maison brûlée par accident "*Dieu nous préserve d'une telle malchance*", la troisième pour un moulin détruit de la même façon. La cause n'étant pas précisée pour la dernière.

On n'est plus en sécurité...

Le 29 août 1631 vers minuit des voleurs s'introduisent chez lui en faisant un trou dans le mur de sa façade ce qui semble plus simple, ou du moins plus silencieux, que de fracturer la porte et laisse à penser que les murs étaient en torchis. Deux de ses chiens mourront le lendemain, probablement empoisonnés.

Le 2 août 1633 alors qu'il est au mariage de Madeleine PAREYTS et Pierre GHEYSEN de Heulle, sa boutique est à nouveau cambriolée "principalement de mercerie". Il tente, sans succès, de retrouver ses biens.

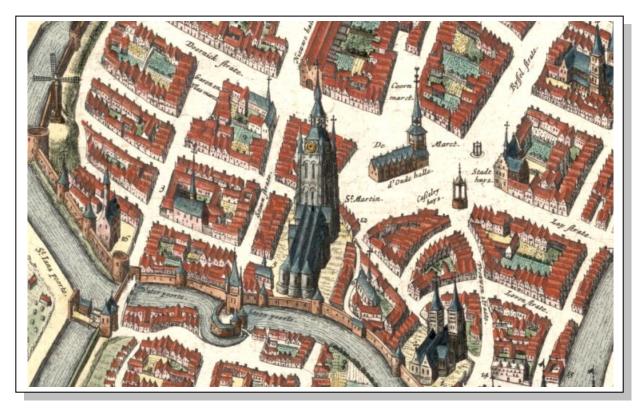
Il ont fait un trou dans la façade côté sud tenant à la rue d'Ypres et ils ont aussi essayé de faire un trou sous le seuil de l'entrée, la perte était selon nos proches amis de cinquante livres de gros et aussi 20 florins que j'ai perdu pour récupérer les biens volés ce qui n'est pas réussi jusqu'à présent 7 septembre date ci-dessus.



La famille

Le rédacteur

Guillaume est donc baptisé le premier octobre 1600 à Courtrai. Il est l'aîné de sept enfants. Ses parents décèdent à quelques jours d'intervalle en octobre 1639 et sont inhumés chez les Récollets à Courtrai. Guillaume indique qu'ils étaient mariés depuis quarante ans et étaient âgés lui de 75 et elle 70 ans ce qui les fait naître en 1564 et 1569. "Dieu ait leurs âmes en grâce" écrit-il, car aucun autre type de sentiment que le religieux n'est exprimé dans ce document. Le successeur du rédacteur précise que Guillaume BOTTENS est mort en 1652 souhaitant "paix éternelle à son âme".



Courtrai - Eglise St Martin - Sanderus 1641

Une belle-mère...

Guillaume avait épousé entre 1626 et 1628 Elisabeth VANDENBERGHE dont le père doit déjà être décédé car il n'est fait mention que de Marie CEYS, sa mère. Il ne mentionne pas de décès pour celle-ci mais indique qu'il habite chez elle en 1633 car il y fait des travaux et en présente les comptes dans son livre afin de pouvoir récupérer les frais engagés, et indispensables selon lui, que sa belle-mère ne veux pas payer. Il a en effet ajouté des planches aux murs et des ancres afin de lui éviter l'épisode fâcheux d'un cambriolage et a fait refaire le sommier de son lit. Il ne précise pas où habite sa belle-mère mais c'est très probablement à Moorsele ce qui y explique l'arrivée de Guillaume depuis Courtrai. On y trouve en effet une naissance d'un Nicolas VANDENBERGHE fils de Victor et Marie (sans nom) en 1604. Comme il s'agit du premier registre des baptêmes de la commune et qu'Elisabeth a un frère prénommé Victor (prénom peu répandu), ses frères et sœurs et elle-même, doivent y être nés avant le dit Victor. Nous savons que Marie CEYS tenait boutique, probablement de mercerie car il est fait mention plusieurs fois de nombreux articles de ce genre, et qu'elle meurt donc après 1633.

Ses enfants

Le couple a huit enfants de 1629 à 1642, tous baptisés à Moorsele sauf Antoine en 1633 en un lieu inconnu. L'un d'eux deviendra Récollet à Courtrai comme nous l'avons vu, deux mourront de la peste en 1647, trois se marieront. Leur fille Elisabeth épousera en 1660 à Courtrai Michel LIEVENS et Robertine, née en 1642 épousera en 1678 à Bruges son cousin germain Josse MUSSELE "Dieu veuille leur donner une longue vie ensemble d'âme et de corps." L'auteur n'arrive pas à fixer son nom, passant de MUSELLE à MUSSERIE à VAN MULLEM qui est la forme adoptée par le dit Josse lorsqu'il reprend le livre de raison. Josse est fils d'un autre Josse qui a épousé en 1635 à Courtrai Françoise BOTTENS, sœur de Guillaume.

Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs

Les frères et sœurs de Guillaume naissent tous à Courtrai (St Martin) de 1602 à 1617. Ils se marieront avec des MUSSELLE, CARBONEL et STORME. L'un d'eux, Pierre, aura neuf enfants à Courtrai.

Elisabeth est invitée aux mariages et baptêmes des enfants de Jean, Victor et Josse VANDENBERGHE même si, lors du deuxième mariage de ce dernier, le couple n'est pas convié. Une partie d'entre eux s'établit à Gullegem. Elisabeth DELEBERGHE meurt en 1646. Guillaume BOTTENS épouse alors en 1648 Catherine DESANTELE, elle-même veuve.

Ses fonctions

Le bailli

Etant bailli de Moorsele, Guillaume est impliqué dans la vie locale. Il est donc présent le 23 juillet 1637 lorsque l'évêque de Tournai vient bénir les trois nouvelles cloches de l'église. Il reçoit à dîner chez lui les religieux à l'issue de la cérémonie.

Monseigneur l'évêque de Tournai est venu faire la bénédiction personnellement et ils ont pris le souper ici dans ma maison, avec lui sont venu beaucoup d'hommes religieux, chanoines, doyens prêtres etc., ce qui faisait dans ma chambre bien environ 30 personnes à table.

Il est lui-même parrain de la deuxième cloche au nom du comte de Mouscron, seigneur de Moorsele, son employeur, et représente les gens de la châtellenie de Courtrai. Le curé est parrain de la troisième cloche. Il représente à nouveau son seigneur lors du mariage d'un fermier de celui-ci en 1640, lui remettant, en son nom, quarante-huit livres. Josse, fils de Guillaume, qui a épousé Jacqueline Alexandrine VANDERHAGHE augmentera le prestige familial en devant Grand Bailli de Heulle, Moorsele, Gulleghem, Ledegem et Bissegem nous précise la note mentionnant son décès en 1681.

Quelques notes comptables concernent la seigneurie de Moorsele. En 1633 il devient propriétaire d'une terre que le précédent propriétaire s'est empressé d'abandonner de peur de devenir échevin de la paroisse.

J'ai acheté du Sieur Antoine MALEFEYT une pièce de terre grande d'environ 2 cens gisant loin au nord-est de l'église de Moorsele tenue de la seigneurie ter Gracht venant hors du chef d'un certain Clais DE SMET qui était fermier de la ferme ter Kouter, qui a abandonné ladite pièce au profit du seigneur parce qu'il avait peur d'être échevin de ladite paroisse de Moorsele.

Le receveur de l'abbaye

En 1632 la marraine de sa première fille est Demoiselle Jacqueline CONNINCK, sœur de l'abbesse de Wevelgem. Guillaume est en effet receveur de l'abbaye depuis le 2 janvier 1630 et indique qu'il est d'usage de faire, à l'occasion de sa nomination, des dons aux religieuses, aumônier, chapelains et même à une femme sans mains.



Abbaye de Wevelgem - Sanderus 1641

Il succède à ce poste à André GEYSEN qui est mort depuis trop longtemps lorsque Guillaume reprend le rôle "d'homme vivant et mourant" ou de "responsible" au nom de l'abbaye. En effet lors de la mort d'un propriétaire, le successeur doit payer un droit de mutation (relief) au seigneur du lieu. Comme les abbayes ne meurent pas mais sont propriétaires de biens dépendants de divers seigneurs, il y a un manque à gagner certain pour ceux-ci. Aussi sont elles tenues de nommer un homme desservant sur la tête duquel repose le payement des droits de succession. Or donc, le délai autorisé pour procéder au relief à la mort de GHEYSEN était dépassé lorsque Guillaume entame la démarche ce qui valut une amende aux religieuses.

Le 22 septembre 1631, j'étais devant bailli et hommes de fief de la cour d'Ingelmunster à cause du décès d'André GEYSEN, homme desservant du fief et seigneurie de Coelenberghe, ce qui a bien coûté à Madame pour lesdits bailli et hommes de fief la somme de 50 livres parisis. C'est pourquoi à ma mort dans le délai de 19 jours on doit faire le rapport et nommer un autre homme desservant pour éviter de tels frais inutiles. Donc mémoire.

Même s'il tient un livre de compte particulier pour l'abbaye on trouve quelques mentions de ces comptes dans son livre de famille concernant les bois, l'achat de filets de pèche et sommes reçues.

Il va également à plusieurs mariages de serviteurs du cloître, à ceux d'officiers du comte de Mouscron ou d'officiels : bourgmestre ou receveur. Tout comme ses supérieurs sont parrains de ses enfants tels que son grand bailli ou le seigneur de ZEELANDE.

A titre personnel il prend en bail avec son beau-frère et Thomas LANOTE les dîmes de Moorsele, Menin en Wevelgem pour trois ans. Pour se faire il se rend à Cassel. Il achète également de la bière au tonneau, autrement dit "à la rondelle".

Les événements

La guerre

Guillaume BOTTENS fait peu mention de la guerre qui sévit dans la région dans la cadre de la guerre de Trente Ans. Tout au plus note-t-il qu'un soldat se marie et qu'un apothicaire de l'armée du général Espagnol PICCOLOMINI lui donne un remède. En août 1641, alors que les Français s'approchent de Lille, il organise une fête en l'honneur du dépositaire de la châtellenie de Courtrai qui est allé, au nom de tous, jusqu'à Béthune rencontrer l'ennemi Français pour lui donner une contribution volontaire afin d'éviter qu'il ne vienne piller le territoire.

La peste

1646 et 1647 sont les années de "la maladie", on meurt beaucoup autour de Courtrai et de Lille. L'épouse de Guillaume décède le 12 octobre 1646 de cette maladie que l'on nomme "peste" à l'époque mais qui pouvait recouvrir de nombreuses maladies contagieuses. Lui-même est en convalescence chez son gendre MUSSERIE. Elle sera inhumée dans le chœur de l'église de Moorsele "Dieu tout puissant ait son âme en grâce".

Et rien ne va plus dans la maison. La peste sévit dans toute la commune et les morts sont nombreux. Son fils Jean âgé de neuf ans est malade depuis plusieurs mois lorsque Jacqueline, âgée de quinze ans puis Anne, âgée douze ans, ses deux filles, meurent en juillet 1647. Une veuve qui vivait chez eux meurt le même mois. Il fait venir des médecins, leur fait donner à tous de la bonne nourriture, n'hésite pas à sacrifier ses ustensiles domestiques pour préparer les médicaments puis, finalement, à payer les trois enterrements et faire un don aux enfants de la veuve ce qui lui coûte quatre-cents livres, somme très importante à l'époque. Mais, s'il précise les frais engagés, il termine sa note par un "Pour l'honneur de Dieu et sa gloire". Il épouse en janvier 1648 une veuve dont l'unique fille, âgée de treize ans, est morte deux mois auparavant.

Des remèdes

C'est ainsi que ce livre de raison ne se contente pas de nous raconter l'histoire d'une famille et de faire des comptes, c'est aussi un livre de recettes ou plutôt de remèdes car devant la maladie on se rattache à tout ce que les hommes, charlatans ou non, vous donnent comme espoir.

Deux de ces remèdes concernent les pestiférés. Le premier, venant d'un homme de Ledegem, conseille au malade, dès l'apparition des symptômes, de se mettre devant un feu de chêne vert pour transpirer puis de lui apposer de la glaise vinaigrée sur les paumes des mains et des pieds et de lui faire boire de la bière chaude mélangée de beurre "et quand, le jour après, la douleur monte à la tête" (sic) on met du beurre sur sa tête. Le second doit être beaucoup plus efficace puisqu'on en fait remonter l'origine au roi Mithridate! Il s'agit là d'un mélange de noix, figues, citron, vinaigre de vin que l'on déconseille fortement aux femmes enceintes.

D'autres recettes aussi étranges parsèment l'ouvrage : l'une contre le "merisson rouge" (?), une contre les saignements de nez qu'il convient de combattre en se nouant une pièce d'or sur le front, une contre l'eau dans les jambes et le corps à base de genêt, livèche, œufs et farine qui fonctionne, nous dit-il, "avec la grâce de Dieu". Une dernière concerne le mal aux yeux et lui a été apprise par un pharmacien de l'armée du général PICCOLOMINI.



Disponible à l'achat (15 euros + frais de port éventuels)

- 148 pages format A4 comprenant l'image de chaque page du document et en vis-à-vis sa transcription en flamand puis sa traduction en français + notes de compréhension, deux illustrations couleurs et actes paroissiaux correspondants.

Contact: christophe@lillechatellenie.fr

Criminels à Armentières

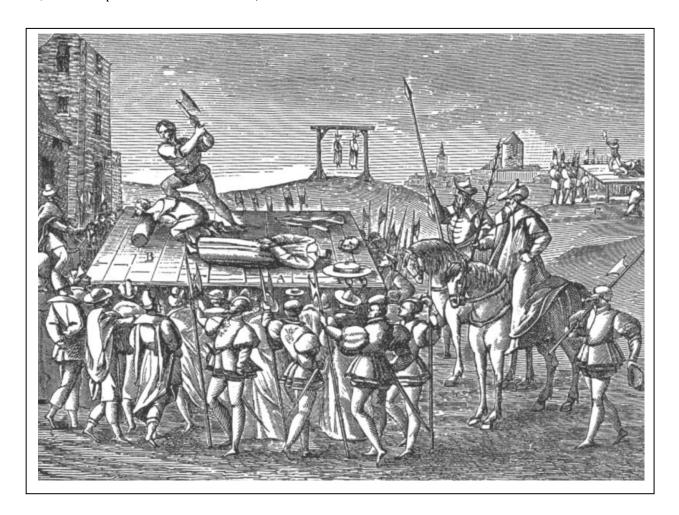
Les archives communales de la ville d'Armentières sont riches de documents important autant généalogiquement qu'historiquement. A partir d'extraits de leur inventaire découvrons les affaires criminelles survenues en cette commune à l'époque des *Gueux*.

FF. 40. (Registre.) — 336 feuillets, papier.

1561-1567. — "Registre criminel et d'office de la ville d'Armentières commenchant le VIIe jour de mars XV^c et soixante et fynant le Xe jour d'octobre XV^c LXVII." (Ce sont les plaids tenus en la halle d'Armentières par les lieutenant de bailli et échevins d'Armentières.)

- Poursuites contre Jean LE PIPPRE, natif d'Armentières, qui a résidé à Anvers, où il faisait le commerce de "draps et painctures en tableaux," s'étant aussi "meslé de marchandise de vaisselles d'or et d'argent ou d'aultres espèces d'orphaveries," arrêté pour s'être, "depuis aucunes années, meslé de copper, limer et ronger plusieurs espèces de monnoie d'or et d'argent tant du coing du Roy nostre sire, que d'aultres seigneurs estrangiers, et de ce avoir fait pluiseurs lingots et grenailles tant d'or que d'argent, lesquelles il a vendu à aucuns, et à aultruy les baillié et exposé à vendre et receu les deniers procédans desdites ventes;" f°1
- Contre un drapier coupable d'avoir employé une matière frauduleuse; f°7
- Contre Nicolas RIGAULT dit Larigault, condamné à être pendu pour vols avec effraction commis à Lille ; f°s 13-15
- Contre Gilles DE MARQUILLIES, condamné à réintégrer le domicile conjugal qu'il avait abandonné pour "hanter avecq une femme et une fille de vie ;" f°19 v°
- Ordre à Antoine DOLIE, Lorrain, de fournir des certificats de bonnes vie et mœurs, sous peine d'être privé du droit de tenir école à Armentières ; octobre 1561, f°25 v°
- Poursuites contre Roland BAUDUIN, geôlier des prisons d'Armentières, soupçonné d'avoir favorisé l'évasion de Philippe DESBONNETZ, emprisonné pour soupçon d'adhérer à la secte nouvelle et réprouvé et condamné à être exécuté par l'épée. Ledit Roland s'était, après son arrestation, évadé de la prison où on l'avait mis, avec l'aide d'un autre prisonnier, et s'était réfugié dans l'église paroissiale, d'où il avait été extrait, du consentement des officiers de la Cour spirituelle d'Arras, et remis entre les mains de la justice séculière ; il est condamné au bannissement; f's 32, 39 V°, 45 v°, 49, 52 v°.
- Condamnation de Pierre LE VIEIL "à tenyr prisons trois jours, au vivre de pain et eauwe, et, ce faict, faire ung voïaige à Nostre-Dame de Haulx et de icellui avoir faict rapporter ensengnemens, en dedens Quasymodo," et ce pour "estre de mauvaise vie et gouvernement, huyseux et vacabunde, jureur du nom de Dieu et coustumier d'appeler aultruy bougres, bougresses et autres parolles infàmes et deshonnestes" 21 mars 1561, f°38.
- Acte de non-préjudice pour une arrestation faite sous la seigneurie de Flencques; f°43.
- Homme responsable pour la seigneurie de Stade, dépendant de celle de Saint-Simon ; f°53.
- —Condamnations de drapiers, foulons, cabaretiers, bouchers, pour fraudes sur la quantité ou la qualité de leurs marchandises.
- Condamnations pour rixes et batailles, pour coups et blessures.
- Poursuites contre Mahieu PLATEL, pour avoir joué aux dés ; f°78 v°
- Remise de Jean DE GRUSON, emprisonné pour le meurtre de Denise PREVOST, commis sous la juridiction de la seigneurie de Saint-Simon, entre les mains du doyen de chrétienté de La Bassée, qui l'avait réclamé comme justiciable de la Cour spirituelle ; 19 mai 1563, f°80.
- Poursuites contre Jean DE HOUCK, prisonnier, chargé d'hérésie; f°107;
- Contre les guetteurs placés à la porte de Houplines qui, au lieu de rester à leur poste, "sont allé eulx esbatre et mené bruyct hors la porte d'Erquinghem de ceste dicte ville, longhe distance arrière de ladicte porte de Houpplynnes, en la rue appelée le Crachet." Lesdits guetteurs sont condamnés à faire "ung escondit" avec amende honorable, et il leur est interdit de se présenter, pendant un an, "en halle pour faire le ghet" f°118 v°, 119
- Contre Daniel CALLUWAERT, hérétique, condamné à être brûlé vif ; 30 mars 1563 (v. s.);

- Contre François LHERMITE, lieutenant du bailli d'Armentières, accusé de complicité dans l'évasion de Jacques VROMAN et Michel LEGRAND, hérétiques ; il est reconnu non coupable ; f°s 124-129 v°
- Contre Adam HUCHON et autres, pour avoir assisté au prêche qui a eu lieu, hors la ville, aux fêtes de Pentecôte 1564; f° 132 v° et 137
- Contre Jean ROELZ, coupable d'inceste; f°139
- Contre Adrien LEFEBVRE, banni pour avoir favorisé l'évasion de deux prisonniers ; f°s 148 et 150
- Contre Jean LE GRAIN, convaincu d'avoir cessé, depuis deux ans, de hanter l'église et d'aller à la messe, et d'avoir conversé avec des gens suspects d'hérésie ; f° 159 v°
- Contre Pierre FLORIZONNE, hérétique et obstiné anabaptiste, hantant les prêches et assemblées illicites, "soy ayant faiet rebaptizier ès champs," ayant aussi refusé de se rendre aux admonestations des gens "doctes et sçavans qui lui ont faict pluisieurs bonnes et sainctes remonstrances et inductions" il est condamné, le 29 janvier 1565 (v. s.), "à estre mis sur ung hourd au-devant la halle de ceste ville, et illecq luy faire tranchiez la teste jus des espaulles, et, en cas qu'il retourne et persiste en ses erreurs, estre ataché à une entache et illecq bruslé, et son corps consommé en cendres;" f°s 162 v° et 214 v°



- Contre trente-six drapiers, pour infraction aux règlements touchant la fabrication ; f°190
- Contre Gilles STERRINCQ, "cheppier" (geôlier), à cause du peu de garde qu'il apporte dans l'exercice de ses fonctions ; f°193
- Contre Toussaint DAUCHI, pour avoir "tenu malvais logis et avoir assys en sa maison filles et femmes de légières vies, malfamées et renommées"; f°206;
- Contre Antoine HENNOT, coupable d'avoir, "avecq serviteurs de foullons, faict lighe et assemblée ouvrer à leur vollenté, au préjudice du stil de la drapperie" il est condamné à être "mis à une pottente au-devant la halle de ceste ville et illecq pendu et estranglé;" janvier 1565 (v. s.)
- Contre Jean FLAMENG et Claire WEZ, sa femme, accusés d'avoir assisté au prêche aux fêtes de Pentecôte 1566 "fait par un homme franchois" f°239
- Contre Nicolas BALLEBECQUE, natif de **Wasquehal**, libraire, pour vente de mauvais livres et papiers prohibés contre la religion; f°246

- Contre Pierre LE JOSNE, Français des environs de **Péronne**, maître d'école "sans congié du Magistrat," défendant "aux enffans aller à la messe et service divin, et dogmatizant en la nouvelle religion" 7 novembre 1566; f°257
- Contre Jean DE LOBEL, natif d'Armentières, accusé de tenir école, et d'avoir "instruiet et administré à ceulx y venans livres réprouvés de maulvaizes sectes et doctrine contre la saincte foy cathollique" 5 février 1566 (v. s.)
- Contre Roland PREVOST, qui a également tenu école à Armentières, y enseignant suivant la secte réprouvée, avec cette circonstance aggravante qu'il avait été banni d'Haubourdin pour s'être rendu coupable du même délit, il est condamné à un bannissement de dix ans ; f°269
- Contre Enguerrand CASTEL, cordonnier, natif d'**Erquinghem**, pour avoir aussi tenu semblable école; il est condamné au bannissement à perpétuité après avoir été battu de verges autour du marché ; f°270
- Contre Pierre HOYBANT, pour avoir vendu des livres réprouvés et défendus ; il est condamné, à cause de "son anchien eaige" à faire amende honorable en la Chambre échevinale et à tenir résidence à Armentières, sans pouvoir en sortir, pendant un an ; f°270 v°
- Contre Jean DUMOLLIN, natif d'Amiens, libraire, pour vente de livres prohibés ; f°271
- Contre Jean DE VILLE, pour avoir pris part au pillage de l'église des Sœurs-Grises d'Armentières, "meismes soy mis au-devant du portal de ladicte églize et de sa harcquebouze, ayant la mesche allumée, empesché ceulx qu'il tenoit pour cathollicque non entrer en icelle églize, laissant entrer ceulx estans garnys de bastons et en armes, soy démonstrant en ce faulteur de ceulx faisans lesdictes romptures et adhérent à leurs mésus" ledit Jean DE VILLE est condamné, le 13 mars 1566 (V. S.) à "faire ung escondict en jugement, avecq une chierge pesant deux livres, non ardant, en ses mains, ung genoul fleschy, dire les parolles in forma, et, de dimanche prochain ou aultre jour de dimanche ensuyvant sa délyvrance de prison, aller avecq une torse à la procession, tenu de deux sergens, entre cellui qui pour ledit jour sera revesti à chélébrer la messe et celluy qui portera la croix, et, au retour de ladicte procession, au devant du cœur et lieu où a esté le crucifix, et, à ung genoul fleschy, dire aussy lesdictes paroles in forma, et délaissiez lesdis chierge et torse en ladicte églize pour entre ars et consommé" f°s 274 et 278
- Contre Pierre BIEN, serrurier et horloger de la ville, auteur principal du pillage de l'église paroissiale en août 1566, ayant lui-même attaché au col du crucifix, aux statues de la Vierge et de saint Jean, les cordes qui ont servi à les jeter bas, s'étant ensuite transporté en la chapelle des Sœurs-Grises où, à coups de marteau, il rompit, avec ses complices, les statues, repositoires, etc., avant, en outre, assisté au saccagement des églises d'Erquinghem, Fleurbaix, la Chapelle-Grenier, etc.; f°278 ; ledit Pierre BIEN est condamné, le 4 juillet 1567, à être pendu; f°316 v° (Cf. FF 47)



- Contre Philippe CRUCHET, complice des méfaits commis en l'église paroissiale, aux Sœurs-Grises, dans les églises de Houplines, Frelinghien, Erquinghem, Fleurbaix, la Chapelle-Grenier, la Chapelle d'Armentières, le Maisnil, Radinghem, Beaucamps, etc., ayant été le conducteur et souteneur des prêches à assemblées qui se faisaient aux environs de la ville d'Armentières, et auxquels il conduisait le peuple, étant toujours armé d'une hallebarde; f°279; ledit Philippe est condamné, le 4 juillet 1567, à être pendu; f°317
- Contre Philippe RAES, "chargé d'avoir porté un sien enfant hors cette ville pour le faire baptiser par ung ministre;" f°280
- Contre Pierre COCQUIEL, qui a pris une part active aux pillages et saccagements relevés à la charge de Pierre BIEN et Philippe CRUCHET, et qui, lors des prêches, donnait asile en son logis au prédicant, ayant, en outre, été l'auteur de l'émeute soulevée à Armentières pour forcer le Magistrat à autoriser les prêches des réformés dans l'église paroissiale, ce qui eut lieu ; f°280 v° ledit Pierre COCQUIEL est condamné, le 14 juillet 1567, "entre les quattre et cincq heures du mattin," à être pendu "ayant ung billet escript à sa poicttrynne, où seront contenus ses mésus ;" f°321
- Contre Floris GALLOIS, Français, accusé d'avoir tenu école réformée à **La Ventie**, d'avoir contribué au pillage de l'église de ce lieu et d'avoir enlevé les "**bateaulx**" des cloches ; f°285 v°
- Contre Marthe AUDENT, coupable d'avoir assisté au prêche qui a eu lieu à la Pentecôte 1564 près de la Chapelle d'Armentières ; f°290
- Contre Pierre MELLE et François GROSSE, "pour avoir délaissié la hantize de l'église;" f°290 v°
- Contre Gabriel CAULLIER, "chargé d'avoir esté aux romptures des ymaiges et porté les armes contre le Roy, et tenir la religion nouvelle ;" f°291 v°
- Contre Jean HELLEBRANT, qui a crié : Vivent les gueulx! en pleine halle ; f°292
- Contre Pierre MERLE, en la maison duquel on a trouvé "la chaïère du prédicant de la religion nouvelle et aulcunes aisselles du temple" f°294 v°
- Contre Jacques HENNART, qui a pris part au pillage de l'église des Sœurs-Grises d'Armentières, s'étant ensuite transporté à **Erquinghem sur la Lys**, où il a pillé l'église et la maison du curé, à **Fleurbaix**, où, après avoir saccagé l'église, ils ont jeté à bas le Christ qui se trouvait à la Croix-de-Rome, à la **Chapelle-Grenier**, où il a enlevé un coffre; f°s 295 v° et 310 v°
- "Le 27 mai 1567, sur le rapport faict aux lieutenant et eschevins par Me Mathieu GRARD, prebstre, curé proppriétaire de la ville, avoir, siévant la cherge et ordonnance desdis eschevins, avecq frère Bon CHAMPION, religieulx au couvent que l'on dict les Bonnes-Nouvelles-lez-Arras, ayant fait les prédications en ceste ville durant les adventz et karesmes derniers, qu'ilz avoient vizité playseurs lyvres estans en halle, lesquelz ilz avoient et ont trouvé tous erroneulx et séditieulx contre la foi chrestienne et cathollicque, lesdis eschevins ont, siévant les conclusions prinses par ledit lieutenant et à sa semonce, ordonné et ordonnent que lesdis lyvres seront bruslez sur le marchié au-devant la halle de ceste dicte ville, ce que ledit jour fut, faict" f°301
- Poursuites contre Guillaume TAHON, pour avoir, étant ivre, crié Vivent les gheulx ! au grand scandale du peuple; il est condamné à 60 sols d'amende avec défense de fréquenter les tavernes et cabarets pendant l'espace de six mois ; f°307 v°
- Contre Denis LHERMITE, "rongeur d'or et d'argent" f°308 v°
- Contre Guillaume PERCHE et vingt autres bourgeois qui, contrevenant aux ordres donnés par le Magistrat, ont refusé de parer leur maison pour le passage de la procession du T.-St.-Sacrement, le jour de la fête du Saint-Sacrement dernier ; ils sont condamnés à 60 sols parisis d'amende chacun, à employer "aux réfections de l'églize de ceste ville et repositoire dudit Saint-Sacrement;" 7 juin 1567; f°313 v°
- Contre Pierre MARCHANT, chargé de "faire exerciche de la nouvelle religion et baptizer ou fait baptizer ses enffans à la manière de ladicte religion ;" f°324
- Contre Pierre FRANCQUELIN, foulon, natif d'Armentières, convaincu d'avoir assisté, étant armé d'une arquebuse, aux prêches de la nouvelle religion, notamment à **Erquinghem**, où il aurait fait publiquement abjuration de la foi catholique; d'avoir, en outre, pris part au pillage des églises **d'Erquinghem**, **Fleurbaix et la Chapelle-Grenier**, armé d'un marteau à fendre la houille; d'avoir été l'un des principaux meneurs de la troupe, "garnye de harquebouses, pistoulletz, picques, demy-picques, espieux et aultres bastons invasibles," qui se rendit sur le marché d'Armentières après le prêche qui avait eu lieu dans l'église paroissiale, et qui exigea du Magistrat les clefs de cette église afin d'y pouvoir exercer en toute liberté le culte réformé;. F°324 v°; ledit FRANCQUELIN est condamné, le 16 août 1567, à faire amende honorable, à être fustigé et ensuite confiné dans la ville pendant trois ans, et ce en considération qu'il a "grande charge d'enffans, aussy qu'il assyste sa mère, povre anchienne femme, à nouryr et entretenir;" f°327

- Contre Georges SCHILLEBECQUE, natif de **Dranoutre**, coupable d'avoir pris part au pillage des églises, et d'avoir, en outre, assisté, dans les rangs des rebelles, aux combats de **Wattrelos** et de **Lannoy**; f°325 v°; il est condamné à la fustigation et au bannissement pendant dix ans ; f°328 v°
- Contre Josse PATTRIARCHE, pour avoir assisté aux prêches; il est condamné à 12 florins d'amende envers l'église paroissiale, à 3 flor. envers le couvent des Sœurs-Grises "pour estre employez aux réfections de ladicte églize et chapelle dudit couvent," et à 9 flor. au profit de la table des pauvres; f°329
- Contre Jean PATTRIARCHE, pour avoir assisté à des conventicules où l'on discutait la sainte Ecriture et s'être trouvé aux déroutes de Lannoy et Wattrelos ; f°329
- Contre Antoine STUPPERAERT, lequel, quoique "aydié et assyste de la table des povres," s'est enivré, a embrassé la religion nouvelle et en a induit d'autres à se mettre de sa secte ; f°329 v°
- Contre Henri HENNYART, qui a "uzé de ces motz, par despyt et desrizion, qu'il estoit gheulx, tendans à noize et sédition"; f°330
- Contre Philippe HENNION, qui a assisté aux prêches illicites, tenu des propos scandaleux contre la messe et la religion catholique "qu'il avait appellée Babbillonne;" il avait, en outre, pris part à des assemblées qui avaient lieu, soit sur les prés Duhem, soit "entre XIII ou XVI hommes de sa sorte," et dans lesquelles on discutait les choses de la religion; f°333
- Contre Antoine ROLLANT, sectaire, ayant pris part aux prêches et aux pillages des églises ; il est condamné à être pendu ; f°s 331, 336.

FF. 41 (Registre.) — 193 feuillets, papier; ce registre est incomplet.

1520-1572. — Registre criminel et d'office de la ville d'Armentières commençant le 8 avril 1570 et finissant le 18 février 1572 (v. s.)

- Condamnations prononcées contre des drapiers, bouchers, brasseurs, meuniers, cabaretiers, boulangers, pour contraventions aux règlements municipaux qui régissent leurs métiers.
- Condamnations pour rixes et batailles, pour coups et blessures.
- "Veu les informations et enquestes tenues allencontre de Nicollas DEROY, boullengier, par lesquelles appert et se trouve ledit Nicollas estre terminé en ceste ville d'Armentières comme héréticque obstiné, sans avoir vollu estre administré des sainctz sacrementz de l'autel, nous, eschevins, avons, à la semonce du sieur bailly, nostre conjureur, en ensiévant les lettres et ordonnance de Son Excellence, ordonné et ordonnons que le corps dudit Nicollas sera mené et enterré au lieu deu et pattibulaire de ladicte ville, comme non digne joyr de la terre saincte, et que les biens dudit Nicollas seront saisys et inventoiriés à la conservation du droict et prouffict de Sa Majesté, conformément ausdictes lettres de Son Exc." f°62.
- Poursuites contre Jeanne MARTIN, veuve de Nicolas DEROY, chargée d'avoir hanté les prêches des sectaires; f°72
- Contre Philippe GOTTRAN, sectaire, qui, malgré le pardon qui lui avait été accordé, avait cessé de fréquenter l'église, et, conservant une rancune cachée au curé d'Armentières des admonestations que celui-ci lui faisait pour l'induire à rentrer dans le bon chemin, avait formé le projet de tuer ledit curé, projet qu'il n'avait pu mettre à exécution parce que le peuple y avait mis obstacle; f°s 81 et 124
- Contre Jean BOIDIN, "coustumier de soy enboire et ennyvrer," accoutumé aussi de tenir des propos scandaleux contre la sainte foi catholique, les sacrements et le service divin, outre ce affecté non seullement aux sectaires, mais signament du prince d'ORANGE et ceulx qui se qualliffient gheulx, voires que ledict BOIDIN se est souvent vanté qu'il estoit gheulx, criant "Vive le gheulx!" et, cest effect, a mis puis naguères ung boutton orenge à sa poictrine et cryé "Vyve Orenge!" 29 septembre 1572; f°175 v°.

Conservées depuis le XIVe siècle, les archives occupent actuellement près de 800 mètres linéaires de rayonnages. Aux cotés des archives publiques régies par la loi 2008-696 du 15 juillet 2008, des archives privées souvent reçues en don, viennent enrichir les sources de l'histoire d'Armentières. Le service des archives détient également des parchemins royaux, des registres paroissiaux depuis 1590, près de 900 cartes postales, 12 000 photographies, un millier de plaques de verre, des gravures, des affiches et des centaines de plans, plus de 500 ouvrages en bibliothèque, des drapeaux, des monnaies, des cassettes audio et vidéo, des C.D et des D.V.D, etc.

Archives Municipales

3e étage de l'Hôtel de Ville Place du général de Gaulle BP20119 59427 Armentières Cedex Tél: 03.61.76.20.97 archives@ville-armentieres.fr

Horaires d'ouvertures : du mardi au vendredi : de 9h à 12h, l'après-midi sur rendez-vous. le samedi : de 9h à 11h30.

Richesses de la pauvreté

Les archives communales renferment des livres de comptes. A priori nous n'irions pas y chercher des informations généalogiques. Sauf que parfois leur ancienneté nous permet de palier les registres de catholicité et que les baux et rentes dont on rend compte se transmettent de génération en génération.

Si vous consultez la liste des documents conservés dans les archives communales, vous trouverez presque immanquablement des livres de compte, en particulier ceux des pauvres, "table commune des pauvres" ou "pauvreté". On ne penserait pas que ces documents puissent contenir, à certaines pages, de nombreuses informations ou indices généalogiques. Nous allons explorer ici le compte des pauvres de Bousbecque pour 1678-1679, le premier en français, les précédents (depuis 1582) étant en flamand. Puis nous jetterons un œil aux pièces justificatives qui accompagnent ces comptes pour y découvrir, là encore, de nombreuses informations.

Informations généalogiques et historiques, ici comme ailleurs, se mêlent, nous faisant ressentir les préoccupations et toucher du doigt les pauvretés et les richesses de nos ancêtres. Cette analyse est évidement tout aussi valable avec les comptes de la pauvreté de toutes les communes où vivaient vos ancêtres. Il serait probablement intéressant de comparer les différentes années afin d'y retrouver d'avantage d'informations sur les successions et les décès. Alors la prochaine fois que vous aurez l'un de ces comptes sous la main, n'hésitez pas à y plonger, ils sont très loin d'être sans intérêt généalogique.

En caractères gris-italique vous trouverez mes remarques. Ce dépouillement est intégral.

GG 30 Compte de la pauvreté de Bousbecque¹

Comte de Jean DANSET ayant estez receveur des pauvres de la paroisse de Bousbecque pour les années 1679 et 1680

Louage des terres et preries

Quelques informations qui nous permettent de savoir si certaines personnes sont encore vivante, informations d'avantage intéressantes lorsque les comptes sont antérieurs au premier registre des sépultures. Terres données ou acquises par la pauvreté, certaines familles ont fait des dons pour loger les pauvres gratuitement. Quelques mentions de parents, de tutorat.

Sr Jacques CLAIS bailli de Bousbecque pour 2 années de rendage de 18 cens de labeur - XLVIII L

Jean CASIER 2 années de rendage de 9 cens de labeur - XL L

Maillard SERRUUS 2 années de louage de 2 cens de labeur - VIII L

Sr Jacques CLAIS 2 années de louage de 2 cens 1/2 de terre - IIII L

Antoine CASTELAIN 2 années de louage du tiers de 15 cens de terre - XXIIII L

Guillaume CASTELAIN fils de feu Jacques 2 années de ferme d'un cent, moitié de 2 cens aux pauvres par donation de Jacquemine SERRUUS dont le reste appartient à l'église - VIII L

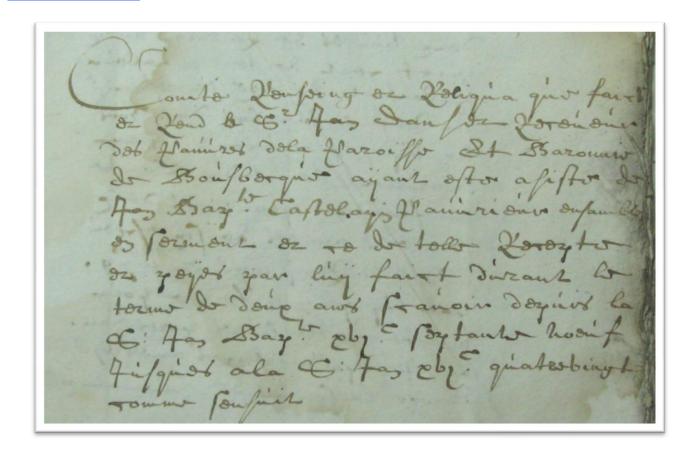
Jacques BOUCHE 2 années de rendage de 2 cens par donation de Jacques BOUCHE et Jean HASEBROUCK tuteurs des enfants mineurs de Jacques HASEBROUCK pour l'alimentation des dits enfants - XVIII L

La maison donnée par les enfants d'Antoine CLAIS proche de la place de Bousbecque en trois demeures, l'une est occupée par Marguerite BONDUEL qui l'occupe sa vie durant suivant ordonnance de l'un des donateurs, la seconde par Jacqueline LESAFFRE veuve de Guillaume DUTOIT à titre de pauvreté et la troisième par Marguerite VANPRUSSCHE veuve de Jean MOUTON à titre de pauvreté - Pour mémoire.

La veuve François DELANNOY 2 années d'arrentement de cortil - X L

-

¹ Archives communales de Bousbecque.



Pierre SEINAVE 2 années de rendage d'un cent de triez tiers de 3 cens dont 1/3 appartient à l'église et le reste à la cure - VIII L X s

Jacques CORMORAN 2 années de louage de 8 cens de pré à Wervicq - 110 L Guillaume CASTELAIN 2 années de rendage de 3 cens de pré - 82 L Adrien DUCATEAU 2 années de ferme de 2 cens 25 verges de pré - L L Total IIIIc X L X s

Petites rentes héritières

Quelques emprunts dont les échéances sont payées par des particuliers. En l'occurrence les rentes aux pauvres sont rarement basées sur un emprunt réel, elles sont créées "en l'air" pour assurer un revenu à la pauvreté jusqu'à ce qu'un héritier décide de payer la somme principale pour l'éteindre. Un particulier peut aussi donner une rente à laquelle il a droit ou payer ce qu'il doit à la pauvreté, pour qu'elle s'occupe d'un parent pauvre, en réglant par rente. Elles sont garanties par l'hypothèque sur des terres (et même d'une dîme ici) et donc transmissibles à ceux qui achètent ces terres. Quelques successions sont donc précisées.

Messire Sezard DE HENNIN Sr de cette paroisse par achat du Sr comte de WATOU 2 années de rente sur 14 cens de bois - II L VIII s

Le dit DE HENNIN par achat comme dessus sur 4 cens de terre - VIII d

Le dit Sr par achat comme dessus sur un quartier de pré - I s IIII d

Le dit Sr par achat comme dessus sur 12 cens de jardin - IIII s

Le dit Sr par achat comme dessus sur 4 cens de terre à la Brackstraete - IIII s

Le dit Sr par achat comme dessus sur 5 cens - XV s VI d

Michel GHESQUIERE auparavant Jean FREMAULT fils de Pierre 2 années sur 5 cens de jardin - X s

Les enfants d'Henri SMERPONT par achat de Josse NUTTEN sur 8 cens de terre par achat de François DEGHISELIN - I s IIII d

Gilles DELMOTTE sur 6 cens de terre - VIII d

Etienne DURETZ par achat de Nicaise DEJONGHE sur 8 cens de terre en la Longue Pièce - II s VIII d

Du dit sur la cense Le Sluupre sur 3 cens de jardin et pré étant fief tenue de Bousbecque - XII s

Du même sur 4 cens de terre venant de la veuve Adrien VANDECNOCKE sur 12 cens - II s VIII d

Du même sur 6 cens de terre - II s VIII d

Du même sur 15 cens de terre - II L VI d

Les enfants de Jacquemine SERRUUS veuve de Wouter CASIER sur 10 cens - XII s XI d

Catherine FOURMENTAUX veuve de Denis POTTEAU auparavant veuve de Pierre BOURGOIS sur une cense de 4 cens - II s VIII d

De la même sur 2 cens de terre - I s X d

Catherine BERTEN sur 2 cens de terre à la pierre du lieu sur le Coopwech - IIII d

La dite sur 6 cens de terre nommés de Velt - I s

La veuve Josse VANDECOCKE payant pour Etienne DURETZ son maître auparavant les enfants Georges DELESCOUFLE sur une cense de 3 cens de terre - II s

Les hoirs Jean MARIAIGE auparavant Jacques GHESQUIERE sur 3 cens - IIII s

Les mêmes hoirs sur un bonnier de terre auparavant les hoirs Guillaume PROVOST - I s

Les hoirs Damoiselle Anna BERTY sur 4 cens 1/2 de pré - IIII d

Les dits hoirs sur 4 cens 1/2 de pré - IIII d

Les hoirs Jean CORNILLE sur 6 cens de terre - I s

Maître Guillaume DEVENDEVILLE payant pour Damoiselle Anna BERTY sur 15 cens là où Michel CNOCKE demeurait - X s

Nicolas VERDIERE payant pour Madame de MOUVAUX hypothéqué sur la dîme Oosterlinck - III s IIII d

Du même pour la même sur 4 cens de terre - VI s VIII d

Idem sur 4 cens - VI s VIII d

La veuve Jean VANMONGEY de Wervicq auparavant Jacques DEGRAVE et consorts sur un héritage dans la Hovaerstraete à Wervicq - VIII d

Les hoirs (blanc) BERTY pour Pierre MYNNE sur 6 cens de terre - I s

Jean DOUCET sur 4 cens de pré - VIII d

Les hoirs Roger NYS sur 14 cens de terre - I s IIII d

Les hoirs Willy VANALDERWEERELT sur III cens de pré - XXXVIII s

Mathieu LORAIN auparavant Jean DELGRANGE sur 5 cens de terre jadis manoir - IIII s

Jean BEHAGHE au nom de Noël PLANTEFEBVE sur 6 cens de terre en deux parties égales - X s

Les hoirs Willem CASTELAIN dit Coelcken sur 4 cens de terre venant par achat de la veuve Josse CASTELAIN - III s IIII d

Gilles DELMOTTE auparavant Jean DECHERF sur 12 cens de terre - I s VI d

Guillaume CLAIS auparavant François CLAIS sur 7 cens de terre nommés le Steentgen - VIII d

Jean LEMEY ayant à mariage Prine CLAIS fille d'Antoine qui était fils d'Andrieu sur 3 cens - II s VIII d

Jacques WAIGNON payant pour Jean CAMBIER sur 6 cens de terre - V s

La veuve Denis POTTEAU auparavant la veuve de Pierre BOURGOIS sur 20 cens de terre - Un rasière de soile.

Les hoirs Jacques OBRYS sur 16 cens de terre - X s

Total XIII L XVIII s XI d

Rentes héritières au rachat du denier seize.

Antoine CLAIS fils de Jean par achat des héritages d'Adrien SERRUUS - III L

Le collecteur de Bousbecque en acquis de Jacquemine SERRUUS veuve de Wouter CASIER - XII L

Le dit à lever hors du purge des deniers de la veuve Jean DECONTE à cause de l'obligation de l'obit de Coolart DEJONGHE - VI L XII s

Total XXI L XII s

Fondations d'obits.

Pour assurer son âme d'aller au paradis on fait don de biens aux pauvres. Des couples fondateurs sont ainsi cités, parfois morts depuis bien longtemps, ainsi que ceux qui payent la fondation des messes au moment de ce compte avec leurs liens de parenté. C'est donc une partie généalogique riche d'un compte. Souvent ces messes sont garanties par l'hypothèque de biens et donc transmises par achat des dits biens.

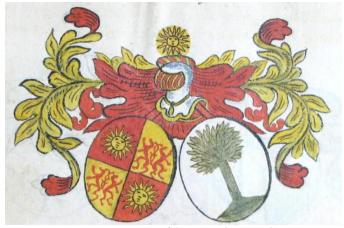
- Messire Cesard DEHENNIN au nom de Pierre DECLIPPELE vivant bailli et receveur de cette paroisse en acquit de Monsieur le comte de WATOU baron de Bousbecque pour une rente venant du Sr de BUREN à cause de la fondation de l'obit de noble homme Georges DE GHISELIN jadis Sr de Bousbecque et Damoiselle Madeleine DELECROES sa femme le premier dimanche de l'Avent 125 L
- Jean BEHAGHE au nom de Noël PLANTEFEBVE et consorts pour les trois parts savoir les enfants d'Antoine CLAIS fils de Jean par achat des héritages des enfants d'Adrien SERRUUS fils de Thomas un tiers, les enfants de Cateleine



MAUSOLÉE DE GILLES GHYSELIN, Seigneur de Busbecq. dans l'Eghse de Bousbecque

DELEU veuve de Jacques CASTELAIN un tiers et le dit BEHAGELE l'autre tiers et ce de la fondation de l'obit de Jean RICKART et sa femme - V L VIII s

- Jacques GHESQUIERE et Etienne CUVELIER ayant épousé la veuve Alexandre GHESQUIERE à cause de la fondation de l'obit de Willem VANHEEDE le lundi avant Noël III L
- Antoine DELANNOY auparavant Roger NYS par achat des héritages Tram NYS pour la fondation de l'obit de Nicaise NYS et Joanna CATRYE sa femme le premier jeudi de carême - ILL XVI s
- Les hoirs Hans CLAIS fils de Georges ayant l'action par achat de Pierre TOUTLEMONDE auparavant Jean DANSET à cause de la fondation de l'obit de Mechelyne et Isabelle VANDELANOOTE, Jean VANDESTRAETE premier mari de la dit Meicheline et Jacob DACHET (DANSETTE?) son deuxième mari lequel on fait tous les premiers vendredis de mars - XXXVI s
- Josse NAUWINCK au nom d'Antoine son père ensemble de Jean PAREET ayant à mariage Marie NAUWINCK à cause de la fondation de l'obit de Josse NAUWINCK et Joanna SERRUUS ensemble Catherine NAUWINCK annuellement le jour de St thomas - V L
- Jacques DANSET auparavant Etienne POISSONNIER à cause de l'obit de Gilles DEJONGHE son père et mère, Lodewick SERRUUS et Catherine VANRAES la deuxième femme du dit Gilles et enfants le vendredi de la semaine des 4 temps avant Noël II L
- Les hoirs Julien GHESQUIERE auparavant Jacquemine CORNILLE veuve de Jean VANDECASTEELE à cause de l'obit de Bauduin BERTEN le jour de la St Eloi en décembre II L XII s
- La veuve Piat CATRY à cause de la fondation de l'obit e Matys CASTEL et Antoinette SAILLY sa femme et enfants le 12 septembre IIII L XVI s
- La veuve Michel GHESQUIERE auparavant Jean FREMAULT fils de Pierre à cause de l'obit de François DEJONGHE et Janotte DEPHALEMPIN sa femme la veille de Ste Catherine VIII L
- La même veuve à cause de l'obit de Jeanne DEJONGHE sa mère le premier vendredi après l'octave du St Sacrement sur une terre à elle par succession de François DEJONGHE son père VIII L
- Du dit Antoine DELANNOY auparavant Jacques son père à cause de l'obit de Jean CORNILLE la veille de St Luc VII L
- Jean CASTEL fils de Jean pour l'anniversaire d'Antoine DELEU le jour de St Antoine 17 janvier XLVIII s
- Le collecteur de Bousbecque pour deux années de cours de 200 livres parisis ou 16 livres de gros Flandre que la
- paroisse a reçu de Monsieur le comte de WATOU à cause de l'obit de Damoiselle Anna DE GHISTELLES le 3 février - 20 L
- Les hoirs maître Pierre GLACANT vivant pasteur de Bousbecque pour l'obit d'Arnould CATRY - XI L X s
- Simon DANSET à Halluin auparavant Marie CATRY veuve de Jean CORNILLE pour les obits de Nabuco CASTELAIN et sa femme le 9 octobre, jour de St Denis - XXV L
- Jacques CORNILLE et Jean TONNEEL pour l'obit de Piat CATRY le 5 février XI L
- Pierre CATEAU pour la rente de 500 livres parisis reconnues devant le notaire NIEULAET à Halluin le 7 septembre 1675 à l'avenant de 25 livres parisis par an - L L (rayé) Total IIc XLV L X s



Le VAILLANT Waudripont - DESENFANTS

Recepte ordinaire et extraordinaire que l'église donne aux pauvres.

Revenus divers et parfois surprenants : vente de bois, quêtes, ventes d'habits de pauvres morts. A noter le bassin dans les tavernes qui était chargé de recueillir le "denier à Dieu aux pauvres". Les contrats de vente se faisant dans les tavernes à défaut d'office notarial, on prévoyait une somme pour les pauvres qu'on glissait dans le bassin.

- Jacques FORTERY receveur de l'église de Bousbecque à cause d'aumônes et obits XXIII L XIX s
- Ce que Jean Baptiste CASTELAIN pauvrisseur doit de pourchat (quête) dans l'église avec le bassyn tant de l'église que tavernes de cette paroisse Ilc XXXII L VIII s VI d
- Christian MEURICHE fils de feu Gilles pour ormeau acheté XXXI L X s
- Philippe PLATEAU pour les habits de l'enfant Jacques BOSSCHART ayant été vendu au plus haut offrant après sa mort - XXIIII s
- Pierre BOSSCHART ayant acheté petit linge du dit enfant XXXVI s
 Total IIc IIIIxx X L XVII s VI d

Total des recettes : IXc IIIIxx II L VIII s IIII d

Pas toujours évident de se faire payer...

[Feuille à part : Débours faits par le Sr Antoine LEPE receveur de Bousbecque qu'il a fait pour les pauvres de Bousbecque à la requête d'Adrien DUCATTEAU, Antoine CASTELAIN, Abraham BLIECQ, Jean DELANNOY, Jacques DELEU, Antoine LEHOUCK et Jacques CATTEAU pauvrisseurs de Bousbecque qui ont fait saisie des biens de feu lors vivant Arnould DANSET pour avoir payement de rente à sa charge : Rambault MALBRANQUE sergent du bailliage de Lille pour la saisie - XXIIII L, pour avoir ajourné Jacques DANSET héritier du dit Arnould - II L VIII s. Au Sr DELBARRE vivant greffier du bailliage pour le rapport XVI L XVI s. Le Sr LEPE pour avoir comparu devant les auditeurs du Souverain Bailliage - 100 livres.]

Les mises et payes contre la recepte.

Les obits ont été reçus, il faut maintenant les régler au célébrant, au clerc et payer les bougies (chieres) et le vin.

Sr maître Venant DUCOULOMBIER pasteur de Bousbecque pour le service des obits le tout en suite du vieil ordinaire moyennant l'augmentation des quatre nouveaux savoir : François et Jeanne DEJONGHE, Antoine DELEU et Jean CORNILLE pour 1679 et 1680 - XXXII L VI s

Jacques FORTERIE receveur de l'église à cause de 62 livres 10 sols que Monsieur le comte de WATOU baron de Bousbecque et auparavant le comte de BUREN sont redevables suivant la vieille coutume - XXXVI L

Le dit receveur pour les chieres que la dite église Antoine livré en divers obiits compris les quatre nouveaux obits - XI L VIII s

Au dit pasteur pour avoir célébré l'obit de Jacquemine CASTELAIN que l'on fait tous les ans en janvier et l'obit de Damoiselle Anne DE GHISTELLES le 3 février - III L XII s

Au dit clerc pour avoir assisté à chanter les dits deux obits - XXX s

Au dit Sr pasteur et clerc pour avoir célébré l'obit d'Arnould CATRY - XXXV s

Au dit Sr pasteur et clerc pour l'obit de Nabuchodonosor CASTELAIN et recommandation tous les dimanches - IIII L VIII s



Le crieur de mort

Jacques FORTRY receveur de l'église pour le vin et ciere de l'obit de Damoiselle Anna DE GHISTELLES le 3 février - II L

Total Ic X L VIII s

Autres peyes que le rendant Antoine faict a divers pauvres personnes de ceste paroisse et baronnie par forme damoines (aumônes) durant les dits deux années.

Les aumônes distribuées par la pauvreté en plus de celles des paroissiens. Elles sont fonction des besoins. On trouve ici peut-être de vos pauvres ancêtres. Les soins prodigués par le médecin, l'incapacité à travailler d'une manière générale provoquait la perte d'un revenu qui n'était pas compensé par une sécurité sociale. Seuls les rentiers ou assistés de leur famille pouvaient survivre sans aide. A noter un Wervicquois venant avec sa femme de Bousbecque, il est donc à charge des pauvres de sa commune d'origine et non de sa commune de résidence.

Jacques BOSSCHART huit fois - V L XVIII s Roger DAEL et sa femme 22 fois - XXIII L XIX s Marguerite GHETTEM - IIII s Jossyne SETTEN 12 fois - VIII L VI s I d Pierre BOSSCHAERT 10 fois - X L IX s Catherine DENOCKE 20 fois - XXIIII L XIIII s La veuve Antoine CASTELAIN 14 fois - XV L X s

Christine LEROY 12 fois - VIII L

Jossyne COUROUBLE veuve de Jean CLEMENT 9 fois - VII L

Antoine MAMOER - III L III s

Charles HENNYOEN? et sa femme 6 fois - VII L XV s

La veuve Jean LEPLA - IIII L XIII s

Guillaume DUTOYT 4 fois - II L XVIII s

Antoine VILLERS à cause de sa femme malade - III L VIII s

Maxy BOSSCHART et sa femme étant malade 4 fois - XI L XII s

La veuve Jacques BOUCHE - XXIIII s

Philippe CAU et sa femme étant malade - III L XII s

La femme Jean CASTELAIN dit Byn de Wervicq et le dit CASTELAIN et sa femme étant de Bousbecque en grande nécessité - II L IIII s

Au pasteur et clerc pour l'obit de Josse DELANNOY - III L

Total Ic XLVII L IX s

Autres peyes pour livraison de sorle (sole = semelle?) que drap, toile, façon des habits pour les pauvres et autrement

De tous temps on a préféré fournir aux pauvres directement ce qui leur manquait plutôt que de leur donner de l'argent.

Peyé a Charles BLIECQ cordonnier pour livraison de sorle par lui fait pour les pauvres - XLVIII L VIII s

A Josse ROUSEAU cordonnier pour livraison de sorle - XXVI L

A DE MARONVAL drapier pour livraison de drap - LII L V s

A Jean Baptiste DESRUIELLES drapier pour livraison de drap - LII L

A Thomas HUGHELOT drapier idem - III L VI d

A Pierre VANDENABEELE pour avoir livré haut chausse de toile avec une paire de ba - XXXVII s

A Jean CLAIS parmentier pour avoir fait divers habits pour les pauvres - III L

A Charles DUTOIT tailleur pour avoir fait divers habits et livraison - IX L XII s

A Philippe DELEMOTTE pour la façon des habits, livraison des boutons, toile que autrement pour les habits Jacques HASEBROUCK - IIII L III s

Total IIc L V s VI d

Autres peyes d'entretien et alimentation des pauvres enfants de ceste paroisse et baronnie.

Ici se croisent les assistants et les assistés. Assistants qui sont défrayés pour l'entretient des pauvres. Il serait intéressant d'étudier un jour le coût réel d'un pauvre logé et nourri.

A Antoine BOSSCHART pour avoir nouri 26 jours l'enfant Jacques BOSSCHART fils d'Antoine depuis janvier 1679 - V L XII s VI d

A Jacques LELEU pour avoir nourri Jacques HASEBROUCK un an finissant St Christophe 1679 - VIII L

A Jean Baptiste CASTELAIN pour avoir nourri et alimenté un enfant de la pauvreté un an - LIIII L

A Philippe DELEMOTTE pour avoir nourri l'enfant Jacques HASEBROUCQ 1/2 an échu à Noël 1680 et livré toile pour un habit pour le dit enfant compris la faison et réfection de sorles qu'autrement - XXII L XVIII s

A Philippe DELMOTTE pour avoir nourri Michel HASEBROUCK fils de feu Jacques un an finissant le 2 juillet 1680 - XXXVIII L

A Gilles DELVOYE pour avoir nourri Jacques HASBROUCQ fils de Jacques un an échu le 6 août 1680 - XVII L

A Philippe DELEMOTTE pour avoir nourri et alimenté Michel HAZEBROUCK fils de feu Jacques 1/2 an échu le 26 juin 1679 et à Robert DODMOREL ce qu'il a droit des pauvres - XXXI L VIII s

A compteur pour avoir nourri Jacques HASEBROUCK fils de feu Jacques du 6 août 1680 au 1er janvier 1681 - VI L XVI s

Total Ic IIIIxxIII L XV s

Autres peyes par le rendant faict de diverses natures.

Les pauvres sont instruits, vêtus, nourris de pain lors des messes fondées par de pieuses personnes, logés dans diverses maisons dont le loyer est payé pour eux ou dans la maison des pauvres sur la place, qui est réparée cette année là.

A Pierre SEINAVE clerc de Bousbecque pour avoir appris à lire et écrire à divers pauvres enfants - VIII L

A Jean François SAMYN pour avoir fait un ligeu au fils Jacques BOSSCHART et aussi payé Jean HARTS pour avoir livré une aulne de bleu drap pour les dits pauvres - III L X s

Au Sr Venant DUCOULOMBIER pasteur de Bousbecque pour avoir livré deux cens et un quartron d'étrain de soille pour couvrir la maison des pauvres - XIII L X s

A Isabeau DUPONT veuve de Hugues DAEL en avancement du louage à Chrétienne LESPENNOY - VI L

A Jacques POULIER pour avoir couver la maison des pauvres occupée par Antoine DAMOUR - V L XIII s

A Roger DAEL pour deux années de louage de la maison occupée par Catherine DECNOCKE échu en 1679 - XX L IIII s VI d

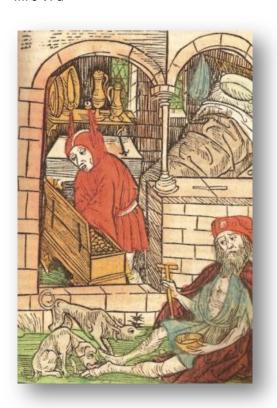
A Antoine SERRUUS pour avoir fait quatre voyages pour les affaires des pauvres - II L

A Pierre DAEL et Jean CLAIS pour avoir laissé en la maison des pauvres plusieurs asselles et autres ustensiles de ménage par le trépas de Marguerite BONDUEL - VI L

A Jean Baptiste CASTELAIN et au Sr pasteur pour livraison d'étrain pour couvrir la maison d'Antoine DAMOUR - XIIII L

A Hugues DAEL en avancement du louage de Chrétienne LESPENNOY - VI L

A Jacques POULIE pour avoir couvert la maison des pauvres sur la place compris les waules et main d'œuvre - XI L IIII s VI d



A Jean François SAMYN a cause d'avoir fait une couche à Guillaume DUTOIT - II L XVI s

Au greffier de Bousbecque pour avoir fait le cacherel de ce compteur et avoir dressé le présent compte - XIIII L

A Antoine SERRUU pour avoir refait les sorle Jacques HASEBROUCK demeurant au logis Gilles DELVOYE - VII s

Le 22 mars 1679 à Pierre BONDUEL ayant raccommodé la maison des pauvres sur la place - XVIII s

A Roger DAEL une botte de huit pieds de lattes pour la réfection de la dite maison - XVI s

A Menin pour une paire de bas chauche de toile pour Jacques HASEBROUCK demeurant au logis de Jacques LELEU - XI s

A Menin pour un haut chauche de toile pour Jacques HASEBROUCK avec aussi une camisole de toile demeurant au logis du dit LELEU - II L VIII s

A Gilles DELEVOYE pour avoir acheté une paire de chabo à Menin pour Jacques HASBROUCQ demeurant avec le dit DELEVOYE – VI s

A Menin pour deux chemises pour le dit Jacques HASEBROUCQ chez DELEVOYE - II L XV s

A diverses fois tant pour toile faison de habits que réfection de solez pour le dit Jacques HASEBROUCK chez DELEVOYE - V L XIII s VI d

A Monsieur LEPER notaire à Lille pour lui avoir stipulé un contrat de certain obit que doivent les hoirs Me Pierre GLASSANT en son vivant pasteur de Bousbecque - XXXVI s

En diverses fois à diverses personnes pour toile à faire des habits, bas, chausse de frisette, réfection de solle et main d'œuvre à la maison des pauvres - IX L IIII s

Pour 12 pains de patard et 12 patards sur chacun pain qui ont été partis en la messe de Misus en 1679 - II L X s Une rasière de blé ou feraine venant de Jacques FORTRY que sa servante a passé devant sa mort aux pauvres – XV s

Quatre rasières de feraine de soile converties en pain pour deux années qui ont été partis aux pauvres - III L A Jean François SAMYN carlier à Bousbecque pour avoir fait un ligeeu pour l'enfant Jacques BOSSCHART et à Jean CLAIS à cause d'avoir parti le drap aux pauvres - XXVIII s

A Menin tant pour toile pour faire des chemises, haut cauche, réfection de sorle que autrement pour Michel HASBROUCK et des clous pour la maison des pauvres - X L I s VI d

A Robert DODMOREL pour dépenses de bouche en son logis par bailli et pasteur et partissant et distribuant de drap aux pauvres compris deux livres douze sols parisis que le rendant a déboursé pour deux chemises à Jacques HASEBROUCK demeurant en son logis - III L XII s

A Antoine LEHOUCK pour livraison de 29 pieds de lattes employées à la réfection de la maison des pauvres - III L II s

Total Ic LXII L I s

Total de la recepte IXc IIIIxXII L VIII s IIII d Total de la dépense VIIIc III L XVIII s VI d Le rendeur demeure redevable de lc LXXVIII L IX s XI d

Fait et arrêté le 19/02/1682

A noter au passage un CORMORAN qui devient plus bas MORANT.

Signé C. CLAIS, V. DUCOULOMBIER pasteur, Antoine LEHOUCQ, Adrien CASTEL, Jacques DELEFORTERIE, Jacques CORMORAN et François CASIER.

Autres dépenses après la clôture de ce compte :

Payé à Charles VANDALLE pour dépenses de bouche en sa maison en rendant les présents comptes - VII L A Antoine SERRUUS pour un voyage pour le service des pauvres - X s

A Martine GHESQUIER veuve d'Adrien CLAIS pour 12 livres que la pauvreté accorde à Mahieu DAEL par laquelle somme le dit DAEL acquitte la pauvreté de tel droit et action qu'il avait en la maison de feu Jacques GRISON - XII L Pour deux années de cours de six petites rentes que doit Monsieur DE WAUDRIPONT seigneur de Bousbecque - III L XIII s VI d (Note: payé à Jacques DELEFORTRIE et non au seigneur)

Cinq livres parisis qu'Arnould DANSET doit pour deux années au nom de Jacques NAUWINCK et Jacques PARET pour la poursuite de laquelle somme il y a procès au bailliage de Lille - V L

Plusieurs petites rentes que le rendant n'a su recevoir - II L

Restant en souffrance 64 livres 6 sols 2 deniers parisis qu'il trouve bon au Sr de WAUDRIPONT à cause de l'obit de Georges DE GHISELAIN ayant le rendant reçu le restant pour le parfait des deux années du Sr Jacques DELEFORTRIE - LXIIII L VI s II d

Le dit Sr est redevable pour la moitié de la fondation de la messe *de Misus* pour les deux années de l'entremise de ce rendant, moitié à la charge de la Dame DES WATINES - LIIII L XII s

Le rendant a laissé valier(?) au Sr Jacques CLAIS bailli de Bousbecque à compte de ce que le dit Sr bailli trouve bon aux pauvres de - XLVIII L

Total Ic IIIIxxXIII L VIII s II d

Le rendant se trouve bon de XIIII L XVIII s III d

Et se trouve que le rendant doit 109 livres 4 sols parisis qu'il n'a rapporté ci-devant en compte pour la fondation de la messe de Missus - IcIX L IIII s

Tellement que au lieu que le rendant auroit bon, il est trouvé être redevable de IIIIxx XIIII L I s VIII d Somme payé le 17/01/1684 es mains de Cornille DELANNOY receveur moderne qui l'en décharge.

Signé : C. CLAIS, V. DUCOULOMBIER pasteur, Antoine LEHOUCQ, Adrien CASTEL, François CASIERT et Jacques MORANT.

Rapport

Les archives départementales du Nord conservent de nombreux rapports et dénombrements. Les propriétaires viennent reconnaître devant leur seigneur les biens qu'ils tiennent de lui. Consultons l'un de ces documents conservé dans le fond de l'abbaye de l'Abbiette de Lille qui était "seigneur" de nombreux lieux dans la châtellenie.

A.D.59 130H391

f°0 Le Sieur Jean Charles LE COMTE commis à la régis des biens confisqués sur les sujets du roi Catholique à Pierre POLLET censier à Saint André bail de 19 cens de pâture sur Saint André et Lambersart pris sur les biens des sieurs DE LA PORTE de Bruges et la baron de ANNE sujets du roi catholique.17/02/1674

Rapport et dénombrement que font

f°0bis Mathieu DUPRETZ laboureur à Fives, Denis DUPRETZ boulanger à Lille enfants de feu Allard et Pierre DUPRETZ fils de feu Pierre pour lui et pour Denis, Catherine, Marie Jeanne, Jacqueline, Philippotte et Marie Michelle ses frère et sœurs de Wasquehal avec Jeanne DUPRETZ leur sœur épouse de Jean LEPERS dont ils se font forts, enfants de Gérardine DE LE SALLE épouse du dit Allard DUPRETZ de la moitié de 2 bonniers de labour et fief à Hellemmes. 12/05/1688

f°1 Henri BRECKEVELT ministre et receveur de la charité des pauvres de Saint Pierre à Lille de 20 cens de labour à Saint André occupés par Wallerand VAN RYS. 19/09/1665

f°2 Jacques BROUDOU bourgeois de Lille fils non marié de feu Mathias et de feue Damoiselle Marguerite MULLIER qui fut fille et héritière de feu Guillaume et de feue Damoiselle SALLEMBIER de laquelle viennent la moitié de 3 bonniers 1 cent 1/3 de jardin et labour à Saint André compris portion des motte, fossé et issue de leu dit "de Beau Repaire" à l'encontre de Jacques, Mathias et Pierre PERCOU. ../09/1665

f°3 Antoinette BAUE veuve de Mathis PERCOUT vivant bourgeois de Lille au nom de Pierre, Mathias, Antoine et Gilles PERCOUT ses enfants de la moitié de 3 bonniers 1 cent 1/3 de jardin et labour occupés par Jean PETIT et Jacques PREVOST à Saint André compris portion des motte, fossé et issue de leu dit "de Beau Repaire" à l'encontre de Jacques BROUDOU. 1665

f°4 Demoiselle Anne BOYE veuve de Pierre DE CROIX dit Drumé vivant écuyer à Lille de 6 cens 11 verges 3/4 de maison, jardin et fossé qui est la moitié du lieu dit "Le Beau Repair" à l'encontre de Jacques BROUDOU, la veuve Mathias PERCOU et de (blanc-Pierre) HAGE par succession de Marie DESCAMPS sa mère et 4 cens de labour de soleil levant et escoce a l'héritage du dit Jacques BROUDOU, de midi à l'héritage de ladite (blanc-Pierre) HAGE et du couchant à l'héritage de ladite veuve PERCOU dévolus la moitié à la dite veuve Pierre DE CROIX et l'autre moitié à Catherine DE CROIX veuve de Jacques MOREL et Michel HUDSEBOOT à cause d'Anne Suzanne DE CROIX sa femme comme venant de leur dit feu père qui l'avait acheté lors de son mariage avec la dite ROYE d'Adrien DESQUIENS et 4 cens de labour à la dite veuve DE CROIX pour moitié et l'autre à ses enfants à cause de leur père qui l'avait acheté de Péronne LE SAFFRE ces deux héritages occupés par Jean CRESPIN. 27/08/1665

f°5 Maître Mathieu Venant DE LEZENNES prêtre et Françoise CARPENTIER veuve de François DU BOSQUEL vivant bourgeois de Lille de 8 cens 2 quartrons 1/2 et une verge de prés à Saint André venant de feu Maître Jean CARPENTIER vivant pasteur de Saint André. 16/10/1665

f°6 François WARESQUIEL licencier es lois, greffier héréditaire de la Gouvernance de Lille de 18 cens de labour à Saint André par achat de François DE LEZENNES. 1665

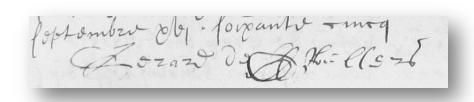
f°7 Pierre POLLET et Catherine DESCAMPS sa femme fille et héritière de Jean DESCAMP et Péronne DILLY de 15 cens de labour et manoir à Saint André occupés par Jean CRESPIN et Jean DE LE ROYES. 31/03/1666

f°8 Pierre HAGE comme père et tuteur de Jeanne HAGE fille de Marie DESCAMPS sa femme de 11 cens de terre occupés par Jean CREPIN. 31/03/1666

f°17 Nicolas BUTTIN veuf avec Jean, Péronne, Jeanne et Marie Claire BUTTIN ses enfants qu'il eut de Jeanne DESCAMPS fille de Jean et de Péronne DILLIE de Lambersart de 2 cens de labour qui étaient pâture à Saint André. 28/04/1666

f°18 Catherine VERMEZ (signe VREME veuve DU PUIS) veuve de Jean DU PUICH vivant marchand brasseur à Lille pour elle et Angélique DU PUICH sa fille par achat de Catherine DILLIES veuve de Jean DU RIBREU en 1657 de 3 cens de maison et jardin ou prés à Saint André. 09/12/1665

f°19 Gérard DE ROULERS marchand brasseur à Saint André époux d'Antoinette MULLIER auparavant veuve avec enfants de Robert POUTRAIN de 17 cens de labour pris en 20 à l'encontre de Louis DE SAINS compris 2 cens achetés de Catherine DILLIES épouse de Jean RIBREU venant à elle est à Yolande, Barbe, Marguerite, Marie Madeleine et Aldegonde POUTRAIN ses enfants et la moitié de 13 cens 3 quartrons à l'encontre de Jean FRANS et ses cohéritiers par achat que le premier a fait avec sa femme d'Oste SIX le tout à Saint André. 22/09/1665



f°19bis Louis DE SAINS fils de feu Wallerand, bailli de Marcq en Baroeul et Jean DE BISCOP bailli de Wattrelos époux de Marie DE SAINS sœur du précédent de 3 cens 1/3 de labour en un bonnier à l'encontre de Gérard DE ROULLERS à cause d'Antoinette MULIER sa femme et des enfants de celle-ci qu'elle eu de Robert POUTRAIN son premier mari. 22/05/1666

f°20 Noé BONTE fils de feu Jean, laboureur à Marcq en Baroeul époux de Marie DILLIE de 11 cens de labour venus à sa femme par succession de Michel DILLIES son père occupés par André DESRUMAU à Saint André. 23/09/1665

f°21 Philippe DU HAMEL laboureur à Wasquehal époux de Betreumine DILLIES fille et héritière de feu Antoine de 10 cens de labour à Saint André occupés par Jean POLET. 30/09/1665

f°22 Isabeau SALEMBIER fille célibataire de feu Bruno de Lille de demi bonnier de labour à Saint André sauf 1 cent appartenant aux enfants d'Antoine MALFAICT par achat qu'elle en a fait de 3 cens à Philippe, Madeleine et Isabeau MALFAICT enfants de Jean et 4 cens de Marie SALEMBIER veuve de Philippe LESAFFRE sa sœur. 18/11/1665

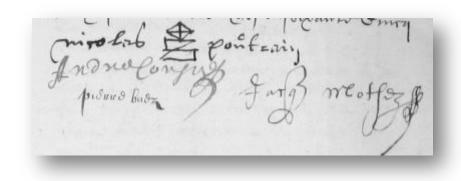
f°23 Jean FRANS, Mathieu DU TRAU époux de Marguerite FRANS, André et Alexis FRANS et Josse Damas FOUCQUIER époux de Catherine FRANS, les dits André, Alexis et Catherine enfants de feu André et les dits Jean, Marguerite et feu André enfants et héritiers de feu Jean et de feue Françoise DESFONTAINES tous de Lille de la moitié de 13 cens 3 quartrons de labour à Saint André à l'encontre de Gérard DE ROULERS, chacun leur part sauf Sœur Jeanne FRANS fille de la dite DESFONTAINES, religieuse professe à l'hôpital Ganthois qui en a la jouissance viagère le tout occupé par le dit DE ROULERS. 02/09/1665

f°32 Guillaume DU RETZ fils de feu Jean qui l'avait acheté de Marie VAMBROUCK veuve de Gilles CAMBIER pour la moitié, bourgeois de Lille et Damoiselle Françoise RAMBAULT (signe RABAU) veuve de Jacques CARLIER fille et héritière de feu Guillaume et de feue Damoiselle Antoinette CAMBIER pour l'autre moitié de 13 cens de labour et 15 cens total 28 cens à Saint André occupés par André DESRUMAULT. Note : trouvé 26 cens 26 petites verges. 23/11/1665

f°33 Les cohéritiers soussignés (Gabriel LEFEBVRE, Jacques VAN WESBUS, J. François le jeune, PILOT, Jacques LE NYER pour lui et ses enfants, François DE LESPIER pour lui et son frère Adrien dont il est curateur, Bauduin DE LESPIER curateur de son frère Adrien) de la veuve Bauduin DE LESPIERRE de 9 cens de terre à Saint André. 07/01/1666

f°34 Les prieure et religieuses de l'hôpital Notre-Dame dit Comtesse de Lille de demi bonnier de labour à Saint André. Signé Fr Gilles LE CATS, Sr Marie CARTON, Sr Jeanne GHYS et Sr Marguerite DE FLANDRES. 18/09/1665

f°37 Nicolas POULTRAIN époux de Catherine HENNART, Jacques MOTTé époux de Catherine PARMENTIER fille de feu Jacques et de feue Marie HENNART, les dites HENNART enfants de feu Josse et de feue Catherine PILLOT, André COUSIN fils de feu Charles et Pierre BUEZ fils de feu Jean tous de Lille chacun pour un tiers les deux derniers ensemble par donation de Charles COUSIN fils de feu Charles et de feue Marguerite HENNART qui fut fille de la dite PILLOT, le dit Charles présentement religieux professe à l'abbaye de Saint Marc à Tournai qui avait droit par succession de la dite PILLOT sa grand-mère d'un demi bonnier à Saint André occupé par André DESRUMAUX brasseur à Lille. 1665



f°38 Martin DE LANOY fils de feu Dominique, laboureur à Frelinghien de 7 cens de labour à Saint André comme ratraire de Jean WERQUIN par achat qu'il en avait fait de Jacques DE LANOY son frère. 21/04/1666

f°39 Jean LEROY fils de feu Jean, époux de Marguerite DE LANOY fille de feu Gérard de Quesnoy et Isabeau DE LANOY veuve de Guillaume DERVIAUX fille du dit Gérard de Comines de 7 cens à Saint André venant de leur père. 21/04/1666

f°40 Jean CREPIN laboureur au faubourg de Saint André, fermier au nom de Philippe DE LANOY fils de feu Jean de 7 cens de labour à Saint André venant de son père. 15/10/1666

f°41 Sœur Catherine CARLIER maîtresse du couvent des Sœurs Noires à Lille suite à la donation d'Antoinette LE CLERCQ fille de feu Marc, religieuse professe au dit couvent de 17 cens de labour à Saint André. 01/08/1665

f°42 Gérard DE ROULERS marglisseur de l'église paroissiale de Saint André de 2 bonniers 1/2 de prairie occupés par Antoine PROUVOST à Saint André. 22/09/1665

f°43 Messire Nicaise DE LA PORTE chevalier, conseiller du roi et maître de la Chambre des Comptes de Lille de 10 bonniers avec la cense du "Rossignol" à Saint André acheté à Monsieur DE MONTIGNY. 1665

f°44 Maître Pierre LE BLANCQ prêtre régent du séminaire Saint Pierre et chapelain de Sainte Marie Madeleine en l'église collégiale Saint Pierre de Lille de 17 cens de labour occupés par Pierre DESRUMAUX de Lambersart, gisants à Saint André. 28/09/1665

f°45 Allard LE RICHE ministre de la charité des pauvres de Saint André d'un demi bonnier de labour occupé par André DESRUMAUX à Saint André. 24/09/1665

(f°54 fin Nicolas POUTRAIN, André COUSIN, Pierre BUEZ, Jacques MOTHEZ 16/10/1665)

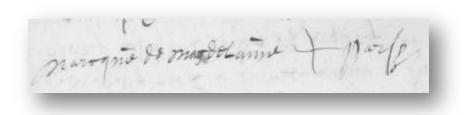
f°55 Laurent BATAILLE fils de feu Pierre, laboureur à Templemars pour lui et fort de Nicolas BATAILLE son frère encore en bas-âge de 17 cens de labour en deux pièces à Templemars par succession de leur père. 24/03/1666

f°56 Damoiselle Catherine LOTTIN veuve d'Antoine HERLIN vivant procureur au Conseil d'Artois demeurant à Lille fille et héritière de feu Pierre LOTTIN vivant apothicaire à Menin de 17 cens de labour à Templemars à l'encontre de Laurent BATAILLE occupés par Nicolas VENDEVILLE. 17/11/1665

f°57 Antoinette DU PUIS veuve d'Antoine LE FEBVRE de Lille de demi bonnier de labour à Martinsart paroisse de Seclin. 30/07/1665

f°58 Jean BATAILLE l'aîné de Lille de 22 cens à Allennes les Marais achetés en 1661 d'Ambroise DU RIETZ fils de feu Jean. 13/11/1666

f°59 Madeleine PARSY fille célibataire de feu Salomon de Sainghin en Mélantois par succession de Louis PARSY son frère qui l'avait de leur père de 2 cens 1/2 venant de son frère et 1 cent 1/2 achetés d'Adrien DE MOUVAUX et autres enfants de feu Jean à Sainghin. 11/11/1665



f°60 Clément WILLEMET laboureur à Sainghin en Mélantois fils de feu Pierre et de feue Jeanne DE MOUVAUX fille de Clément pour lui et fort de Pasques WILLEMOT sa sœur de 1 cent 1/2 de maison et jardin à Sainghin en Mélantois. 15/11/1665

f°61 Marie DE LE MOTTE de Lille veuve de Charles PARENT avec enfants tels que Jean et Pierre de 2 cens 1/2 de labour à Sainghin en Mélantois avec un lieu manoir qui fut à usage de prés occupés par Noé CARRE. 05/05/1666

f°62 Messire Honoré DE GOMICOURT chevalier, seigneur d'Arlincourt etc. chanoine de l'église cathédrale de Tournai, fils et héritier de Messire Adrien DE GOMICOURT de 5 cens de prés à Flers. 1666

f°71 François STAPPART fils de feu Gilles et Pierre GHESQUIERE fils allié du dit feu Gilles, bourgeois de Lille pour eux et fort d'Anne LE ROUX leur mère à cause de sa vieillesse et incommodité des 5 parts de 6 en 8 cens à l'encontre de maître Jean LE ROUX prêtre, fils de feu Jean pris dans une maison, jardin, prés et labour contenant 19 cens 3 guartrons à Fives occupés par Guillaume LE CHERF. 14/08/1665

f°72 Mahieu LE PLAT laboureur et meunier à Marcq en Baroeul de 2 cens 1 quartron de labour ci-devant prés à Marcq à lui et Catherine LIBERT sa femme par retrait à titre de proximité lors de l'achat du Sieur DE BUNETTE des enfants Wallerand LEPLAT vers 1660. 09/12/1665

f°73 Marie WEUGHE veuve de Michel DU BREUCQ vivant maître chirurgien à Quesnoy sur Deûle de 5 cens de labour à Quesnoy et 4 cens de labour pris en 5 par achat de Jean DU CROCQUET fils de feu Jean et de Jeanne LE GRAND de Marck lez Calais procureur spécial de Catherine LE GRAND veuve de Pierre DE CASSEL fils de feu Michel et de Jeanne RAMERY dit de Boulogne et de Jacques DE CASSEL et Jacob SPRINGHE exécuteur et exécutrice testamentaires de feue Suzanne LE GRAND veuve de Jean DE LESPINE en 1665 le tout occupé par Pierre PLATEL à Quesnoy. 16/12/1665

f°74 François MOLLET bourgeois de Lille à lui et Marguerite LE CLERCQ sa femme par achat de la moitié à Jacques PEEL époux de Rose GHESQUIER de Nieuwcapelle Flandre en 1662 et l'autre moitié de Maillard HASEBROUCX laboureur à Messines fils de héritier de feu Jean et de Barbe CARTON en 1664 de 11 cens de jardin avec deux maisons occupées par Jean DE HALLUVIN. 29/07/1665

f°75 Jacques CROCQUET époux de Damoiselle Michelle HERINN(?) de 18 cens de jardin et labour à Quesnoy sur Deûle. 05/06/1666

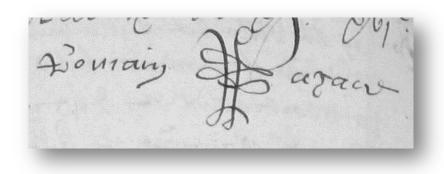
f°76 Catherine VINCHANT dernièrement veuve de Jean DE HERRENG et avant de Mahieu LE SAGE forte de Chrétienne LE SAGE veuve avec enfants de Pierre SIX, débile d'entendement sa fille qui en a la moitié et le reste à Noël, Jean et Marie SIX sauf la dite première qui en a acheté un quart de la dite moitié qui était la part de Pierre SIX leur frère enfants de la seconde, le tout acheté par eux de Jean SIX son frère de 10 cens de labour à Wambrechies. 14/12/1665

f°77 Dominique SIX fils de feu Jacques, laboureur à Wambrechies par succession de son père qui était fils de Jean de 4 cens de labour à Wambrechies. 09/12/1665

f°78 Daniel LIBOT fils de feu Daniel et de feue Marie TONDEUR fille de Pierre et de Jeanne WAIGNON qui fut fille de François et de Catherine DESRUMAUX conseiller privé de son Excellence Monsieur le Comte de BERTHEM en Westphalie, province d'Allemagne, demeurant à Lille par succession de sa mère et par celle de Jean WAGNON son grand-oncle maternel de 4 cens de labour à Wambrechies occupés par Dominique SIX. 20/08/1668

f°87 Nicolas BEUDIERE (signe BUDIEN) marchand à Lille d'un moulin à vent à moudre blé et la motte sur 1 cent 1/2 à Wambrechies dit "Le Moulin de le Vigne" acheté en 1665 de Gilles MAZURE procureur postulant à Lille comme procureur spécial de Louis DELEBECQUE tuteur de Claude MEURISSE procureur de maître Paul DU CHERF et Salomon MEURISSE tous de Calais. 11/09/1666

f°88 Romain AGACHE fils de feu Antoine, serviteur de brasseur à Lille époux de Marie FREMAULT fille de feu François de 6 cens 1/2 de labour à Wambrechies. 09/12/1665



f°89 Jean BUTIN laboureur à Wambrechies époux d'Antoinette FREMAULT fille de feu François de 6 cens 1/2 de labour à Wambrechies. 09/12/1665

f°90 François FREMAULT fils de feu François, laboureur à Wambrechies de 6 cens de labour à Wambrechies. 09/12/1665

f°91 Philippe DE LE PLANCQUE laboureur à Wambrechies époux de Catherine BENTIN fille et héritière de feu Jean de 3 cens de jardin à Wambrechies. 16/12/1665

f°92 Arnould GALOIS laboureur à Quesnoy sur Deûle époux de Marie Claire BUTIN fille de feu Jean et de Péronne PLATEL de 4 cens de jardin à Wambrechies occupés par Guillaume LHERNOUX. 26/05/1666

f°93 Mathieu DE LARRE bourgeois et marchand à Lille veuf avec enfant nommé Antoinette de Damoiselle Claire CORNUEL qui fut fille et héritière de feu Jean de 13 cens 1/2 moitié de 27 cens de labour à Wambrechies occupés par Chrysole DE LE PLANCQUE. 17/11/1665

f°94 Jacques DE LE BECQUE fils de feu Adrien, laboureur à Marquette de 4 cens de labour à Wambrechies acheté lors de son mariage avec Jossine ROHART des hoirs Bauduin LOUAGE, occupés par Jacques BONTE. 24/11/1665

f°103 Jean SIX fils de feu Andrieu et de feue Véronique DE VILLERS qui l'avaient acheté de Jean DE VILLERS fils de feu Denis et de feue Catherine DE LOS, laboureur à Wambrechies de 4 cens 3 quartrons de labour à Wambrechies occupés par la veuve Jacques HISDREBITZ (ISERBY?). 24/11/1665

f°104 Nicolas SIX fils de feu Pierre et de feue Françoise DE LOZ, laboureur à Wervicq de 4 cens 3 quartrons de labour à Wambrechies. 24/11/1665

f°105 François DU HOT, écuyer, seigneur de Bowe (signe Bauwe) fils de feu Antoine vivant écuyer, seigneur de Frequier de 3 quartiers de prés et bocquet à Esquermes. 22/08/1666

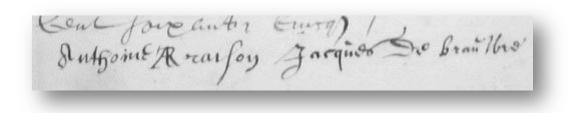
f°106 Catherine DESMOT (signe DES MOTTE) fille de Gilles d'Armentières à cause de son père âgé de 2 cens de prés à Houplines par achat de Jean DE VOS fils de feu Martin filatier. 23/09/1666

f°107 François, Antoine, Robert et Marie CARDON enfants de feu Jean et de Damoiselle Françoise CASTEL de 4 cens de prés à Armentières venant du dit CARDON père qui fut neveu et héritier de Damoiselle Françoise MUETTE veuve de Jean DELEZENNES. 01/06/1666

 $f^{\circ}108$ Maître François BARBRY prêtre pasteur de Fromelles de 8 cens de labour avec presbytère à Fromelles. 03/07/1665

f°109 Gilles GRIGNON bailli et receveur de l'hôpital saint Julien à Lille de deux fiefs franc alloeux à Houplin lez Seclin hameau d'Ancoisne. 23/09/1665

f°110 Antoine RAISON fils de feu Hubert et Jacques DE BRAU (signe DE BRAUWE) bourgeois de Lille de 1 cent de terre à Fives avec un moulin à vent à tordre huile par achat en 1657 des curateurs des biens abandonnés par Hubert RAISON dont le reste est occupé par Mathieu PREVOST. 20/08/1665



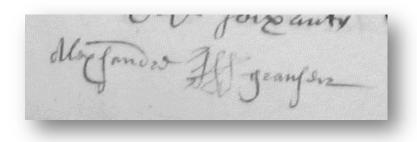
f°111 Messire Pierre POLCHET chevalier, seigneur de Montaigle la Ville, sergent major d'infanterie au service du roi, époux de Damoiselle Anne Marie DESBARBIEUUS fille et héritière de feu François vivant écuyer, seigneur du Tillieus, mayeur de Lille qui fut fils de feu Gaspard écuyer de 7 cens 10 verges au jardin de Hurtement à La Madeleine. 05/02/166(7?)

f°112 Damoiselles Antoinette, Catherine et Maie Joseph DESBARBIEUS filles de Gaspard et de Damoiselle Jeanne BLAUWART fille et héritière avec autre de Jean venant de mère et de Jacques François DESBARBIEUS leur frère d'un lieu manoir et labour à Hellemmes, 11 cens de manoir achetés du dit BLAUWART vivant marchand de draps à Lille de Michel WACQUIER, Jeanne BATAILLE sa femme et Simon WACQUIER leur fils en 1616, 4 cens de jardin et labour par achat d'Antoinette CAVERSIN veuve du dit Jean BLAUWART command de Denis WILLOCQUET de Pierre, Georges et François BOITTEL enfants de feu Robert et de Pasques WAUCQUIER en 1626, 12 cens 4 verges de jardin et labour acheté par Jeanne BLAUWART de George DANIEL en 1641, 3 cens 18 verges de labour par achat que Jean BLAUWART a fait de Jean THIBAULT fils de feu Paul en 1618, 10 cens de labour qui fut en trois pièces par achat de Bernard MORTREUL fils de feu Pierre et Madeleine DE LE CAMBRE en 1620 et par Jeanne BLAUWART avec Bartholomé MAZUREL son premier mari de Georges DANIEL et Marie LEPLAT sa femme en 1639 le tout occupé par François TEIZE. 27/01/1668

f°125 Toussaint CROMBLET fils de feu Gaspard et de Jeanne LE MAHIEU, laboureur à Fretin de 16 cens 3 quartrons de jardin à Hellemmes dont 3 cens tenus de l'échevinage d'Annappes, occupés par Antoine DE LOBEL sur lesquels il y eut il y a environ 20 ans une belle cense brûlée par la foudre par succession de Marie LIBET sa grand-mère maternelle. 1667

f°126 Simon BOISACQ fils de feu Jean, époux de Catherine COMBLETZ, bailli de Fretin de 1 cent 1 quartron de labour à cause de sa femme suite au décès de Marie LIBERT sa grand-mère maternelle à Hellemmes occupé par Gérard BOSSUT. 04/02/1667

f°127 Alexandre GRANDSIRE époux d'Agnès COMBLET héritière de Marie LIBERT sa grand-mère maternelle d'Ennevelin de 5 cens de manoir et jardin à Hellemmes occupé par Antoine DE LOBEL. 27/10/1665



f°128 Antoine et Pierre CORMORAN enfants et héritiers de feu Jacques et de feue Martine FAIEN d'Hellemmes pour eux et comme tuteurs d'Antoine et Adrien DELEMARRE enfants de Wallerand et de feue Jeanne CORMORAN pour le premier et de Gabriel, Pierre et Jeanne DELEMARRE enfants de feu François et de feue Jeanne CORMORAN de Lezennes, les dites deux Jeanne CORMORAN sœurs filles des dits Jacques et Martine FAIEN de terres et manoir à Hellemmes sur 2 cens par succession des dits et avant de Martin FAIEN et Marguerite DE... (nom très court) mère de la dite FAIEN, autre manoir sur 2 cens par les dits qui l'avait acheté de Gaspard FAIEN, 2 cens 1/3 de labour et 4 cens de maison et jardinage. 06/07/1665

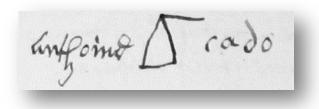
f°132 partie signée Toussaint COMBLET 31/07/1660

f°133 Marguerite SIX veuve de Jacques BARRATTE d'Hellemmes de 6 cens 1/4 et 1/2 verge de labour à Hellemmes à prendre en 12 cens 3/4 verge à l'encontre des hoirs Judith DE BEAUMON veuve de Jean MULLIER par succession de Jeanne LAMBLIN épouse de Jean THIBAULT sa tante. 03/07/1665

f°134 Antoine MULLIE fils de feu Jean, laboureur à Flers pour lui et fort de Robert, Adrien, Jacques et Marie MULLIE ses frères et sœur de Flers de 6 cens de labour à prendre en 12 cens à l'encontre de Marguerite SIX veuve de Jacques BARRATTE à Hellemmes par succession de Judith DE BEAUMON leur grand-mère paternelle. 13/09/1665

f°135 Henri DAUDENARDE et Marie DU GARDIN d'Hellemmes d'une maison et jardin sur 4 cens à Hellemmes achetés de Marguerite (...) veuve de Jacques BARRATTE qui l'eut par succession de Jeanne LAMBLIN sa tante maternelle, 1 cent 1 quartron 1 verge de labour à Hellemmes achetés à (...) DE HENNION fils de feu André qui l'avait pas succession de son père et achat de ses frères et sœurs. 01/07/1665 (fin au f°144)

f°136 Antoine CADOT fils de feu Allard et de feue Claire DE HELLIN fille et héritière d'Antoine de Lille de 4 cens de labour à Hellemmes. 10/07/1665

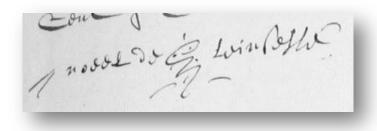


f°137 Martin LACHEZ fils de feu Gérard, bourgeois de Lille d'une maison sur 1 cent 1 quartron 6 verges à Hellemmes par succession de Gérard LECHEZ et Marie LAMBLIN ses parents qui l'avait acheté de Jacques DESCAMPS et Françoise PLANCQUES sa femme, la moitié d'un cent 6 verges et 3/4 de verge de jardinage par succession de Marie LAMBLIN à l'encontre de maître Jean DESNORICHE prêtre. 01/07/1665

f°138 Jean DENORICHE prêtre chapelain et Oriste de l'église Sainte Catherine à Lille de la moitié d'un cent 6 verges et 3/4 de verge à Hellemmes à l'encontre de Martin LACHEZ par achat en 1661 de Jean BECQUART et Madeleine LAMBLIN sa femme qui l'avait par succession de Toussaint LAMBLIN son père et de Nicolas, Jean et Robinette DELEDICQUE enfants de feu Françoise LAMBLIN qui l'avait par succession du dit Toussaint son père. 01/01/1665

f°139 Robert DE LE MERE lieutenant de bailli d'Hellemmes époux de Marie DESCAMPS auparavant veuve de Georges LAMBLIN de 3 quartrons de jardin à Hellemmes à prendre dans 2 cens 1/2 tenus de la Humière achetés en 1642 à Jacques DE LA CHAPELLE fils de feu Jean, 3 quartrons 1/2 de jardinage à prendre en un lieu manoir de 2 cens 1/2 dont 1 quartron appartient à Georges LAMBLIN par succession du dit Georges LAMBLIN son père qui l'avait par succession de Georges LAMBLIN son père et la moitié des trois autres quarts aux enfants du dit feu Georges père du dit Georges tels que Georges, Barbe et Anne Dominique LAMBLIN épouse la dite Barbe de Jean CORNILLE et l'autre d'Alphonse LEQUIN et l'autre moitié des 3/4 acheté de Jacques LAMBLIN, Hubert BEUDART époux de Barbe LAMBLIN et Floris DE LE MAZURE époux de Françoise LAMBLIN. 22/02/1668

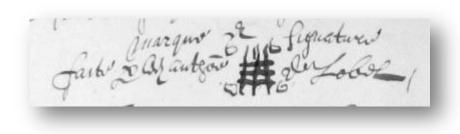
f°147 Noël DE LINSELLE fils de feu Jacques, laboureur à Anstaing veuf de Jeanne LAMBLIN fille de Georges de laquelle il eut deux filles encore vivantes telles que Marguerite et Françoise DE LINSELLE encore en bas-âge de 1 cent 3 quartrons ½ de jardinage à l'encontre des hoirs Jacques CORMORAN et Martine FAIEN sa femme avec une grand porte sur quatre esteuls et de bout d'une grange occupé par Antoine CORMORAN à Hellemmes, 3 cens de labour le tout par succession de leur mère qui les avait de son père. 19/08/1665



f°148 Wallerand DE BAILLOEUL lieutenant et laboureur à Fives de 6 cens partie d'un bonnier à Hellemmes acheté de Jean CASTEL jardinier à Lille. 09/08/1723

f°149 Pierre CORMORAN fils de feu Jacques, laboureur à Hellemmes de 9 cens 1/2 de labour en deux pièces de 7 et 2 cens 1/2 à Hellemmes achetés avec Marie LABBE sa femme de Jean DE LE MERE et Catherine CALVAIRE sa femme qui l'avait par donation de Jacques MARISSAL son frère utérin. 12/07/1665

f°150 Antoine DELOBEL fils de feu Allard d'Hellemmes d'une maison sur 38 petites verges à Hellemmes achetée avec Marguerite DESPINOY sa femme des hoirs Jean DROUILLON et Isabeau DE HONTE sa femme. 03/07/1665



f°151 Le Sieur Scipion BOSTICCA négociant à Lille d'une maison et jardinage sur 8 cens à Hellemmes, 12 cens 3 quartrons de labour par ci-devant jardinage, 14 cens de labour pris en 17 cens tenus les 3 cens restant du comte de CROIX le tout à Hellemmes acheté en 1660 du Sieur Guillaume DAVESNE seigneur du dit lieu et de Bon FOURMESTRAU curateurs des biens de feue Dame Anne Chrétienne DE LE FLIE dame d'Ennevelin, Ennequin etc., 1 cent 1 quartron de labour acheté en 1664 de Nicolas GRAVELINNE et Marguerite MULLIER sa femme qui l'avait par succession de Judith DE BEAUMONT veuve de Jean MULLIER sa mère, 2 cens 1/2 de labour pris en 5 à l'encontre d'Allard LAMBLIN par achat en 1664 de Robert LAMBLIN et Denis MALET époux de Catherine LAMBLIN qui l'avaient par succession de Guillaume LAMBLIN leur père, 3 cens de fief en labour pris en 6 à l'encontre du dit Allard LAMBLIN le tout à Hellemmes. 25/09/1665

f°152 Floris DE LE MAZURE fils de feu Guillaume, laboureur à Hellemmes de 8 parts de 9 en un lieu manoir sur 9 cens 3 quartrons 1/2 à Hellemmes à l'encontre d'Antoine et Catherine LE CLERCQ enfants d'Antoine et Michel (sic) DE LE MAZURE et par succession de leur mère, sa part venant de feu Jean CORMORAN son grand-père maternel pour une part, par partage pour 2 parts et par achat pour 5 parts, 7 cens de labour à Hellemmes compris le nouveau fossé ou rivière par succession de Guillaume DE LE MAZUE son père qui les avait acheté durant sa viduité de Charles DE LANNOY, 7 cens pris en 14 à l'encontre des veuve et hoirs Crépin POULTRAIN à Flers achetés avec Françoise LAMBLIN sa femme de Robert PLATEL en 1643 occupés par Michel CORMANT, 3 parts en 8 de 6 cens 17 verges 1/2 de jardin et labour à l'encontre de Marthe WACQUET veuve de Jacques DU RIEZ et Andrieu DESPRETZ époux d'Adrienne LE CAT à Hellemmes achetés avec sa femme de Jacques DESBUISSON époux de Jeanne WACQUET et de Suzanne Rachere (Rachel?) PELTIEREU fille de Catherine WACQUET. 04/07/1668

f°162 Marthe WACQUEL veuve de Jacques DU RIEZ de Lille fille et héritière de feu Jean de la moitié de 6 cens 17 verges 1/2 de jardin et labour à Hellemmes à l'encontre de Floris DE LE MAZIERES et d'Adrien DESPRETZ à cause d'Adrienne LE CAT sa femme. 11/../1665

f°163 Andrieu DESPRET époux d'Adrienne LE CAT de Lille du 8^e de 6 cens 17 verges 1/2 de jardin et labour à Hellemmes à l'encontre de Marthe WACQUET veuve de Jacques DU RIE et de Floris DELEMAZIERE par donation faite à sa femme par Jeanne NORET sa grand-mère maternelle. 08/07/1665

f°164 Antoine DESPERSIN fils de feu Jean, et Isabeau LE BOUCQ sa femme de Lille par achat de Toussaint LE BOUCK et Siméon DE CARNIN en 1664 de 5 cens de maison et jardin à Hellemmes occupés par Michel CARRE. 10/07/1665

f°165 Catherine CORDONNIER fille célibataire de feu François de Lille par succession de maître Evrard CORDONNIER son frère de 2 cens 2 verges 3/4 de verge de 25% de jardin à Hellemmes. 13/07/1665

f°166 Pierre TAPQUIN époux de Marie LE CHERF d'Hellemmes de 14 à 15 verges de maison à l'encontre des hoirs Jacques CORMORAN et Martine FAIEN sa femme et des hoirs feue Jeanne LAMBLIN qui fut fille et héritière de Georges dont la dite LE CHERF eut 1/6e par succession de la dite FAIEN, autres 4 parts en six par partage et la sixième part à Pierre LE CHERF son frère. 20/07/1665

f°167 Pierre CORMORANT fils de feu Jacques, époux de Marie LABBE auparavant veuve de Michel DU BAR d'Hellemmes, Jacques et Michel DU BAR enfants du dit Michel d'une maison et jardinage sur 3 cens 20 verges à Hellemmes par achat des hoirs Antoine DUTILLOEUL et Françoise TEIZE sa femme, 80 verges de jardinage à Hellemmes achetés de Charles DE LE SALLE qui l'avait par donation d'Isabeau CRESPEL. 14/07/1165

f°168 Jean D'AUCHY fils de feu Jérôme d'Annappes pour lui et fort de Pierre et Jérôme D'AUCHY ses enfants qu'il eut de Jeanne CRUCQ sa première femme d'une maison sur demi quartron à Hellemmes par achat de Grégoire BOURSETTE et consorts. 19/07/1665

f°169 Gabriel PILLOT fils de feu Jean, laboureur à Flers d'un quartron avec deux maisons dont une taverne à Hellemmes. 17/07/1665

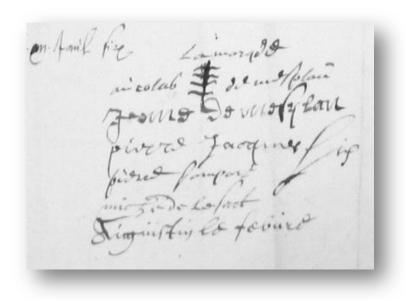
f°178 Crépin POULTRAIN fils célibataire de feu Crépin, bourgeois et marchand à Lille procureur spécial de Catherine DILLIES sa mère fort de François DE WYMIL époux de Marie POUTRAIN son beau-frère de 7 cens pris en 14 à Flers à l'encontre de Floris DE LE MAZURE par achat par ses parents de Robert PLATEL fils de feu Antoine, laboureur à Flers en 1639. 12/09/1665

f°179 Antoine Ferdinand et Marie Anne BAUE enfants et héritiers de feu Nicolas et de feue Louise BOMON pour eux et forts de Louise et Marie Angélique DU BON enfants et héritières de Charles et de Louise BAUE qui fut leur sœur tous de Lille de 14 cens à Flers. 20/07/1665

f°180 Monsieur Gilles CUVILLON prêtre, écuyer et chanoine de Harlebecque de 4 cens 1/2 de labour pris en 9 cens, 4 cens 1/2 et 3 cens de labour pris en 5 cens le tout à Hellemmes par succession de ... CUVILLON vivant écuyer, seigneur du Crocquet, la Humière et Demoiselle Marguerite VANBROUCQUE ses parents. 06/09/1666

f°181 François MASOUEZ ministre et receveur de la charité des pauvres de saint Sauveur à Lille de 6 cens de labour à Hellemmes pris en 12 cens contre les pauvres de saint Maurice. 11/08/1665

f°182 Nicolas MESPLAU, Pierre SAMPART, Pierre Jacques SIX et Michel DELESART tuteurs de Marguerite MESPLAU à cause de son incapacité et débilité, Jeanne MESPLAU, Michel SAMPART veuf de Marie MESPLAU avec enfants tels que Pierre et Marie Jeanne SAMPART, Pierre Jacques, maître PAUL prêtre et Jeanne SIX enfants de feu Jean et de feue Marie MESPLAU, Barnabé DU PRETZ et le dit Pierre Jacques SIX tuteurs de Marie Anne DU PRET fille de feu Regnault et de feue Marie Anne SIX qui fut fille de la dite MESPLAU, les dits MESPLAU enfants et héritiers de feu Jean et de Jeanne MARIAGE tous de Lille de biens à Hellemmes dont 1 cent 1 quartron pris en 5 cens 1/2 quartron avec maison, 5 cens 1/2 de labour par achat par Jean MESPLAU d'Antoine FAIEN, Jacques CORMORAN et Thomas LEFEBVRE tuteurs avec Daniel LEPERS de Simon et Barbe FAIEN enfants de feu Gaspard et d'Isabeau LEFEBVRE héritiers de leur père depuis l'arrêt de 1617 (fin au f°185). 25/07/1665



f°183 Jacques BRIDOUL seigneur de Burgansar, Averdoing, Ennetières etc. conseiller du roi et premier assesseur en sa Gouvernance de Lille comme tuteur de Jacques DU MORTIER fils de François et de feu Damoiselle Jeanne BRIDOUL fille de feu Jacques, seigneur de Burgansar de 11 cens de labour à Hellemmes occupés par Thomas LIBERT et 8 cens de labour. 08/07/1665

f°190 Nicolas LE FEBVRE bourgeois de Lille, Jean DE NAVARRE bourgeois de Lille époux de Michelle LE FEBVRE, Adrienne LE FEBVRE veuve de Jacques LE TURCQ et Claire DE LA GRANGE veuve de Jean LE FEBVRE avec enfant tel que Marie Claire, les dits LE FEBVRE enfants et héritiers de feu Antoine sauf le dit Nicolas qui est frère du dit feu Antoine héritiers de feu Fremin et d'Isabeau DE LE COURT leurs parents de 4 cens 1/2 de labour pris en 6 cens à l'encontre de Jean François DESRUIELLES à cause de Marie Jeanne DE SAINS sa femme occupés par Guillaume CRUCQUES à Hellemmes. 09/11/1665

f°192 Jean François DESRUELLES bourgeois de Lille époux de Marie Jeanne DE SAINS héritière de François et Charles DE SAINS ses oncles de 1 cent 1/2 de labour pris en 6 cens à l'encontre de Nicolas LE FEBVRE et des autres hoirs d'Isabeau DE LE COURT. 05/11/1665

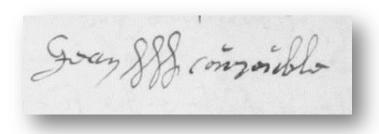
f°193 Paul ROHART, Dominique DEFFONTAINE époux d'Agnès ROHART forts de Georges et Françoise ROHART, Hubert, Pierre, Antoine, Marie Florence, Marguerite, Marie Madeleine et Florent RAISON enfants d'Hubert et de Florence ROHART, les dits ROHART enfants de feu Mathieu qui fut héritiers de Florence DE MELANTHOIS sa mère d'une maison sur 14 cens à Hellemmes et 8 cens de labour. 14/06/1665

f°194 Jean DE CROIX fils de feu Daniel, laboureur à Mons en Baroeul paroisse de Fives pour lui et pour ses enfants tels que Marguerite, Françoise, Jeanne et Marie qu'il eut de Michelle DU BAR e 4 cens de jardinage et labour en deux parties à Hellemmes dont un cent vient de sa femme et un cent de l'achat à Michel CORDONNIER et Madeleine DU BAR sa femme, autre de Mathis DU BAR et le dernier de Jacques DU BAR frère au dit Mathis. 18/06/1665

f°195 Monsieur maître Anselme BOUCQUART prêtre pasteur propriétaire d'Hellemmes, Robert DE LE MERE lieutenant de bailli d'Hellemmes, Pierre CORMORAN marglisseur et Jean CATEL pauvrisseur d'Hellemmes au nom de l'église et de la charité des pauvres de chacun 2 cens de labour faisant 4 cens, 7 cens de labour pour les pauvres occupés par Philippe DE HENNION devant relief à la mort de Georges LAMBLIN fils de feu Georges homme vivant et mourant. 09/12/1666

f°200 Jean SEGARD fils de feu Jean, bourgeois de Lille de 5 cens 1/2 de labour à Hellemmes par partage et renonciation d'Ursule LANSEL sa mère par Christophe PREVOST et Marguerite LANSEL, Jeanne PREVOST fille du dit Christophe et de la dite LANSEL, Antoine GONTHIER et Marie LANSEL sa femme. 10/07/1665

f°201 Jean DE COUROUBLE fils de feu Gilbert et de feue Anne BOUSSEMART, laboureur à Esquermes par achat par ses parents de Georges DANIEL de 5 cens 1/2 de labour à Hellemmes. 07/10/1665



f°202 Jeanne CRESPEL de Lille épouse de Jean TAINCTURIER et avant d'Adrian HAGDORNE qui avait ces biens de Catherine ROUZEE sa mère qui les avait achetés de Philippe LE THELIER, duquel HAGDORNE elle eut Marie de 4 cens de labour à Hellemmes et 5 cens de labour à Hellemmes. 13/07/1665

f°203 Andrieu SPRIE (signe SEPRIE) fils de feu Jean, laboureur à Hellemmes de 4 cens 1/2 de labour achetés avec Marie DE LE DICQUE sa femme de François TEIZE, Philippe CARREZ et Antoinette TEIZE sa femme, Guillaume DE HENNION et Jeanne SPRIE sa femme, Pierre DU THOIT et Catherine WAYMEL sa femme à Hellemmes. 18/17/1665

f°204 Augustin DE HENNION fils de feu Nicolas, bourgeois de Lille d'une maison sur 2 cens à Hellemmes achetée avec Marie DESOBRY sa femme de François TEIZE et Philippe CARRE et Antoinette TEIZE sa femme en 1660. 06/07/1665

f°205 Allard LAMBELIN fils de feu Dominique, marchand sayeteur à Lille par succession de son père de 3 cens de fief pris en 6 cens de labour à l'encontre de Scipion BOSTICA, 2 cens 1/2 pris en 5 cens à l'encontre du même et dei quartron jadis flégard à présent labour le tout à Hellemmes. 16/09/1665

f°212 Marie DE VENDEVILLE veuve de Jacques BLEUVETTE fille et héritière de maître Gilles DE VENDEVILLE qui fut fils et héritier de Nicolas de 10 cens 1 quartron de labour à Flers. 05/11/1665

f°213 Gilles WILLEMIN fils de feu Gilles et de feue Damoiselle Catherine DE BEAUMONT, bourgeois de Lille venant de sa mère qui l'a acheté de Pierre DUTHOIT pendant son veuvage en 1643 de 9 cens de labour à Fives. 13/08/1665

f°214 Pierre VERDIERE fils de feu Michel, bailli de la Comté d'Annappes de 5 quartrons de prés pris en 5 cens 1 quartron à l'encontre du dit rapportant à Annappes venant de son père qui l'avait acheté de Pierre PREVOST. 08/07/1665

f°215 Catherine BOUCHER fille célibataire de feu Jean et de feue Marguerite LE RICHE qui l'avait par succession de Jeanne DE BAVIERE veuve de Léon LE CERF sa tante de Lille de 3 cens 1 quartron de labour à Annappes. 18/07/1665

f°216 Gabriel VAN WESBUS seigneur de Bauvin, échevin de Lille pour lui et fort de Pierre Maximilien, Jacques, Jeanne et Marie VAN WESBUS ses neveux de 8 cens 11 verges de labour à Fives lui ayant par moitié par succession de feu Gabriel LAUTENS son oncle allié et l'autre moitié aux suivants frères et sœurs de feu Maximilien par succession de celui-ci. 28/07/1665

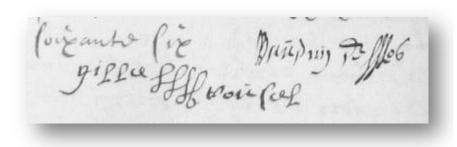
f°217 Jacques et Philippe CARDON neveux en ligne collatérale et héritiers de Damoiselle Jacqueline CARDON veuve de Jacques GHURE vivant écuyer, seigneur de la Woorde qui fut nièce en ligne directe et héritière de Damoiselle Françoise MUETTE veuve de Jean DE LEZENNES qui fut sœur et héritière de Martin MUETTE de la moitié d'1/3 de 14 cens de labour à l'encontre de François WARESQUEL à Fives. 24/10/1665

f°218 François WARESQUEL licencier es droit et greffier de la Gouvernance de Lille de la moitié de 4 cens 23 verges de labour à Fives à cause de Damoiselle Jacqueline CARDON sa femme fille de feu Jean par succession de Damoiselle Jacqueline CARDON veuve de Jacques GHURE écuyer, seigneur de la Voorde sa tante paternelle à l'encontre des hoirs Michel CARDON fils de Michel. 22/05/1665

f°218bis Jean BEGHIN fils de feu Nicolas, laboureur à Fives d'une maison sur 3 cens 1/2 venant de son père qui l'avait par succession d'Hubert BEGHIN son père à Fives. Signalés par Jean Baptiste BEGHIN occupée par Jean Baptiste CUVELLE en 1747. 14/09/1665

f°219 Guillaume LE CHERF fils de feu Guillaume, laboureur à Fives, Marie LE CHERF veuve de François COISNE, labourière au faubourg saint Maurice lez Lille pour eux et forts de Marguerite LE CHERF épouse d'Antoine ROUSSEAU de Marcq en Baroeul, les dits LE CHERF frère et sœurs d'une maison à la Louvière à Fives occupée par Robert LE CHERF chacun 1 cent par succession de leur père et la dite Marie a acheté 1 cent à Catherine LE CHERF sa sœur et 6 cens de Robert LE CHERF son frère. 07/09/1665

f°228 Bauduin DE LOS laboureur à Marquette époux de Marie DESPINOY et Gilles ROUSSEL laboureur à Saint André époux de Jeanne DESPINOY filles et héritières de feu Jacques qui était fils et héritier de feu Pierre et de feue Marguerite BEGHIN de 3 cens 1/2 de jardin et labour à La Louvière à Fives pris en 14 cens à l'encontre de BEGHIN occupés par Robert LE CHERF. 29/05/1666



f°229 Philippe SALEMBIE fils de feu Philippe, laboureur à Marcq en Baroeul de 4 cens à Fives pris en 4 cens 20 grandes verges venant de Chrétienne CORDONNIER sa mère. 26/06/1665

f°230 Jacques CORDONNIER fils de feu François, bourgeois de Lille et receveur de 8 cens 11 verges de labour à Hellemmes achetés des enfants Amand BARRATTE occupés par Gabriel PILLOT laboureur à Flers. 25/09/1665

f°231 Pierre DE FOURMESTRAULX fils de feu François, bourgeois et receveur à Lille d'une maison occupée par Jean CATEL laboureur sur 4 cens venant de son père à Hellemmes. 10/01/1667

f°232 François STAPPART fils de feu Gilles et Pierre GHESQUIERE son fils allié, bourgeois de Lille au nom d'Anne LE ROUX veuve du dit feu gilles leur mère de Lille à cause de sa vieillesse et incommodité de 6 cens de labour à Fives achetés par Jean LE ROUX son père en 1608 des héritiers de Martin CORDONNIER. 14/08/1665

f°233 Gérard DE POILLON ministre et receveur des pauvres de Saint Maurice à Lille de terres à Hellemmes savoir 10 cens occupés par Antoine et Pierre CORMORAN frères, 6 cens de labour pris en 12 cens à l'encontre des pauvres de Saint Sauveur occupés par les mêmes, 6 cens de labour occupés par Jean DELEMARRE laboureur à Annappes et 8 cens de labour occupés par Pierre LE THELIER de Flers avec pour relief François GUIDIN homme vivant et mourant. 28/09/1666

f°241 Cyprien DE VARICK chevalier, seigneur de Carnin, Diéval et grand bailli des ville et châtellenie de Lille de 22 cens de labour à Hellemmes par achat en 1653 de Crépin MALFAIT et consorts. 31/07/1666

f°242 Le Sieur Michel DE ROCQ fils de feu Pierre, bourgeois de Lille de 1 bonnier 8 cens de labour par succession de Jean CARRON vivant fils et héritier de feu maître Allard et d'Elisabeth DE ROCQ qui l'avait en dot du dit feu Pierre DE ROCQ et d'Elisabeth DE LE HAYE ses parents à Hellemmes occupés par Adrien CASTEL laboureur à Hellemmes. 28/09/1665

f°244 Damoiselle Marie DOUCHET veuve d'Antoine DU GARDIN vivant huissier premier des Sieurs des Etats de la ville de Lille de 1/2 bonnier de labour à Hellemmes dévolu viagèrement à la mort à la dite veuve et après sa mort à Catherine, Antoine et Marie Catherine DU GARDIN du dit feu Antoine qui en a acquis droit par achat de Jacques DE HELLIN à cause de Michelle DE FLANDRES sa femme et autres, autre demi bonnier de labour à la veuve et ses enfants acheté d'Alexandre BOUVIER chanoine de saint Géry à Cambrai. 30/06/1665

f°246 Dominique DOMINICLE fils de feu Philippe le jeune, Philippe DE FOURMESTRAUX à cause de Marie DOMINICLE sa feue femme pour lui et comme procureur spécial de César FOURMESTRAUX son fils, Gilles JAUWENS à cause de Marie Madeleine DOMINICLE sa femme tous héritiers de Philippe DOMINICLE l'ancien qui l'avait acheté comme command de Louis DU QUESNOY d'Agnès BOURGUIGNON de 4 cens de labour à Hellemmes occupés par Jacques LE MAHIEU laboureur à Lezennes. 29/11/1666

f°247 Jacques WARESQUEL bourgeois de Lille receveur de l'hôpital de la Trinité à Lille de 11 cens de labour à Hellemmes et 6 cens de labour à Hellemmes occupés par Nicolas DE GAND laboureur à Lezennes (fin au f°262). 13/10/1665

f°248 Jacques WARESQUEL bourgeois et receveur de l'hôpital Saint Nicaise à Lille d'un bonnier de labour à Hellemmes occupé par Jean DE CROIX. 13/10/1665

f°249 Jacques BRIDOUL seigneur de Burgansar, Averdoing, Ennetières etc. conseiller du roi et premier assesseur en sa Gouvernance de Lille époux de Damoiselle Marie Madeleine DE LANNOY de 9 cens de labour à Hellemmes. 08/07/1665

f°250 Damoiselle Jeanne PETIPAS veuve de maître Philippe DE SION vivant licencier es lois à Lille de 10 cens de labour à Hellemmes par succession d'Auguste PETIPAS son père vivant écuyer, seigneur de Warcoing. 06/08/1665

f°251 Paul DU THOIT fils de feu Simon, laboureur à Marcq en Baroeul d'un bonnier de labour fief acheté avec Jeanne DU THOIT sa femme en 1660 des héritiers de Gilbert DE LE SALLE à prendre en deux bonniers à l'encontre d'Allard DU PRET et Gérardine DE LE SALLE sa femme à Hellemmes. 02/08/1665

f°252 Allard DUPRETZ fils de feu Denis, laboureur à Mons en Baroeul paroisse de Fives d'un bonnier de labour fief pris en deux bonniers à Hellemmes à l'encontre de Paul DU THOIT fils de feu Simon de Marcq en Baroeul ayant droit d'une moitié à cause de Gérardine DE LE SALLE sa femme fille de Gilbert DELESALLE et l'autre moitié le premier l'a acquise avec sa femme des cohéritiers du dit feu Gilbert leur père. 01/08/1665

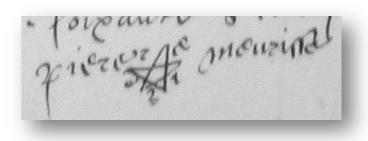
f°253 François CARDON bourgeois et marchand et Rémy POULLE écuyer, seigneur des Rameaux, pauvrisseurs et administrateurs commis par Messieurs du Magistrat de Lille des biens de l'hôpital Saint Nicolas de Lille de 3 bonniers 6 cens de labour qui furent en trois pièces de 18 cens maintenant en une seule dont 4 cens à Hellemmes et le reste à Flers, deux bonniers , deux bonniers 2 cens 1/2 anciennement en deux pièces de 17 cens 1 quartron, 10 cens, 5 cens 2 verges 1/2, 20 cens 1/2 quartron, 17 cens, 3 bonniers 11 cens 3/4 et 1/2 et 11 cens 3 quartrons le tout à Hellemmes avec Jacques François DESBARBIEUX greffier criminel de Lille comme homme vivant et mourant. 03/11/1666

f°253bis Visitation des chemins appartenant aux Dames de l'Abbiette à Hellemmes à la requête de Bernard DE BEAUMONT leur bailli général le long de la campagne occupée par Jean DU BAR avesture de colsat et blé plus de 500 pieds le fossé non relevé : deux amendes. Sur le chemin de Lille à Lezennes à la campagne appartenant à Paul BEGHIN qu'il occupe trouvé un méchant trou non réparé : une amende et réparation. Devant les 6 cens de métillon occupés par Guillaume LIENNART trouvé le dit chemin en mauvais état : une amende. Devant le champ occupé par Jacques DE LE MASURE avesti partie métillon et partie avoine demi : demi amende comme dessus. Devant de son champ à côté avesti d'un froment : demi-amende pour la même raison. 18/05/1700

f°264 François DE LE FOSSE et François CARDON tuteurs de Gilles Ignace et Marie Catherine DE DECKER enfants mineurs de feu Arnould de 9 cens de labour à Hellemmes venant de leur père qui fut petit-fils de Damoiselle Catherine LE MAHIEU sa grand-mère. 20/05/1666

f°265 Michel DE MOUVAUX fils de feu Michel, laboureur à Ascq pour lui et fort de Catherine, Martine et Marie DE MOUVAUX ses sœurs et de Catherine DE MOUVAUX sa nièce de 1 cent 3 quartrons de labour à Ascq. ../11/1665

f°266 Pierre MEURISSE laboureur à Ascq veuf avec enfants de Catherine ROUSE qu'il a en jouissance viagère à Jean, Floris, Quentin, Charles, Antoine, Jacques, Catherine Antoinette et Claire MEURISSE ses enfants venant de leur mère qui les avait par succession de Jeanne ROUSE sa sœur de 4 cens de labour à Ascq. 10/11/1665



f°267 Jean DU HOT trésorier à Lille à cause de feue Antoinette AU PATIN sa femme par succession et achat de 6 cens 1/2 de labour. 09/07/1666

f°268 Sébastien CAUDRELIER fils de Louis, laboureur à Ennetières en Mélantois, paroisse d'Avelin époux de Catherine DU CLERMORTIER fille et héritière de Nicolas DU CLERMORTIER et de Jeanne THIBAULT d'une maison sur 1 cent pris en 3 cens à l'encontre de Léon WACQUET et consorts à Ennetières occupée par Nicolas CAUDRELIER. 16/09/1665

f°269 Jean TREZEL laboureur à Fretin époux de Chrétienne DU CLERMORTIER fille de feu Nicolas et de feue Jeanne THIBAULT de 1 cent de maison et jardin à Ennetières en Mélantois venant de ceux-ci qui l'on achetée de Marie D'HOBERGHEM occupée par Pierre WILLEMOT. 16/09/1665

f°270 Christophe WACRENIER fils de feu Antoine, marglisseur de la chapelle d'Ennetières en Mélantois de 1/2 cent à Ennetières sur lequel est bâtie la chapelle et maison du chapelain. 18/11/1665

 $f^{\circ}271$ Pierre WACRENIER laboureur à Ennetières en Mélantois fort de Christophe WACRENIER marglisseur de la chapelle d'Ennetières de 1/2 cent à Ennetières sur lequel est bâtie la chapelle et maison presbytère à l'usage du chapelain. 10/11/1665

f°280 Mathieu DESMAZURES dit Desmazières, laboureur à Ennetières en Mélantois paroisse d'Avelin pour lui et fort de Jean et Jacquemine DESMAZURES dits Desmazières et Jean Baptiste DU CASTILLON époux de Françoise DESMAZURES dite Desmazieres, les dits DESMAZURES enfants de Louis et Antoinette DE LE RUE tous d'Ennetières, Nicolas BRUNEAU de Tournai et Jacquemine DESMAZURES d'Ennevelin par succession de leurs parents qui l'achetèrent d'Antoine RIVELLOIS de 1/2 cent jadis jardin maintenant labour à Ennetières occupés par la veuve Thomas COLL.... 15/09/1665

f°281 Anne DE MARTELART épouse et procuratrice spéciale de Jean DE TOURMIGNIES laboureur à Avelin par achat des enfants de Michel POTTIER d'un cent 1/2 de maison et jardin à Ennetières cabaret où pend l'enseigne "...quis" occupé par Antoine FRANCHOIS. 16/09/1665

f°282 Catherine BEAUVENTRE veuve de Louis DESMONS avec enfants tels que Maximilien, Jacques, Marie et Marguerite DESMONS d'Ennetières en Mélantois de 5 cens de maison et jardin à usance de cabaret où pend l'enseigne "La Fleur de Lys" à Ennetières. 16/09/1665

f°283 Jean DU BELLEY fils de feu Nicolas, maréchal et Martine QUENIPEL sa femme d'Ennetières paroisse d'Avelin de demi cent de jardinage à Ennetières en arrentement pour 100 ans et un jour en 1665. Léon WAUCQUIER fils de feu Olivier, laboureur à Ennetières d'une maison sur 2 cens à Ennetières venant de son père. 1665

f°288 Jacques DU CASTILLON pour lui et fort de Jean Baptiste, Noël et Elisabeth DU CASTILLONS ses frères et sœur enfants de feu Antoine, laboureur à ...ain de 4 cens de maison et jardin et labour à Ennetières en Mélantois occupée par Isabeau DESPRET leur mère. 11/09/1665

f°289 Antoine LE MAHIEU fils de feu Piat, laboureur à Ennetières en Mélantois de 3 cens de maison et jardin à Ennetières. 19/08/1665

f°290 Pierre MAUROY bourgeois et receveur à Lille de 5 cens de labour à Fretin achetés de Jeanne BASSECOURT veuve d'at DESPRETS mère et tutrice de Marie, Marguerite et Françoise DESPRETS. 10/10/1665

f°291 Monsieur Jean DU HOT argentier à Lille comme procureur spécial de noble homme Ignace VANDERVICHTE écuyer, seigneur de Nievenhove, vicomte d'Erbodeghem etc. époux de Dame Antoinette VANDERVICHTE fille et héritière universelle de Messire Jean VANDERVICHTE vivant chevalier, seigneur des dits lieux de 7 cens 7 verges de labour à Ennevelin.

f°292 Damoiselle Marguerite DASSONNEVILLE veuve de Jean NAUWINCQ fille de feu Gilles et de feue Damoiselle Anne HOVINE de Lille par achat de sa mère alors veuve de Charles LE MESRE bourgeois et marchand à Arras en 1636 de 6 cens dits "les six cens" occupés par Jean OLLIVIER meunier à Fretin. 25/07/1665

f°293 Adrienne PASQUET veuve de Noël COMBLET par achat qu'elle en a fait avec son mari de Jean CORSIN de 2 cens de labour pris en 4 cens à l'encontre d'Allard LESCOUF à cause d'Elisabeth COMBLET sa femme. 02/06/1666

f°294 Allard LESCOUF époux d'Elisabeth COMBLET fille de Noël et d'Adrienne PASQUET par achat que son père avait fait de Jean CORSIN et Lucette THIBAULT de 2 cens de labour pris en 4 cens à l'encontre de sa mère à Fretin. 26/05/1666

f°295 Henri DU HOT écuyer, fils de feu Antoine vivant écuyer, seigneur de Frequier de 12 cens 1/2 de maison, jardin et labour à Ennevelin au Maresquel. 26/08/1666

f°303 Thomas DACQUINIERS de Lille et Barbe FERRE sa femme par achat de Marie DENNOEULLIN veuve de Jacques DU BUISSON de Marcq en Pévèle (Pont à Marcq) et Jean DU BUISSON son fils en 1643 de 2 cens de labour. 17/07/1665

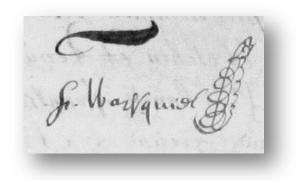
f°304 Dame Catherine DE COUPIGNY veuve de messire Guillaume DU BOSQUEL vivant chevalier, seigneur des Plancq comme mère et tutrice de Damoiselles Catherine Pétronelle et Anne Thérèse DU BOSQUEL de 25 cens de prés à Tumanpretz à Ennevelin. 04/06/1666

f°305 Josse LE POUTTRE laboureur à Linselles procureur spécial de Catherine DESRUMAUX dernièrement veuve d'Adrien CASTEAU et avant de Jean LE POUTTRE sa mère fille et héritière de feu Jean d'un bonnier dit "la Pature d'Antroeulles" à Ennetières en Mélantois occupé par Lambert DEFFONTAINES bailli d'Antroeulles. 18/11/1665

f°306 Messire Henry DE EECHAULT (EECKOUT) chevalier, seigneur d'Aigremont, Punbecque, Heulle demeurant à Gand donataire de Messire Floris DE EECHAULT vivant chevalier seigneur d'Aigremont son oncle qui fut fils et héritier de feu Messire Gilles DE EECHAULT vivant chevalier, seigneur de Punbecque et de Dame Barbe THIEULAINE de 5 quartiers à Ennevelin dits "les Prés Maiquette". 17/09/1665

f°307 Le seigneur de Fretin de 20 cens 1/2 de labour en deux pièces à Fretin par achat de Monsieur le baron DE CLECQ(?) qui l'avait par achat des curateurs des biens délaissés vacants de Madame DE LALVAL. signé de la Dame du Carnois M. M. DE CROIX DU CARNOY ayant acheté le terre de Fretin. 1665

f°308 François WARESQUIEL fils de feu Charles et de Damoiselle Catherine AUX CAUCHES, licencier es droits et greffier de la Gouvernance de Lille par succession de sa mère qui l'avait acheté de Jean DE LE SAULX par décret et au nom des enfants d'Innocent AUX CAUCHES son père de 3 cens de labour à Fretin occupés par la veuve Jean COMBLET. 21/01/1666



f°309 Damoiselle Marguerite FASSE de Lille fille célibataire de feu Etienne et de feue Damoiselle Jacquelaine HERRENG qui l'avaient acheté des administrateurs de l'école de Bapaume qui l'avait par donation de Jean BRABANT de 2 cens de labour à la Haute Crette à Fretin. 21/08/1665

f°310 Jeanne LE MOISNE fille de feu Jean, épouse de Quentin JACQUART laboureur à Seclin d'un cent 1/2 de labour à Fretin. 21/10/1665

f°311 Simon LE LIEVRE fils de feu Jean, laboureur à Fretin de 1 cent 1/2 de labour à Fretin, lui pour la moitié, l'autre moitié à Jean, Jacques, Nasard et Marguerite LE LIEVRE ses enfants qu'il eut de Marguerite WAUCQUIER avec laquelle il l'acheta de Nicolas DE BOULONGNE et Françoise LE MOISNE sa femme en 1634. 25/06/1665

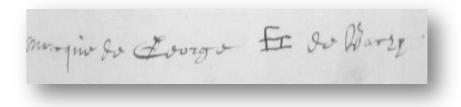
f°312 Jeanne DE VENDEVILLE fille célibataire de feu Nicolas et de feue Jeanne LHERNOULD de Lille pour elle et forte de Catherine DE VENDEVILLE sa sœur dont les parents ont fait l'achat à Olivier CORBEAU de 9 cens de labour à Fretin. 18/07/1665

f°323 Charles DE LE RUE fils de feu Vincent et de feue Barbe DHACEUILLE de Lille qui l'avaient acheté de Jean DANCOISNE dit Le Cocq l'aîné fils de feu Jean en 1636 qui avait droit comme seul héritier de Françoise LOCQUE épouse d'Antoine DE VOZ de 9 cens de labour pris en 18 cens à Fretin à l'encontre de Jeanne et Catherine VENDEVILLE filles de Nicolas. 13/07/1665

f°324 Nicolas MOREL fils de feu Grégoire, bourgeois et maître charpentier à Lille de 4 cens de labour à Lezennes comme héritier de son père qui l'avait comme héritier de Jean MOREL son frère. 05/08/1665

f°325 Josse BERNARD fils de Michel, bourgeois et maître couvreur d'ardoises à Lille de 2 cens pris en 4 cens à Lezennes par achat avec Jeanne (...) sa femme en 1655 de Robert WILLEMETZ. 29/07/1665

f°326 Georges DE BACHY fils de feu Toussaint de Lille de 3 cens 1/2 de maison à Lezennes par achat avec Jeanne CARLIER sa femme de Guillaume DE LE COURT fils de Michel. 16/07/1665



f°327 Frère Bruno ROMON religieux de l'abbaye Saint Calixte de Cysoing et maître de l'hôpital saint Jean l'Evangéliste dit Saint Sauveur à Lille d'une maison à Lezennes sur 4 cens appartenant à l'hôpital. 18/09/1665

f°328 Pierre Dominique DOMINICLE fils de feu Philippe et César DE FOURMESTRAUX fils de Philippe et de feue Marie DOMINICLE de Lille héritiers de Damoiselle Marie BRAEM leur mère-grand paternelle et maternelle, le premier pour lui et fort de Gilles JAUWENS époux de Marie Madeleine DOMINICLE sa sœur de 5 quartrons à Lezennes occupés par Jacques LE MAHIEU. 29/07/1665

f°329 Gabriel DELEMARRE fils de Pierre pour son père à cause de son inhabilité demeurant à Lezennes d'une maison comme héritier de Thomas DELEMARRE et Martine DOUTRELONGNE ses parents à Lezennes, autre maison au dit Pierre DELEMARRE et Henriette WARESQUEL sa femme à Lezennes sur 1 cent 20 verges comme héritière de Toussaint WARESQUEL son père. 04/09/1665

f°330 Guillaume CRUCQ fils de Jacques, laboureur à Lezennes époux d'Isabeau ROHART fille de feu Pierre et au nom de Jeanne DE VENDVILLE sa belle-mère demeurant chez lui qui l'avait acheté avec son mari, d'une maison qui fut deux sur 9 cens 1 quartron à Lezennes. 19/08/1665

f°338 Jacques CRUCQ fils de feu Jacques, maître parteur et arpenteur sermenté de la châtellenie de Lille demeurant à Lezennes d'une maison sur 2 cens à Lezennes à côté d'une maison brûlée par le feu de meschef (accidentel) sur 1 cent 1/2 qui est aussi à lui, toutes deux par décret et exécution de justice comme appartenant à feu Pasquier DOUTRELONGNE. 19/08/1665

f°339 Antoine FAIEN fils d'Antoine et de Catherine DE LE VALLE de Lezennes d'une maison et labour sur 3 cens sur lesquels il y avait deux maison à Lezennes achetés avec Péronne DE HELLIN sa femme de Michel LE MAHIEU veve (sic) d'Ernoud HAUT et de Jacques IMBERT, une autre maison et labour sur 1 cent 8 verges à Lezennes achetés avec sa femme de François DENOEL. 10/03/1666

f°340 Catherine HEDDEBAULT veuve de Louis CHUFFART fille et héritière de feu Noël de Lille, les 2/3 par succession de son père et le dernier tiers par achat de Jean HEDDEBAULT son frère en 1665 de 6 cens pris en 8 cens de maison et jardin à l'encontre de Guillaume HEDDEBAULT à Huvet paroisse de Fretin. 16/09/1665

f°341 Guillaume HEDDEBAULT fils de feu Noël, laboureur à Péronne en Mélantois par succession de son père de 2 cens quart de 8 cens d'une maison et jardin à l'encontre de Catherine HEDDEBAULT veuve de Louis CHUFFART à Huvet paroisse de Fretin. 16/09/1665

f°342 Maître Philippe ROBERT pasteur de la Rengdele... procureur d'Anne VAN ORSSELE veuve de Philippe GOBERT, bourgeois de Tournai, fille et héritière de feu Pierre et de feue Marie HOVINE venant de sa mère d'une maison à Fretin occupée par la veuve Nicolas DE NOYELLES de Péronne. 10/11/1665

f°343 Laurent BRIET fils de Simon, laboureur à Péronne fort de son père qui est héritier de Jean TOURNEMINE et Sainte LEURION ses grands-parents maternels de 6 cens de maison et jardin pris en 8 cens à l'encontre de Philippe ROBERT à Huvet paroisse de Fretin occupés par Simon BRIET. 16/10/1665



f°344 Piat THIBAULT laboureur à Emmerin par achat qu'il en a fait avec Maroie CAIGNIE sa femme de Jean THIBAULT son frère qui l'avait par achat de Marie LE RICHE de 6 cens de labour à Berghes paroisse de Wattignies. 19/08/1665

f°345 Pierre BLANCQUART laboureur à Emmerin époux de Marie DE LATTRE fille de feu Jean et de feue Françoise CAULIER de 2 cens pris en demi bonnier à l'encontre de Piat THIBAULT à Wattignies. 06/09/1665

f°354 Paul DE LATTRE fils de feu Jean et de feue Françoise CAULIER, laboureur à Emmerin par succession de sa mère de 2 cens de labour à Wattignies. 09/09/1665

f°355 Martin DU METZ fils de feu Cornille, laboureur à Fléquières paroisse de Wattignies époux de Michelle DE LATTRE fille et héritière de feue Françoise CAULIER d'un cent 1/2 de labour au hameau de Fléquières. 02/09/1665

f°356 Daniel LE BOEE et Philippe DE LE BOE fils de feu Toussaint, laboureur à Flers par succession de leur père de 2 cens 1/2 de labour à Wattignies occupés par Jean CABIT. 16/06/1668

f°357 Jean CASTELAIN fils de feu Martin de Lille par achat avec Marie WEUGUE sa femme par décret et exécution de justice comme appartenant à Jacques LABBE et sa femme de 3 cens pris en 5 cens à l'encontre des hoirs Jean DELATTRE tels que Pierre BLANCQUART époux de Marie DE LATTRE à Wattignies. 13/07/1665

f°358 Mathieu ROUSSEL laboureur à Wattignies époux de Martine CORMORAN fille de feu Jean qui l'avait acheté des héritiers Jean LANSEL de 2 cens 1 quartron de labour à Wattignies. 1665

f°359 Athanase CAULIER fils de feu Hubert, laboureur à Carnin par succession de son père de 7 cens 1/2 de labour à Wattignies occupés par François ROUSSEL. 15/07/1665

f°360 Adrien VANNAVERBECQ de Noyelles lez Seclin époux de Marie DE LE VALLE fille de Piat et Sainte CAULIER par succession de la dite CAULIER fille de Betreumieux qui l'avait hérité de son père de 2 cens 1 quartron de labour à Wattignies. 17/03/1666

f°361 Pasquier DUTILLEUX fils de Martin et Françoise VALLAR sa mère d'un quartron pris en 5 cens à Wattignies à l'encontre de Gilles LEROY et Nicolas VAIMEL par succession de son père et de 3 quartrons 1/2 pris en 2 cens à l'encontre de Jean DEMON. 29/06/1665

f°362 Jean DEMON fils de feu Nove et de Jeanne DU TILLEU d'un cent 1 quartron 1/2 venant de sa mère à Wattignies et 9 (ou neuvième) quartron pris en 4 cens 1/2 à l'encontre de Marie DE LE VALLE fille de Piat, épouse de Laurent VANHAVERBEQUE. 18/06/1665

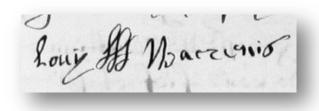
f°363 Nicolas WAYMEL fils de feu Thomas de Lille venant de son père 2 cens 1/2 pris en 5 cens à l'encontre de Pasquier DU THILLEUL à Wattignies. 11/07/1665

f°364 Gilles LE ROY fils de feu Robert, bourgeois de Lille venant de son père qui l'a acheté de Lambert CUPRE et Louis LE GRAND époux de Madeleine DE LE DICQ de 5 quartrons de labour pris en 5 cens à l'encontre de Nicolas WAIMEL et Pasquier DU THILLOEUL à Wattignies. 17/07/1665

f°365 Antoine DU BOIS de Loos époux de Barbe BEGHIN auparavant veuve de Jacques D'ILLIES avec enfant nommée Marie Jeanne D'ILLYS de 3 cens de labour à Wattignies occupés par Andrieu BAUVAIN. 09/09/1665

f°378 Philippe DE FOURMESTRAULX fils de feu Jean Baptiste, bourgeois de Lille de 6 cens de labour par décret de justice comme appartenant à François DE NINOVE seigneur de Noyelles vivant dépositaire de la Gouvernance de Lille et 4 cens 1/2 de labour par le même moyen le tout à Wattignies. 01/07/1665

f°378bis Louis WACRENIER laboureur à Barghes paroisse de Wattignies fermier fort de Jean Jacques LEFLAM fils de Jacques, écuyer et seigneur du Mesnies d'un quartron de labour par succession de son père pris en 15 cens de labour au dit Barghes et 6 cens de labour venant de même pris en 22 cens. 19/01/1667



f°379 Marie (signe Martien) DE LE VALLE veuve de Jean WACRENIER de 5 quartrons de prés par succession de Jean DE LE VALLE son père à Barghes paroisse de Wattignies. 01/07/1666

f°381 Piat DE LE WALLEE de Wattignies fils de Jean de 3 cens à Wattignies, 7 quartrons et 4 cens 1/2 de prés desquels Marie DE LE WALLEE veuve de Jean WACRENIER en a 5 quartrons et lui 3 cens 1 quartron. 1665

f°382 Laurent WIMMEL fils de feu Jean et d'Anne GOUBBE laboureur à Wattignies de 5 cens 1/2 de labour pris en 3 cens à l'encontre de Jacques DE DROMON fils de feu Martin venant de Jacquelaine DE BAUVIN sa femme auparavant veuve de Martin DROMON par achat le tout à Barghes paroisse de Wattignies. 01/07/1665

f°383 Jacques DE DROMON fils de Martin et Jacquelaine DE BOVIEN pour 1 cent 1/2 de labour pris en 3 cens à l'encontre de Jacqueline DE BAUVIEN épouse de Laurent WIEMEL à Barghes paroisse de Wattignies. 29/06/1665

f°384 Jacques JOLLETTES de 2 cens 1/2 de labour à Barghes paroisse de Wattignies pris en 5 cens à l'encontre ... héritière ... BORE fils de Philippe occupés par Jean CABY. 26/05/1666

f°385 Hubert DE LE VALLEE fils de feu Piat de Lille, procureur général des héritiers de Marie HESDEBAULT de 9 cens de prés à Barghes paroisse de Wattignies. 12/01/1667

f°394 Jacques VERDIERE époux d'Anne RAOULT fille de héritière de feu Robert, laboureur à Wattignies d'un cent de labour à Wattignies. 15/07/1665

f°395 Lambert DEFFONTAINES laboureur et bailli d'Antreuil y demeurant fils de feu Jacques de 3 cens de labour à Barghes paroisse de Wattignies. 29/09/1668

f°396 Marguerite DE LATTRE veuve de Louis DEFFONTAINES laboureur à Ferrières paroisse de Wattignies la moitié à la veuve, l'autre à Philippe, Bauduin, Jacques, Michelle et Catherine DEFFONTAINES ses enfants par achat que leurs parents ont fait à Pasquier WALLART et Jeanne DE LE DICQ sa femme de 3 cens 1/2 de labour pris en 7 cens à l'encontre de Pierre PIETIN à cause de Jeanne DEFFONTAINES sa femme. 16/08/1665

f°397 Pierre PIETIN fils d'Antoine et Anne XAOU(?) de 3 cens de labour pris en 7 cens à l'encontre de la veuve Louis DESFONTAINE à Barghes paroisse de Wattignies. 29/06/1665. Note sur un papier : époux de Jeanne DEFFONTAINE à elle par succession de Jacques son père qui l'avait de Jacques son propre père qui l'avait acheté de Pierre DE LANOY à cause de Françoise LE CUPRE sa femme et Marguerite LE CUPRE filles de Lambert et de Catherine DU BOSQUEL.

f°398 Nicolas BAUDUIN laboureur à Barghes paroisse de Wattignies époux de Michelle DE LE RUYELLE qui était veuve d'Etienne WATTRELOS par achat par la dite à Guillaume POLLET époux d'Antoinette ...S de 2 cens de labour à Barghes. 25/07/1665

f°399 Antoine QUEBA de Lille époux de Martine GRIMBEL et Jean DU BERON (signe DU BRON) d'Houplin époux de Péronne GRIMBEL le premier pour lui et fort de Jean WATTRELOS époux de Noëlle GRIMBEL son beau-frère, toutes trois filles de feu Vincent et de feue Noëlle CAULIER qui fut fille et héritière de Betreumieux venant de la dite CAULIER de 2 cens de labour à Wattignies. 12/07/1665

f°400 Claude POTIER procureur postulant à Lille époux de Damoiselle Jacqueline TAVERNE et Ignace DE LE FOSSE bourgeois de Lille époux d'Antoinette TAVERNE filles et héritières de feu Gaspard procureur postulant à Lille de 3 cens à Barghes paroisse de Wattignies et 3 cens 3 quartrons occupés par Pasquier WAYMEL. 06/02/1666

f°401 Toussaint DEFFONTAINES fils de feu Allard, laboureur à Wattignies de 3 cens de labour à Wattignies par achat de Michelle DU PONCHEL veuve de Nicolas LABBE. 26/08/1665

f°402 Nicolas et Charles VERDIERE tuteurs de Jean PARENT fils mineur de feu Jean et le dit Charles comme procureur spécial de Damoiselle Marie PARENT fille de feu Nicolas, veuve d'Etienne DU RETZ et comme mari de Damoiselle Anne PARENT, les dits feu Jean et Anne PARENT enfants de feu François qui fut fils du dit Nicolas par succession la moitié à la dite veuve et l'autre moitié au dit Jean PARENT le jeune et Anne PARENT également par donation de feu Etienne DU RETZ fils et héritier du dit feu Etienne qui les a acheté avec sa femme en 1612 des tuteurs et procureur spécial de Mathelin et Pasque HEDDEBAULT enfants de feu Mathelin et de Catherine HERMAN de 7 cens de labour pris en 14 cens à l'encontre de maître Cornille et Anne LOOZE, 4 cens 1/2 pris en 9 cens à l'encontre des dits LOOZE, 3 cens 3 quartrons de labour et 4 cens de labour le tout à Wattignies occupé par Josse LORTHIOIR. 02/09/1665

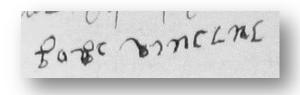
f°412 Antoine LE GILLON administrateur et receveur des biens délaissés par maître Guilbert ROUZEE vivant bourgeois de Lille de 7 quartrons à Wattignies. 07/02/1667

f°413 Louis LEFEBVRE fils de feu Guillaume et de feue Laurence WATTRELOS, maître charpentier à Lille de ¾ de 5 quartrons de labour l'autre quart appartenant à Jean HARDY débile d'entendement, par succession de ses parents à Barghes paroisse de Wattignies et des 3/4 de 4 cens de prairie comme dessus. 23/09/1665

f°416 Mahieu VAN HAVREBECQUE laboureur à Barghes paroisse de Wattignies, fermier au nom de Jean HARDY débile d'entendement petit-fils de Luc PETY du quart de 5 quartrons de labour à Barghes par succession de sa mère fille de Luc PETY qui l'avait lui-même de son père à l'encontre de Louis LE FEBVRE fils de Guillaume, maître charpentier à Lille et du quart de 4 cens de prairie comme dessus. 1665

f°417 Pierre REQUILLART bourgeois de Lille époux de Madeleine CAMBIER fille et héritière de Pierre et de Catherine DE L'ESPIERE par succession de Gilles DE L'ESPIERE oncle maternel de sa femme de 4 cens 5 verges de labour et de 3 cens de labour à Wattignies. 03/10/1665

f°420 Barbe VINCENT fille célibataire de feu Pierre et de feue Jeanne BERNARD de Lille venant de sa mère de 1/2 bonnier de labour et 6 cens de labour à Wattignies. 15/07/1665



f°421 François WACRENIER laboureur à Wattignies pour la moitié et l'autre à Etienne, Louis et Marie WACRENIER ses enfants par succession de Péronne DROMONT leur mère par achat qu'ils ont fait de Pierre DROMONT de 3 cens de labour à Wattignies. 16/08/1665

f°422 Messire Philippe DE KESSEL chevalier, seigneur de Milleville de 4 cens 1/2 de prés à Barghes paroisse de Wattignies par succession de Dame Madeleine D'HAPELTERNE sa compagne par achat des curateurs des biens délaissés par Philippe DESBUISSONS et de 9 cens de prés avec haie et fossé dévolus à la dite dame par succession de Damoiselle Madeleine CASTELAIN dame du Becquerel sa tante. 26/08/1665

f°423 Maître Cornille LOOZE prêtre résident à Lille fils de feu Florent pour lui et fort de Damoiselle Anne LOOZE sa sœur épouse de Jean POUILLE par succession de leur père de 7 cens de labour pris en 14 cens à l'encontre de la veuve d'Etienne DU RETZ à Wattignies et 4 cens 1/2 de labour pris en 9 cens à l'encontre de la dite. 10/07/1665

f°428 Déclaration des héritages appartenant aux dame prieure et religieuses du couvent de la Neuve Abbiette chargés de rentes foncières vers l'hôpital de Notre-Dame en Seclin :

6 cens de maison, jardin et labour à Martinsart paroisse de Seclin

11 cens de terres à Seclin

11 cens 11 verges au Val

1/2 bonnier au Petit Cheminet de Lille

2 cens 5 verges au Paradis

2 cens 1/2 7 verges 1/2

1 cent et 1/3 de cent pris en 4 cens contre la veuve Nicolas DE BACHY par achat de Jean DE BEAUVENTRE à Martinsart

f° non numéroté

Dame Marie DE GOURLAY prieure, Damoiselle Marguerite SARRAZIN et Dame Madeleine LIPPENS receveresses du couvent Notre-Dame dit de la Neuve Abbiette à Lille au nom du dit couvent rapportent 9 cens 1/2 de labour à Willy paroisse d'Illies, 8 cens de labour à Gravelen paroisse d'Illies, 8 cens tenus le tout de l'abbaye de Loos à cause de leur fief d'Esqueul. 1667

f°413 Louis LE FEBVRE fils de feu Guillaume et de feue Laurence WATRELOS, maître charpentier à Lille par succession de ses parents qui l'avaient acheté de Pierre RICQUILLART et Arnould BAUE comme procureurs spéciaux de Jacques DE SURMONT, licencier es droits, Claude DESMAZIERES et Géry HENNEBERT curateurs de la personne et des biens de Jean LE HARDY débile d'entendement héritier des biens de feu Jean PETIT vivant receveur à Lille de 5 cens de labour à Wattignies pour 3/4 le restant à l'encontre de Jean LE HARDY. 12/08/1665

f°417 Madeleine CAMBIER veuve de Pierre RICQUILLART de Lille de 7 cens 5 verges à Wattignies. 15/10/1680

f° non numéroté

Ce que doit l'Abbiette de Lille pour 3 bonniers 14 cens 1 quartron et le 6ème d'un cent en 15 articles en 1659 :

2 cens 3 quartrons 1/2 et le 6ème d'un cent de bois

Un quartier de bois

Demi-bonnier de bois

Un quartier de bois

18 cens de terre sur le chemin d'Annappes à Lesquin

1 cent de prés au marais d'Ascq

1/2 cent de bois

7 cens 3 quartrons de terre

2 cens 1/2 de terre sur le chemin d'Annappes à Lesquin

7 cens de terre sur le chemin d'Annappes à Seclin

2 cens de terre

2 cens de bois au marais Villers

1 cent de bois

1/2 cet de bois

1 cent 1/2 quartron de prés au marais d'Ascq

Invalides

Qui n'a jamais entendu parler de l'hôtel des Invalides à Paris ? Cet hôpital a reçu de nombreux militaires depuis 1671. Un site vous propose de consulter ses registres de réception.

Plus de 110.000 pensionnaires furent reçus à l'Hôtel des Invalides à Paris, de 1673 à 1796. Ils avaient un métier, ils étaient cordonniers, tailleurs, meuniers, ouvriers en soie, charrons, maçons, vignerons, etc. Ils ont été recrutés, au service du Roi, Ils ont guerroyé sous Louis XIV, Louis XV ou Louis XVI.

Une association de bénévoles vous propose d'accéder librement à une base de données sur Internet, elle est destinée à tout public. Cette source d'information est très appréciable, complémentaire des registres paroissiaux, concerne actuellement 61% des communes de France.

Transcription des registres de réception des militaires – de tous grades - ayant participé à des guerres, nés en France ou à l'étranger, reçus à l'hôtel des Invalides à Paris entre 1673 et 1796. 25.424 communes françaises représentées, 124.375 actes.



http://hoteldesinvalides.org

J'y ai relevé les Castelo-Lillois cités dans la base à l'exception de ceux de Lille, Croix, Saint André, Ligny, La Madeleine, Provin, Capelle, Sailly, Hem et Forest qui donnent trop de réponses et Armentières relevé de manière incomplète.

Nom Prénom	ns Commune				
AUBRON	Jacques Joseph	Wavrin	BETREUMIEUX	Allard Joseph	Wattrelos
AURIN	Jean Baptiste	Wattrelos	BILLOT	Pierre	Avelin
BACHELET	Amand Joseph	Armentières	BILLOUEZ	Philippe François	Mons en P.
BAHAGUE	Jean Baptiste	Illies	BOET	Jean Baptiste	Halluin
BARBET	Christophe Joseph	Lille	BONDU	Michel	Fournes
BARBIEU	Pierre Martin	Tourmignies	BOQUE	André	Comines
BARDAGE	Antoine Joseph	Houplines	BOSSART	Joseph Anaclet	La Bassée
BATEAU	Jacques	Armentières	BOSSU	Jean Pierre	Leers
BATRE	Guillaume	Armentières	BOTELLE	Antoine joseph	Wazemmes
BAUDIN	Jean François Joseph	Houplines	BOUC	Pierre	Wavrin
BAUMART	Henri Joseph	Cysoing	BOULAIN	Allard Joseph	Pérenchies
BAUMART	Nicolas	Cysoing	BOULANGER	Jean François	Phalempin
BAYARD	Antoine Joseph	Roubaix	BROCARD	Guillaume Joseph	Hellemmes
BELLEVE	Albert	Armentières	BUIZINE	Jean Baptiste	Sainghin en W.
BERNARD	Jean Joseph	Sainghin en M.	BUZINE	Jean Antoine	Santes
BERNART	Pierre	Templeuve en P.	CABY	Eloi Joseph	Leers

CACANT	Pierre	Wavrin	DUJARDIN	Louis Joseph	Tourcoing
CANIET	Pierre	Armentières	DUMAINE	Louis	Tourmignies
CANIPEL	Thomas	Phalempin	DUMONT	Philippe Joseph	Bondues
CAP	Jean Baptiste	Mons en P.	DUMOULIN	Toussaint	Armentières
CATEL	Pierre Antoine	Mouvaux	DUPUIS	Jean Baptiste	Comines
CATHOIRE	Jean Jacques	Tourcoing	EVIN	Jacques Philippe	Armentières
CHARLES	Julien François	Armentières	FAUVART	Michel	Santes
CHAVATTE	Pierre	Fournes	FLAMAND	Jean Baptiste Honoré	Tourcoing
CLAIRE	Michel	Tourcoing	FLAMAND	Michel	Attiches
COBLE	François Allard	Fretin	FLEURET	Jean Baptiste	Ennetières en W.
COLETTE	Adrien louis	Camphin en C.	FLORAINS	Jean Baptiste Joseph	Linselles
COLETTE	Simon	Attiches	FOURNIER	Jean	Camphin en C.
CORMAN	Jean Baptiste	Seclin	FRANCOEUR	Etienne	Frelinghien/Verlinghem
COURTECUISSE	Henri	Genech	FURET	Charles Claude	Haubourdin
COUSIN	Léopold	Haubourdin	GAMBIER	Louis Joseph	Bauvin
COUSIN CROMBE	Michel	Radinghem Halluin	GHESQUIER GLORIEUX	Raphael François Arnould	Comines Phalempin
CROMBET	François Antoine	Fretin	GONDRONT	Gilbert	Fournes
CROQUET	Pierre Joseph	Verlinghem	GOSSART	Charles Louis	Ronchin
CROUIN	Gilles	Verlinghem	GOSSELIN	Jean Philippe	La Bassée
CRUSSART	Jean Baptiste	Warneton	GOUBE	Henri Charles	Templemars
DARRAS	Jean	Mons en P.	GREMONPRE	Paul Léonard	Tourcoing
DAUDENARDE	Pierre Joseph	Tourcoing	GRUJON	Bastien	Fournes
DEBEAUREGARD	Guillaume Damas	La Bassée	GRUSON	Nicolas François	Lille St Maurice
DEBOURBELIER	Jean Baptiste Joseph	Cysoing	GRUZON	Jean Baptiste	Armentières
DEDAMPS	Girard ou Gérard	Houplines	GUILLART	Anselme François	La Bassée
DELALAIN	François Joseph	Halluin	HACES	Adrien	Chemy
DELAPORTE	Gilbert	Neuville en F.	HAMPIS	Jean François	Sainghin en W.
DELBARRE	Pierre	Marcq en B.	HAVET	Gérard	Erquinghem
DELBECQ	Jean	Bondues	HERBEAUX	Pierre François	Thumeries
DELDICK	Edouard Joseph	Ascq	HOUDAIN	Jean Baptiste	La Bassée
DEL'ECLUSE	Albert François Joseph	Roubaix	HOUSSEIN	Gaspard	La Bassée
DELEVALLEE	Martin	Phalempin	HOUSSOIX	Antoine	Armentières
DELORME	Ferdinand	Cysoing	LAFORGE	Pierre Ferdinand	Camphin
DELOU	Jean François	Deûlémont	LAGASSE	François	Moncheaux
DELPLACE	Gilles	Armentières	LANCEL	Pierre François	Cobrieux
DELPLANQUE	Jacques	Aubers	LAUBAIN	Philippe	Warneton
DELTOMBE	Augustin	Tourcoing	LAURENT	André	Warneton
DEMESTRE	Maximilien	Halluin	LAURIDANT	Jean Baptiste Joseph	Roubaix
DEPOUQUE	Louis Joseph	Seclin	LECLERC	Jacques Albert	Roubaix
DERVAUX	Pierre Dhilippe	Roncq	LECLERC	Jean Baptiste	Hellemmes
DERVEAUX DESBIENS	Pierre Philippe Louis Cornille	Tourcoing Chemy	LECLERC L'ECLUSE	Thomas	Radinghem Roubaix
DESCHAMPS	Joseph	Marguette	LECOCO	Jean Joseph Piat	Haubourdin
DESCHAMPS	Wallerand	Verlinghem	LECOURT	François Félix	Armentières
DESJARDINS	Gérard	Seclin	LEFEBVRE	Joseph	Tourcoing
DESMAISTRES	Alexis	Comines	LEGRU	Pierre	Moncheaux
DESMARESTS	Jean charles	La Bassée	LELEU	Louis	Comines
DESOUBRY	Bonaventure	Comines	LEMAIRE	Charles Martin	Lesquin
DESPERCHIN	Adrien François	Willems	LESECQ	Michel	Haubourdin
DESTOMBES	Pierre	Tourcoing	LONGUE=EPEE	Bernard	Lesquin
DESTRE	Philippe	Seclin ou Lesquin	LORTIAUT	Jacques	Tourcoing
DESTRET	Pierre	Armentières	L'ORTIOIS	Jean Baptiste	Tourcoing
DESVIVIER	François	La Bassée	LUTUN	Jacques	Wambrechies
DEUE	François	Mons en P.	MAGNY	Julien	Armentières
DEWAVRIN	André Joseph	Lille St André	MASURET	Jean Baptiste	Flers
DOGNY	Martin	Seclin	MAUROY	Jean Joseph	Marquette
DORNE	François Nicolas	Armentières	MAYEUR	Charles André	Haubourdin
DUBACQ	Jean Baptiste	Armentières	MAYEUR	Jean Baptiste	Comines
DUBAR	Jean	Ascq	MAYEUX	Michel François	Marcq en B.
DUBAR	Pierre André	Willems	MIROUX	Pierre Joseph	Loos
DUBOIS	Charles	Armentières	MONBU	Théodore	Bersée
DUBOIS	Philippe	Ostricourt	MOREL	Antoine	Cysoing
DUBUCHE	André	Illies	MORIN	Louis	Comines
DUCOLOMBIER	Louis Joseph	Tourcoing	MOUQUER	Etienne	La Bassée
DUFLAUX	Jacques Gilles	Comines	MOURE MOURTREUX	Jean François	Lomme
DUFOUREAU DUJARDIN	Jean	Tourcoing Tourcoing	NICOLLE	Albert Jean Baptiste	Genech Armentières
503/ ((DIN	Jeun	Tourcomg	MODEL	Jean Bupuste	, a menderes

NIEULAET	Georges François Louis Halluin		SALOME	Guillaume	Lille
NOTREDAME	Jean Baptiste	Deûlémont	SAMAIN	Calixte	Roubaix
OULBECQ	Antoine	Roncq	SCAMPS	Honoré	Tourcoing
PAGNE	Jean	Camphin en C.	SEGART	Amand Joseph	Roubaix
PAPGUIN	Pierre	Marquillies	SELAUSSE	Philippe Joseph	Roubaix
PAULET	Jacques	Wattrelos	SEMITE	Pierre Philippe	Tourcoing
PENEL	Grégoire	Flers	SENECHAL	André Joseph	Tourcoing
PETIT	Jean	Tourcoing	SERROUS	Augustin Joseph	Comines
PHILIPON	Jean Baptiste	Tourcoing	SERUS	Pierre Félix	Bousbecque
PILAR	Antoine	La Bassée	STECTEBOUT	Jean Baptiste	Sainghin en M.
PILARD	Pierre François	La Bassée	STINKERS	Pierre Joseph	Halluin
PLACET	François Joseph	Ostricourt	TARISIEN	Simon	Armentières
PLANQUE	Lambert	Capinghem	TESSIER	Urbain	Bousbecque
PLET	Thomas	Phalempin	THERY	Philippe	Armentières
POLLET	Allard	Lomme	THIBAUT	Joseph	La Bassée
POTDEVIN	Ignace Joseph	Anstaing	TIBERGHIEN	Philippe	Tourcoing
POTIER	Valérien Joseph	La Bassée	TILLIER	Jean Joseph	Ascq
PREVOST	François	Frelinghien/Verlinghem	TISTRAN	Germain François	Roubaix
PREVOST	Jacques	Seclin	TROUIN	Boniface	Comines
RAGOULT	Pierre	Comines	TRUFFAUT	Jacques	Templeuve en P.
RIVELOIS	François Isidore	La Neuville	VALLARE	Pierre François	Warneton
ROART	Charles Joseph	Fives	VANESBUS	André	Neuville en F.
ROGER	Antoine	Comines	VATERLOT	André joseph	Lambersart
ROGER	Jean Baptiste	Marcq en B.	VERLAY	Christophe	Armentières
RONDELART	Ferdinand	Tourcoing	VERLOBE	Georges	Comines
RONSE	François	Fives	VIGNOBLE	Pierre François	Haubourdin
ROUSSEAU	Martin	Haubourdin	VILLERS	Isaac Joseph	Armentières
ROUSSEL	André	Tourcoing	WATEL	Pierre Antoine	Roubaix
RUYANT	Philippe François	Loos	WATRELOT	Pierre Joseph	Seclin

ACTES VENDUS SUR INTERNET:

- mars 1596 Jacques ROUSSEL fils de feu Jacques achète à Allard BOUSSEMARE fils de feu Roland, laboureur à Lomme 5 cens 1/2 de terre et maison tenus de St Pierre de Lille.
- 14/03/1614 Jean PETIT courlier à Bourghelles vend à Jean CARPENTIER fils de Pierre de Cysoing, marchand de laine 2 cens 1/2 de labour tenus de la baronnie de Cysoing.
- 08/10/1567 Jean BOUDET fils de Jean, bourgeois, pour lui, Anne BOUDET sa sœur et Marie LEMAIRE sa belle-mère étant obligés par deux lettres de rente de 3900 et 500 florins carolus par leur dit père et Catherine DELERACHIE sa femme vers Jacques DEHAUSSY représentés pare Marc DEHAUSSY fils de feu Antoine, lui vend un fief et ferme des Quesnes à Chemy et Wachemy. Payement reconnu plus tard par Anne BOUDET épouse de maître Nicolas QUARET.
- (date?) Ratification par David BECQUET et Jacqueline LE LEU sa femme, fille de feu Jean et héritière avec d'autre de Marie de HALLUIN femme du dit Jean LE LEU, sa mère, de la vente du 13 avril d'une terre à labour de 3 bonniers 1 cent 5 verges située paroisse de Houplines sur la Lys tenue de la seigneurie de Portingal à Antoine DE LILLERS marchant demeurant à Lille pour le prix de seize cent livres parisis par Jean LELEU laboureur à Houplines, Jean Michel LELEU, Jacques HOCHEPIED et Jeanne LELEU sa femme, Marie LELEU jeune fille à marier tous enfants des dits LELEU-DE HALLUIN, qui s'étaient portés forts des dits premiers comparants et de François LELEU jeune fils mineur.

DOCUMENTS TRANSMIS PAR CHRISTOPHE PLUCHART:

14/03/1614 Jean PETIT courlier à Bourghelles avec lui Jacques FOUTRY fils de Josse, son beau-fils à Bourghelles son caution vend à Jean CARPENTIER fils de Pierre, marchand à Cysoing 2 cens $\frac{1}{2}$ de labeur à Cysoing payant à Josse FOUTRY fils de Jacques, mineur, neveu du dit PETIT 14 livres.

12/08/1678 Marie Catherine DUBOIS fille célibataire de feu Antoine de feue Elisabeth DEHOY à Valenciennes vend à Jean COUSTURIER sergent du Sr de GUERESNAIN à Hellemmes une maison et Barbe CARDON sa femme en deuxièmes noces.

../../ Allard BOUSSEMART fils de feu Roland, laboureur à Lomme vend à Jacques ROUSSEL fils de Jacques, laboureur à Lomme une maison à Lomme sur 5 cens ½ quartron.

03/04/1637 Jacques DECLEPPELE, fils de feu Jacques, procureur spécial par acte devant Antoine DEVENDEVILLE notaire à Phalempin le 12 juin 1636 de Guillaume HERRENG bourgeois de Lille son beau-père vend aux enchères 1960 livres parisis à Romain RAMERY bourgeois et marchand à Lille command de Julien INGILLIARS bourgeois marchand à Lille un lieu manoir, étable, grange et autres édifices sur 5 bonniers 11 cens à Sainghin en Mélantois tenus des seigneuries du Metz et de Sainghin occupés par Etienne MONNET et Catherine FLEURY sa femme.

Internet

(Cliquez sur les liens)



Soldats de l'Empire

Le site Mémoire des Hommes s'est enrichi d'une partie consacrée aux soldats de l'Empire. On y trouvera donc des mentions de Nordistes dont Philippe DEBOUSSIES °1789 à Maubeuge, gendarme d'ordonnance 1806-1807 (fiche n°85 vue 15) par exemple.

http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr + Mode d'emploi

La France pittoresque

Ce site présente de nombreuses anecdotes concernant notre histoire de France et en particulier notre petite histoire : histoire des objets, des mœurs et de l'actualité du temps passé.

http://www.france-pittoresque.com





Flandria illustrata

Comme indiqué dans ce numéro du Castelo-Lillois, l'une des sources illustrées les plus connue et les plus superbe est cet ouvrage de Sanderus. Il est consultable en couleurs sur le site de l'Université de Gand. Les deux tomes se suivent (vue 235) avec le Courtraisis vue 246.

http://adore.ugent.be



Sociétés savantes

Le site Gallica-BnF présente dans ces documents consultables en ligne un certain nombre de publications des sociétés savantes classées par région. On peut y retrouver celles de la Société d'Etude de la Province de Cambrai, d'Emulation de Roubaix, du Comité Flamand... Sources d'histoire et de généalogie.

http://gallica.bnf.fr/html/presse-et-revues/nord-pas-decalais

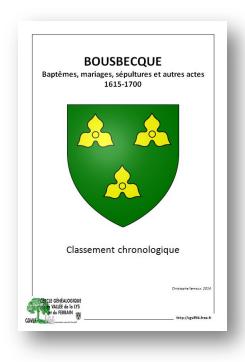
Geneascan

Familles D'HALLUIN, DESURMONT, MASUREL, DELATTRE, tablettes de Flandres, Manuscrit GHYS, notices généalogiques tournaisiennes, tablettes de Flandres... consultables en ligne.

http://genescan.free.fr



Parution



Bousbecque 1615-1700

Par Christophe YERNAUX

En deux volumes:

- Le premier (266 pages) contenant les actes.
- Le second (167 pages) la table des personnes citées que ce soit comme baptisé(e), marié(e), parrain, marraine, témoin, conjoint ou dans les actes divers. Pratique ! Ce volume est distinct de l'autre et relié par une spirale ce qui permet de le tenir ouvert pendant que vous consultez dans l'autre volume les documents auxquels il fait référence.
- Baptêmes
- Mariages avec extrait des contrats liés à ceux-ci
- Sépultures complétées par d'autres sources (par Régis NOLF)
- 1087 autres actes concernant des Bousbecquois (notariat...) Relevé intégral des actes par ordre chronologique
- + Table des baptêmes par couple

Mise à jour et compléments gratuits sur le site Internet du CGVLF

Mars 2014, 433 pages au total 28 euros + frais de port éventuels http://cgvlf59.free.fr